Volume XV — No 53. MONTREAL, LUNDI, 3 MARS 1924 TROIS SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne

CANADA.. .. .. $6.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.. $8.00
MONTREAL ET BANLIEUE. $10.00

Édition hebdomadaire

CANADA.. .. .. $2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.. $3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et administration
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE: *Main 7460*
SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Sur un début

M. Bélanger à l'assemblée législative de l'Ontario — Sa maîtrise de l'anglais: un argument — Pourquoi, en matière d'enseignement des deux langues, ne pas suivre l'avis de ceux qui les connaissent toutes deux ? — Un incident et ses leçons — Les politiques ontariens ont une belle occasion. . .

Le député de Russell, M. Aurélien Bélanger, a fait la semaine dernière ses débuts à l'Assemblée législative de l'Ontario. Bien qu'il parlât d'un sujet peu enthousiasmant, le budget, l'effet paraît avoir été considérable. Un journal anglo-ontarien déclare tout simplement que le nouveau député parle un anglais plus correct, plus élégant aussi, que la plupart de ses collègues de sang anglais. L'un des chefs de la majorité, et l'un de ses hommes les plus cultivés, disait au débutant après ce premier discours: — *Vous parlez l'anglais classique, alors que nous parlons l'anglais de la rue. Où avez-vous appris cet anglais? — Mais à l'école bilingue de mon village français et à l'Université bilingue d'Ottawa. . .*

La réplique a dû faire réfléchir; elle comporte un argument puissant, quoique indirect, qu'il vaut la peine de souligner. Auprès des Anglo-Canadiens de bonne foi, cet argument devrait avoir une portée considérable.

Car le cas de M. Bélanger qui, en même temps que député de Russell, est directeur général des écoles bilingues d'Ottawa, n'est pas un fait exceptionnel. C'est celui de M. Belcourt et des plus notoires adversaires du Règlement XVII. Ces Canadiens français parlent un anglais plus correct que celui de beaucoup d'Anglo-Canadiens pour une raison très simple: leur anglais, ils ne l'ont point pris dans la rue, avec tout ce que comporte habituellement de scories le parler populaire; ils l'ont pris dans les livres, où la langue garde sa forme régulière et ils l'ont étudiée comme une science, avec le souci constant de la faute à éviter.

* * *

Cette maîtrise de l'anglais, constatée et reconnue par les Anglo-Canadiens eux-mêmes, nous permet tout d'abord de dire à ceux qui soutiennent encore que le Règlement XVII n'a d'autre objet que d'assurer aux Franco-Ontariens le moyen d'apprendre les *deux* langues officielles du pays, qui affirment n'entretenir à l'endroit du français aucune hostilité particulière, protestent même de leur bienveillance envers les nôtres: Mais, s'il ne s'agit que de faciliter aux Franco-Ontariens l'acquisition de ces deux langues, si tout se résume à une question de méthode, pourquoi ne pas prendre sur ce point l'avis d'hommes qui sont réellement bilingues, au lieu de s'en tenir à celui d'unilingues invétérés? L'homme qui, outre sa langue naturelle, parle votre propre langue avec une perfection qui vous étonne, doit avoir quelque droit d'être écouté quand, sur la façon même d'acquérir ces deux langues, de les enseigner à ses enfants, il donne son opinion. Son propre exemple vous apporte le plus puissant des arguments. Or, écoutez Bélanger, écoutez Belcourt et les principaux chefs de la résistance au Règlement XVII: vous constaterez que ces hommes portent la connaissance des deux langues à un degré que n'a peut-être atteint aucun Anglo-Ontarien.

Et nous pouvons ajouter: Le centre de la résistance, c'est bien la ville d'Ottawa. C'est là que se trouve le groupe français le plus considérable, que vivent les chefs de la résistance et qu'ils peuvent le plus efficacement exercer leur influence. La commission scolaire a pour président M. Samuel Genest, qui a risqué la prison pour la défense de ses principes; les écoles fréquentées par les enfants canadiens-français ont pour directeur général ce M. Bélanger qui, lorsqu'il ne vous étonne point par sa maîtrise de l'anglais, s'efforce, par le témoignage de l'expérience et par la plus vigoureuse analyse, de ruiner la thèse même sur laquelle repose le Règlement XVII. . . Quel est, du point de vue de la connaissance de l'anglais, le résultat de l'enseignement donné dans de pareilles conditions? Vous avez là-dessus un témoignage que vous ne pouvez taxer ni d'incompétence ni de partialité, celui d'un Orangiste notoire, blanchi dans l'enseignement, ancien inspecteur de vos écoles, M. James-L. Hughes: c'est l'une des plus fortes armes que nous ayons jamais eues entre les mains. . .

* * *

Pour les Anglo-Canadiens qui, de bonne foi, ne voient dans le Règlement XVII qu'un moyen d'assurer aux Franco-Ontariens la connaissance de l'anglais, le témoignage de M. Hughes, celui des bilingues franco-canadiens devrait régler toute la question. Et, ceci écarté, quel prétexte, quelle ombre de prétexte plutôt, leur reste-t-il pour tenter d'imposer à la minorité un régime que celle-ci déclare contraire, non seulement à ses sentiments intimes, mais à son développement intellectuel normal, pour maintenir entre les deux grandes races qui habitent ce pays un élément de discorde constant?

Qu'on nous permette de rappeler à ce propos un incident qui illustre bien cette situation. Un inspecteur de langue anglaise visitait l'une des écoles bilingues d'Ottawa. Il avait interrogé, en anglais, sur toutes les matières du programme, les élèves de l'école. Il se déclara hautement satisfait et de l'instruction générale des enfants et de leur connaissance de l'anglais. — *Il n'y a qu'une chose qu'on vous puisse reprocher*, dit-il à la directrice, *c'est de ne point suivre le Règlement XVII*... Cette directrice, demi-Irlandaise et, pour ainsi dire, bilingue par droit de naissance, avait le sang à fleur de peau. Ce fut d'un ton assez vif qu'elle riposta: *Mais je vous croyais, vous autres Anglais, d'un sens plus pratique. Je croyais que vous teniez d'abord aux résultats. Voici que, de votre propre aveu, mes enfants savent l'anglais et tout ce que savent les enfants des écoles anglaises. Pardessus le marché, ils savent une autre langue. De quoi vous plaignez-vous et que pouvez-vous reprocher à des méthodes qui donnent de pareils résultats?* L'inspecteur battit en retraite. — *Je ne fais point les règlements*, dit-il, *je ne m'occupe que de leur observance*... * * *

La minorité demande donc à ceux qui font les règlements de supprimer une réglementation que rien ne peut, au regard de l'expérience ou des principes, justifier et qui est, non seulement pour l'Ontario mais pour le pays entier, un élément de malaise et de discorde nationale.

Les hommes politiques ontariens ont rarement eu plus belle occasion de poser un grand acte de pacification et de justice. Espérons qu'ils sauront ne point la laisser passer.

Omer HEROUX.

L'actualité

Que nous sommes timides!

M. Fennell, gérant du port de Montréal, s'en va en Europe.

Il s'agit de le remplacer.

Par qui?

Les commissaires voudraient bien que ce fût par un Canadien français.

Mais pas moyen! où il n'y a personne, disent-ils, la promotion perd ses droits.

Or il n'y a pas de Canadiens français actuellement employés à la Commission du port capables de remplacer M. Fennell.

Qui faudrait-il pour remplacer M. Fennell?

Un ingénieur?

Il y a plusieurs ingénieurs canadiens-français à la Commission du port, qui connaissent à fond la construction, la navigation fluviale ou des canaux, etc.

Mais il ne faut pas un ingénieur pour remplacer M. Fennell: M. Fennell n'était pas ingénieur.

Qu'était donc M. Fennell pour qu'il fût compétent à trancher les questions d'administration, de construction et de navigation, pour qu'il fût supérieurement qualifié, plus qualité qu'un ingénieur?

M. Fennell était reporter, disent ses biographies publiées ces jours-ci.

Il possédait d'ailleurs, pour l'égaler aux plus hautes situations, cette qualité, ce coefficient de la valeur réelle qu'est la confiance en soi qu'on nomme, suivant une expression moderne: le toupet.

Les ingénieurs canadiens-français n'ont apparemment pas de toupet: ils sont chauves.

Mais le toupet peut-il tenir lieu de génie, de génie civil, en matières de construction et d'administration?

Voilà une question passionnante pour les ingénieurs, dans laquelle s'enveloppe l'avenir de notre école polytechnique.

Voilà aussi une question passionnante pour le public.

Elle est soluble heureusement. Il y a des députés à Ottawa et des comptes publics aussi. Ils sont parfois aussi massifs qu'à Québec et gagnent à être apurés.

Belle besogne pour nos députés.

On a confié quelques millions à la Commission du port qui a entrepris, dans la construction, de se débarrasser de la sauvegarde des soumissions, au moins dans certains cas. A-t-elle bien fait? Les travaux exécutés sous la haute direction de M. Fennell, reporter, ont-ils été économiques, ont-ils été prudents, n'ont-ils pas dépassé les besoins présents? Ne sommes-nous pas déjà, comme pour les chemins de fer overbuilt?

M. Saint-Père, M. Rinfret, M. Robitaille (car le Guide parlementaire *affirme qu'il y a un député de ce nom représentant Maisonneuve), M. Paul Mercier, M. le Dr Deslauriers, ou un quelconque des 65 pourrait-il amorcer l'enquête.*

Voilà pour M. Fennell. Passons maintenant aux commissaires. Ils veulent un Canadien français, mais ils veulent aussi la promotion. En vertu de la promotion il n'y a pas de Canadien français sortable. M. Horne, ingénieur en chef, succéderait donc à M. Fennell, reporter.

Mais posons une question à ces messieurs: il y a deux commissaires du port et M. Daoust. Parions que si la situation était renversée, qu'il y eût deux commissaires du port canadiens-français et un M. Daoust anglais, trouverait-on un remplaçant Canadien français à M. Fennell?

Oui, et d'autant plus facilement que jamais M. Fennell n'eût été nommé gérant du port. La question que nous faisons là a l'air osée. D'aucuns lèveront les épaules: "Deux commissaires canadiens-français sur trois, quel rêve!"

Cela donne la mesure exacte de notre degré d'avachissement. Il y a longtemps que nous avons renoncé aux places de maîtres pour nous contenter de celles de valets. Restaurer la majorité des commissaires du port dans une ville en grande majorité canadienne-française semble d'une audace folle. Mais à y bien réfléchir, en regardant la situation tout à fait objectivement, n'est-ce pas plutôt audace folle ou chance folle de la part des anglophones d'avoir eu constamment, eux la minorité, la majorité à la Commission du port de Montréal? Il n'eût pas été plus osé de notre part d'exiger un commissaire sur trois à Toronto.

SPECTATOR.

Bloc-notes

Condamnation

Le gouvernement de Québec, qui aime à se couvrir de la *Gazette* de Montréal, chaque fois qu'il le peut, et joue de ce bouclier contre les attaques de l'opposition, ne sera pas pressé, cette fois-ci, de citer ce journal au sujet de l'attitude de ses gens quant aux opérations de la régie des alcools, au comité des comptes publics. La *Gazette*, en effet, a publié samedi dernier, sous le titre : *An Improper Attitude*, une condamnation formelle de la politique de silence de la Commission et de ses fonctionnaires, devant le comité. "Le fait reste que les contribuables de la province ont droit aux informations que recherchent des députés; et les refus de la Commission ne cadrent pas avec la situation des commissaires en tant que serviteurs du public... Si un gouvernement décide de faire un genre de commerce qui n'est pas de son ressort, il ne peut soustraire aux principes qui régissent la conduite des affaires publiques et la dépense des deniers de l'Etat. En pratique, sinon théoriquement, la Commission des alcools est un des services publics de la province: ses employés sont donc fonctionnaires et serviteurs du public. En cette qualité, ils doivent être et sont comptables de leurs actes aux représentants élus du peuple, comme les fonctionnaires et les employés de tout autre bureau de l'Etat... Le droit du comité des comptes publics d'obtenir les informations qu'il recherche n'est pas discutable", dit entre autres choses la *Gazette*. A moins qu'elle ne change d'avis comme elle le fit il y a quelques semaines sur une mesure importante du gouvernement provincial qu'elle avait commencé par condamner, voilà un article que le ministère Taschereau ne sera pas prompt à faire citer par ses journaux subventionnés.

Réflexions

En marge d'une enquête des *Lettres*, de Paris, sur le nationalisme, enquête menée avec verve et talent par M. Maurice Vaussard, un collaborateur de journal montréalais qui a pu la lire mais ne l'a pas comprise, ou feint de ne pas l'avoir comprise, inscrit des réflexions désagréables sur le nationalisme au Canada. Il n'a pas pris garde que si l'enquête aboutit à la réprobation du nationalisme exagéré, ceux qui ont répondu à l'invitation de M. Vaussard et des *Lettres* distinguent nettement le nationalisme modéré du nationalisme poussé à l'extrême, et qu'il y a déjà plusieurs mois, le directeur du *Devoir* a dit en toutes lettres, dans une conférence dont il existe un texte écrit: *"Le nationalisme immodéré*, si opportunément réprouvé par le Pape, contraire aux données de la morale et de l'ordre social, *il n'en faut pas plus au Canada qu'ailleurs"*. Si certaines gens se donnaient la peine de lire avant d'écrire, ils ne publieraient pas des faussetés aussi patentes que celles de ce collaborateur d'une circulaire du samedi. Et si, d'autre part, le jeune conférencier qui, vendredi soir, parlait dans un cercle tory des jeunes qui abandonnent les idées nationalistes canadiennes, avait voulu confesser jusqu'au bout ses amis, il aurait pu dire que le souci de se pousser dans la politique arriviste est un des principaux facteurs de la nouvelle orientation de ces jeunes gens, que les conservateurs ont négligés, dit-il, mais qui s'attachent à ce parti en criant: *Place aux jeunes*. Ce cri signifie trop souvent, en politique: "Otez-vous de là, les vieux. Il nous faut, à nous aussi, et vite, des places de députés, en attendant des portefeuilles de ministres et des places dans la magistrature et le fonctionnarisme". En d'autres termes, un mouvement qui n'offre pas de chances d'arriver aux honneurs politiques et aux places bien payées n'intéresse pas tous les jeunes gens. C'est certain. Cela dépend de l'idéal qu'ils se proposent, et s'il est, au vrai sens du mot, plus ou moins élevé.

G. P.

Propos d'Ottawa

Le stock libéral remonte

Il paraît possible que la session se passe sans que le gouvernement soit mis à mal — Les progressistes lui donneront leur appui et édenteront même leurs propres exigences

Ottawa, le 3. — L'optimisme règne aujourd'hui dans les cercles ministériels. Le discours du trône préparé avec soin par le gouvernement a presque complètement satisfait le parti progressiste. M. Forke a exprimé tout de suite son contentement à la presse dans des termes tout à fait élogieux. M. Johnson est du même avis, et plusieurs députés fermiers, dans des causeries confidentielles, ont manifesté leur volonté bien arrêtée de ne pas embarrasser le gouvernement et de lui donner toutes les chances du monde d'exécuter son programme sessionnel.

Les paroles de M. Forke sont singulièrement rassurantes, parce que M. Forke est le chef du troisième parti. "Pour que le gouvernement ne craigne pas de tomber entre deux sièges, en perdant l'appui de quelques membres de son parti et en n'obtenant pas celui de notre groupe, dit-il, je veux dire que si M. King tient les promesses contenues dans le discours du trône, le parti progressiste l'appuiera avec continuité pendant toute la session."

Cet engagement formel est d'une nature si rassurante et si positive que l'on peut affirmer aujourd'hui que les actions du gouvernement à la bourse politique du pays ont remonté subitement de plusieurs points. Appuyés solidement sur le parti fermier, les libéraux ont la conviction qu'ils peuvent passer à travers toute la session sans dangers, assurer l'adoption de toutes leurs lois, et narguer le parti conservateur qui tentera vainement d'attaquer ces deux adversaires ligués contre lui. Les dangers de dissolution subite, de prorogation imprévue, d'élections générales au printemps et même aussi à l'automne disparaissent automatiquement de l'horizon, comme autant de nuages chassés par une bonne et excellente brise.

Ce n'est pas qu'il y ait des points importants sur lesquels les deux groupes ne pourront différer d'avis. Il y en a plusieurs. Mais les progressistes se montreront très modérés dans leurs demandes, et pour une chose qu'ils ne pourront obtenir, ne renverseront pas le gouvernement qui leur en offre plusieurs autres. Ce sera pour eux une question de choisir le moindre mal et de ne pas tout risquer dans l'ambition de tout obtenir.

Les progressistes saisissent donc au bond, pourrait-on dire, la tentative du cabinet pour "libéraliser" le parti libéral et le ramener à quelques-uns de ses vieux principes. Ils lui offrent tout de suite leur appui pour accomplir cette manoeuvre très dangereuse, et en agissant ainsi, ils en détruisent une partie des dangers. Ceux qui restent, et qui naîtront du sein même du parti dirigé par M. Mackenzie King sont beaucoup moindres que les autres, et avec un peu de patience, il sera facile de les surmonter.

C'est donc, en somme, un rapprochement très significatif et très important entre libéraux et progressistes qu'il faut saluer et annoncer. Ce rapprochement sera-t-il temporaire, sessionnel seulement, ou s'il est un pas dans la voie de la fusion et de l'alliance définitive? Il est trop tôt encore pour le conjecturer.

Mais tel qu'il est, il assure dès aujourd'hui une coopération momentanée des deux partis pour le plus grand bien du pays en autant qu'on peut le prévoir à l'heure actuelle.

Il peut aussi affermir les chances électorales des deux partis alliés depuis si peu. Le bill de remaniement des circonscriptions électorales n'est pas encore adopté, en effet; il est resté sur le métier durant la dernière session. Et la résolution que le parlement a passée pour introduire dans la loi électorale le vote transférable est restée jusqu'ici lettre morte.

En s'attelant à ces deux mesures en commun, progressistes et libéraux peuvent assurer plus fermement leur avenir politique et améliorer leurs chances de revenir au pouvoir. Les conservateurs, comme la chose s'impose d'elle-même, tenteront d'augmenter la représentation des villes et des centres urbains où ils auront plus de chances de recueillir des votes. Les progressistes et les libéraux chercheront à ne pas trop affaiblir la représentation des campagnes et feront triompher le principe de la "représentation territoriale" qui leur est plus avantageux. Sans aller jusqu'à l'injustice, ils peuvent faire triompher leurs vues plus justes et plus saines pour le Canada.

Le vote transférable, de son côté, ne peut que bénéficier qu'à deux partis alliés sans être fusionnés, et qui présenteront chacun un candidat en face d'un candidat conservateur. Les libéraux donneront leur premier choix à un libéral, leur second à un progressiste; les progressistes donneront leur premier choix à un progressiste, leur second à un libéral, et de cette manière, ils peuvent assurer l'élection d'un candidat de la combinaison, c'est-à-dire libéral ou progressiste contre un candidat conservateur. Et l'élu sera toujours l'élu de la majorité au lieu d'être celui de la minorité. En cumulant ainsi leurs votes, les deux partis pourront profiter plus complètement de l'appui de tous les Canadiens qui favorisent leur politique.

Inutile de prévoir que les conservateurs s'opposeront au passage de ces mesures, et feront un véritable charivari s'ils se voient placés dans un désavantage trop évident. Il sera temps alors de leur rappeler toutes leurs lois électorales du temps de guerre, qui, elles, étaient foncièrement injustes et violaient l'honnêteté la plus élémentaire.

Mais malgré l'entente plus ou moins officielle des deux partis à tendances libérales, la bataille, croit-on, sera très dure et très mouvementée. Le tarif occupera une place importante dans les débats, et fournira l'occasion de batailles pittoresques. Il n'y a pas de doute que les conservateurs se rejetteront du côté de la protection intégrale pour enrôler l'appui de tous les gens dans le pays qui voient d'un mauvais oeil les réductions tarifaires. Ils auront probablement l'assistance de toutes les compagnies industrielles et financières qu'on désigne ordinairement sous le nom de "gros intérêts", et pour leur plaire, ne laisseront pas passer sans discussion les baisses de tarif.

On s'attend aussi à quelques débats sur notre loi bancaire en général, et les affaires de la *Home Bank* en particulier. Quelques députés libéraux annoncent déjà leur intention d'insister, au prochain caucus de leur parti, sur l'obligation morale que le gouvernement aurait contractée envers les déposants, et sur la nécessité où il se trouverait en conséquence de les indemniser de leurs pertes. Un tel mouvement aurait peut-être l'appui des progressistes parce que la *Home Bank* avait beaucoup de succursales dans l'Ouest. Il se peut aussi que l'on demande au cabinet d'instituer un système d'inspection par l'Etat. Un député conservateur présentera aussi un projet de loi pour garantir les dépôts jusqu'à concurrence de $3,000. Il a déjà proposé, mais sans succès, un plan semblable durant la dernière session, et il reviendra à la charge.

Remaniement des circonscriptions, adoption du vote transférable, tarif, affaires de banques, voilà donc qui va fournir aux nouveaux alliés des occasions nombreuses de combattre en commun et de resserrer leurs rangs en face des conservateurs animés d'un esprit militant.

Le débat sur l'adresse commencera tout de suite après-midi, à trois heures, avec MM. Meighen, King et Forke au programme après le proposeur de l'adresse, M. Kelby et le secondeur, M. Lapierre, de Nipissing.

Léo-Paul DESROSIERS.

Le cardinal Mercier blâme l'Allemagne

Dans une lettre pastorale sur les maux de l'après-guerre, le primat de Belgique reproche aux Allemands de n'avoir pas voulu payer les Alliés et d'avoir feint la banqueroute — Il prêche l'économie et la confiance

BRUXELLES, 3 (S. P. A.). — Le cardinal Mercier vient de publier une lettre pastorale contenant de multiples allusions aux désappointements de l'après-guerre, à l'appauvrissemuent général de l'Europe et à l'amoncellement de grosses fortunes par les "profiteurs". Son Eminence blâme l'Allemagne de sa "vilaine détermination" à ne pas payer les Alliés, Elle lui reproche d'avoir feint la banqueroute, mettant ainsi les vainqueurs dans l'impossibilité de tenter aucune démarche généreuse. Elle l'accuse aussi d'avoir provoqué des perturbations économiques dont on a faussement tenu responsables les gouvernements alliés.

CONSEILS A TOUTES LES CLASSES DE LA SOCIETE

"D'ici à ce que l'Allemagne paie", écrit le cardinal, "il nous faudra chercher nous-mêmes une solution." Le prélat conseille à toutes les classes de la société de diminuer leurs dépenses, de combattre les spéculateurs et de persévérer dans la confiance comme durant la guerre. L'espérance, fait-il remarquer en terminant, est une vertu théologale qu'il faut pratiquer tout autant que la foi et la charité.

En remontant vers le passé

Une séance de l'assemblée législative en 1867

Quelques types des temps anciens. P. J. O. Chauveau, Louis Archambault, Adolphe Chapleau, Gédéon Ouimet, etc

(Par Louis ROBILLARD)

Québec, 3. — Aujourd'hui, le curieux ce ne sera pas le bonhomme de la galerie mais le courriériste parlementaire de 1924. Nous assisterons à une séance du premier parlement de Québec en 1867. Notre guide sera M. Achintre, le premier prédécesseur de M. L.-P. Geoffrion comme greffier de l'assemblée législative, croyons-nous. Il a écrit une petite brochure très intéressante que nous tenons entre les mains et dont les feuillets jaunis recèlent le portrait des 65 premiers députés du nouveau régime provincial établi après la Confédération. Ces silhouettes ne sont pas des caricatures mais des traits presque toujours flattés. L'auteur s'en excuse lui-même et répond que tout le monde excepté lui a composé ces figures. Il a laissé parler le public.

La première session provinciale de 1867 fut consacrée à l'organisation de l'administration provinciale, bouleversée à la suite de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Il fallait, comme dit M. Achintre, "former une administration, organiser les départements, définir les règlements des services, préparer des actes organiques, les discuter en conseil, en attendant les travaux des comités de la Chambre; en un mot constituer tout l'outillage d'un gouvernement, en ayant soin d'adapter ses formes à la nature des choses comme aux tendances et aux idées de la majorité."

M. Cauchon appelé d'abord à former un cabinet n'avait pas réussi. M. P.-J.-O. Chauveau, plus heureux, avait choisi les ministres suivants: M. Gédéon Ouimet, député des Deux-Montagnes, procureur général, M. Chauveau, secrétaire provincial et ministre de l'Instruction publique; J.-G. Robertson, député de Sherbrooke, trésorier provincial; Octave Beaubien, conseiller législatif, ministre des terres de la Couronne; Louis Archambault, député de l'Assomption, ministre de l'agriculture et des travaux publics; G.-B. de Boucherville, président du Conseil législatif et George Irvine, député de Mégantic, procureur général.

Le portraitiste, au crayon pittoresque, qu'est M. Achintre va nous camper en quelques lignes la figure de nos premiers parlementaires provinciaux du régime actuel.

P.-J.-O. Chauveau, député du comté de Québec, premier ministre de la province, solliciteur-général du Bas-Canada. C'était un Québécois jusqu'aux moëlles. D'une taille moyenne, M. Chauveau a le maintien noble et l'attitude digne qui conviennent à ses fonctions; lorsqu'il parle le geste est rare, le débit mesuré; les fils d'argent d'une chevelure encore intacte jettent une certaine douceur sur les lignes un peu sévères du visage. A le voir on dirait un savant, homme du monde; à l'entendre, un diplomate au sein d'un congrès. Il parle bien l'anglais. C'est de plus un littérateur apprécié.

M. Louis Archambault est ministre des travaux publics et de l'agriculture, député de l'Assomption et président de la Chambre des notaires. Il emploie l'intervalle des sessions à s'occuper d'agriculture et de travaux publics. A visité tous les centres de colonisation. A été étudier aux Etats-Unis l'organisation et le fonctionnement du système pénitenciaire américain.

M. J.-O. Beaubien est ministre des terres, médecin à St-Thomas-de-Montmagny, député de Montmagny et conseiller législatif de la Durantaye. "Lorsque vous pénétrez dans la salle du conseil législatif au moment d'une motion gouvernementale, si vous apercevez à la droite de l'orateur un homme debout, à la tête un peu chauve, aux traits réguliers, dont la barbe noire légèrement frisée assombrit encore le teint du visage, qui, les mains croisées derrière le dos, parle lentement, puis les explications données reprendre son siège d'une façon aisée, c'est B. Beaubien."

M. Charles-Eugène Boucher de Boucherville, président du conseil législatif et ministre dans le cabinet Chauveau est d'une taille élevée. Drapé dans sa toge, il a la noblesse d'attitude d'un homme de race. Ses cheveux noirs teintés d'argent, la blancheur mate du visage, ses traits réguliers et fins donnent à la tête une grande expression de dignité. Il dirige les débats de la Chambre haute avec une grande autorité.

Voici un des députés les plus sympathiques et l'une des intelligences les plus lucides de la Chambre, dit M. Achintre, c'est M. George Irvine, député de Mégantic et solliciteur général. Peu d'hommes offrent au moral et au physique un contraste aussi frappant. Vu des tribunes, il ressemble à un oiseau de proie. Une couronne de cheveux à reflets rougeâtres entoure la tête, dont le sommet dénudé par l'étude et le travail, conserve le poli brillant de l'ivoire; son visage long et mince, encadré par une paire de favoris légers, son front proéminent, ses yeux vifs, profondément enfoncés sous l'arcade sourcillière, la légère courba-

(Suite a ra deuxième page.)

Les concerts

M. MARCEL GRANDJANY

M. Marcel Grandjany s'est révélé, hier après-midi, à l'Orpheum, le grand et véritable artiste qu'il est, dans un récital de harpe où l'absence de la recherche de l'effet technique et la seule musicalité rendent plus sincères et plus probants les chaleureux applaudissements et les insistants rappels qui l'ont salué. Des oeuvres et pas de pièces de pure virtuosité, voilà ce qui caractérisait son programme, lequel il exécuta avec une parfaite technique.

C'est donc en se plaçant au-dessus de la simple perfection du mécanisme qu'il convient de l'apprécier.

Le programme renfermait deux oeuvres de l'artiste, une *Rhapsodie*, très mélodique et construite avec une unité qui lui enlève ce caractère rapiéçage si remarquable dans presque toutes les oeuvres de ce genre et *Dans la forêt du charme et de l'enchantement* sur un poème de Jean Moréas, oeuvre qui, malgré son titre, n'a rien d'ésotérique, mais dont il aurait fallu qu'on nous donnât les paroles qui l'ont inspirée, un groupe de délicieuses pièces anciennes de Rameau, Couperin, Daquin, Bach, et une Sicilienne d'auteur inconnu; l'*Impromptu-Caprice* de Pierné; une *Légende* d'Henriette Renié ; l'*Impromptu* de Gabriel Fauré, le Menuet du *Tombeau de Couperin* de Ravel, *Clair de Lune* de Debussy, un *Prélude* de Prokofieff et, pour rappels, le *Noël* de Périlhou et deux vieilles chansons françaises.

M. Grandjany a exécuté ce programme avec toute la perfection technique désirable. Il semble que sous ses doigts, la sonorité acquiert ce prolongement des vibrations auquel la harpe ne prétend point d'habitude, mais jamais il ne l'obtient en forçant la corde et elle demeure toujours d'une exquise pureté. Les sons pincés sur la caisse, dont souvent on abuse tant, ne sont pour lui que des moyens qui se noient dans l'ensemble pour embellir la masse sonore et ses harmoniques sont merveilleuses. C'est le musicien qui domine chez lui le virtuose, et cela se sent si bien que les pièces anciennes ont obtenu plus de succès peut-être que les modernes.

Il y avait une bonne salle, mais à trois heures, temps fixé pour le lever du rideau, les fauteuils étaient à peu près vides, chose qui désespérait tous ceux qui s'attendaient au véritable régal de musique. Le récital ne commença heureusement qu'à la demie de trois heures, ce qui donna le temps de présenter à l'artiste un auditoire qui ne nous rendit pas honteux de notre peu d'empressement.

Fréd. PELLETIER.

Madame R.-L. Mercier

Nos lecteurs apprendront avec regret la mort de madame R.-Lester Mercier, (née Marie Forgues), décédée hier matin à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après une maladie de plusieurs semaines. Lui survivent, son mari, M. R.-Lester Mercier, I.C., son fils, Jean Lamarche, issu d'un premier mariage avec Paul-Emile Lamarche, sa mère, Madame Forgues, de Montréal, ses soeurs, mesdames Arthur Vaillancourt, V.-E. Beaupré, et mademoiselle Forgues, de Montréal, mesdames J. de Grandpré, de Windsor, Ontario, Euclide Lefebvre, de Ville-Marie, et Arthur Caron, de Vaudreuil, ainsi qu'un frère, Edmond.

Les funérailles auront lieu le mercredi 5, après-demain, à la cathédrale Saint-Jacques, à neuf heures quart. Départ du numéro 815, rue de l'Université, près Prince-Arthur, à 8 heures 45 du matin.

Le *Devoir* offre ses plus vives sympathies aux familles Mercier, Forgues et Lamarche et recommande madame Mercier aux prières de ses lecteurs et lectrices.

LE DISCOURS DE M. SAUVE

Sur la question de la tuberculose et de la mortalité infantile

M. Sauvé a prononcé la semaine dernière un discours important sur le bill David. Nous en avons donné le résumé. En voici le texte:

Lorsque l'hon secrétaire provinvincial a présenté les résolutions relatives à la tuberculose, j'ai cru devoir faire certaines remarques que des organes du gouvernement ont commentées ensuite avec la malveillance dont ils ne peuvent se délivrer. C'est toujours singulier de voir des hommes qui se servent de pareils organes pour injurier constamment leurs adversaires, se plaindre de la moindre observation honnête qui puisse contrecarrer leurs mouvements Je suis ici pour faire mon devoir et ni les injures, ni les flatteries ne m'enpêcheront de discuter les mesures qui sont soumises par des hommes faillibles.

La mesure du gouvernement, je l'ai dit, l'autre jour, a du bon et j'ai approuvé le principe, mais j'ai le droit de demander que l'argent dont nous autorisons la dépense ne soit point dépensé vainement ou en grande partie à des exploitations inutiles. Je respecte l'hon. secrétaire provincial et les intentions dont son esprit est pavé, mais je garde mon droit de lui dire qu'il a pu dans le passé faire erreur pour avoir été trompé, et aussi mon droit de réclamer que l'organisation qui dépensera les centaines de milliers de piastres, les millions que le gouvernement demande de verser à l'oeuvre de la tuberculose, soit efficacement dirigée et surveillée. Des médecins affirment que les $99,000 que le gouvernement a dépensés pour les maladies vénériennes n'ont pas donné tout le résultat pratique qu'il avait le droit d'en attendre et qu'une partie de ces fonds aurait été dépensée, en certains cas, au bénéfice d'hommes qui auraient exploité les malades.

C'est un devoir essentiel de l'opposition de surveiller la dépense des deniers qui sont votés par le parlement, et c'est pour remplir fidèlement ce devoir que je parle, au risque de déplaire à ceux qui semblent avoir intérêt à ce que l'opposition ne vienne pas troubler les chantres au lutrin ministériel.

Nous traversons une crise alarmante. Il faut non seulement essayer de garder ceux qui s'acheminent vers la tombe, mais aussi ceux qui nous quittent pour aller rejoindre nos frères déjà trop nombreux aux Etats-Unis. Ce qui nécessite une dépense de deniers considérable et appliquée avec un mode pratique. Il ne sert à rien d'essayer, d'une main, de guérir, et de l'autre, tolérer les moyens de protéger le mal.

La tuberculose est un mal chez nous. Elle vide des foyers. Elle sème parmi nous ses germes de mort. Il est urgent de sévir radicalement contre ce mal. Il convient d'appuyer toute mesure ayant cet objet. Il convient aussi d'accepter aide des philanthrope, disposés à dépenser une partie de leurs grandes fortunes à la lutte contre la peste blanche. Il importe avant tout de sévir contre toutes les causes du mal. Il ne sert à rien de dépenser les deniers du peuple pour détruire telle cause du fléau si, pour ne pas nuire à des jouisseurs, à des plaisirs, aux nouveaux caprices de la société, on laisse propager le mal par d'autres moyens. Mon honorable ami de Québec-Centre (le docteur Faucher), dans son éloquent exposé de la situation, a signalé l'exemple que devrait donner la classe dirigeante en modifiant ses genres de vie et d'amusement. Il a touché là un point très important, signalé aussi par d'autres sociologues et journalistes.

Dans un modeste journal dont je ne suis plus le directeur, j'écrivais un jour : "Le modernisme est une folie en train d'atteindre mortellement notre population, moralement et physiquement. Moralement, en détruisant l'esprit et la pratique du christianisme dans les classes dirigeantes. La folie de la mode est un fléau social qui affectera notre situation économique. Physiquement, parce que la mode qui veut que l'on porte de la fourrure en juillet et que l'on se promène si à la légère l'hiver est la cause des maladies qui font le plus de ravages chez nous. Dormir le jour et faire bombance la nuit dans cafés, clubs, salles de danses ou réunions, à jeux de cartes, telle est la vie de notre nouveau grand monde et tel est aussi le fléau qui contamine nos foyers, qui brise des vies et cause tant de ruines."

Tous les cas de tuberculose que je connais originent dans un rhume contracté au bal, dans telle soirée ou à la suite d'un refroidissement après un effort de travail.

La lumière du christianisme qui éclaire les consciences et réchauffe les coeurs vaut encore mieux que les rayons de l'astre qui pénètrent dans les foyers. Que l'on prenne si l'on veut toutes les précautions suggérées ou enseignées par la science des théoriciens, que le gouvernement dépense des millions du peuple pour répondre aux demandes de ses propagateurs, je dis qu'il arrivera à de piètres résultats si, par l'organisation d'une forte campagne de saine éducation non seulement dans les foyers pauvres, mais aussi das les hautes classes, il ne prend pas les moyens de sévir contre le mal. Je l'ai dit et je le répète : Si j'étais le gouvernement je dépenserais des milliers et des millions de piastres pour bien organiser une croisade contre les germes qui gâtent notre société, contre ceux qui, ayant pour mission de diriger, donnent les plus mauvais exemples. Cette croisade, je la ferais prêcher par les plus éloquents orateurs sacrés et laïques, avec solemnité, avec un décor grandiose qui puissent impressionner notre population jusque dans le tréfonds de son coeur.

Mes remarques seront peut-être désagréables à ceux qui auraient peine à changer leur régime, mais elles sont opportunes.

Le gouvernement va dépenser $100,000 par année contre la tuberculose. Il est évidemment animé d'une très bonne intention et je n'hésite pas à reconnaître le mérite de son geste. Cependant, je crois qu'en ces temps de crise, en présence de la multiplication des demandes d'assistance qui viennent du peuple au gouvernement, le gouvernement doit redoubler de prudence dans la dépense de l'argent que nous lui votons, il doit s'assurer que chaque denier est appliqué avec profit.

La prière du peuple demandant du secours est ardente. La terre se meurt, victime elle aussi du modernisme, en ce temps où le cultivateur a tant besoin de protection pour rencontrer les obligations qu'on lui a mises sur le dos afin de permettre à des véhicules de répandre l'abus et le caprice, et de développer le mal social sous le manteau éclatant mais souvent trompeur d'une prétendue civilisation.

Il ne faut pas que 50 pour cent de l'argent voté soit dépensé au bénéfice de gens qui n'attendent que cela pour se faire apôtres.

Le gouvernement peut recevoir l'appui très considérable d'hommes désireux de dépenser une partie de leur immense fortune à des oeuvres de saine philanthropie. L'offre de lord Atholstan en est la preuve. Je regrette que le gouvernement ait manifesté si peu de considération pour la proposition de lord Atholstan. Cette proposition peut être complétée. Le gouvernement semble ne pas priser l'idée de lord Atholstan de nettoyer Montréal aux conditions posées par lui. Je crois que lord Atholstan est disposé à faire plus, à faire mieux si le gouvernement le lui demande. Aux Etats-Unis, les millionnaires consacrent une partie de leur fortune à des oeuvres de charité, d'éducation, de philanthropie. N'avons-nous pas accepté, au Canada, les dons du millionnaire Carnegie? C'est aussi ce que font les millionnaires de langue anglaise du Canada et d'Angleterre. Les institutions anglaises, telles que l'Université McGill, reçoivent souvent des dons très considérables.

Je crois que le gouvernement ferait bien d'accueillir plus courtoisement l'offre de lord Atholstan. S'il n'en trouve pas les conditions convenables, il peut les discuter avec le donateur. Si l'intérêt de la province ne peut accepter l'offre de lord Atholstan, le gouvernement aura raison de le refuser.

M. Sauvé lut ensuite la lettre de lord Atholstan.

Chez les Artisans

Samedi, 1er mars, les membres de l'exécutif et les officiers de la Société des Artisans, se réunissaient dans les salles du 65ème régiment, pour un diner-causerie, organisé à la demande du président-général, avec le concours du lieutenant-colonel Emile Ranger.

Tous les directeurs-généraux et les organisateurs étaient là au nombre d'une quarantaine.

M. Bédard a exposé les raisons de travailler ferme pour l'honneur de la société et de la race entière qui bénéficieront de l'éclat qui doit rejaillir du grand voyage des Artisans à Rome et en France.

Les Artisans ont aussi tenu une enthousiaste soirée de famille, le premier mars. Après un joli programme musical, il y eut des discours. M. Bédard a montré le lien que les Artisans créent entre les divers groupes catholiques de l'Amérique du Nord. Il a fait ressortir l'importance du prochain voyage à Rome.

M. Norbert Decelles, troisième vice-président de la société et représentant des Etats-Unis, a parlé au nom de ses compatriotes. "Nous venons chercher dans le Québec, dit-il, non l'aliment du corps, mais celui du coeur et de l'âme. Pour nous, il nous faut encore lutter comme jadis, nos pères; mais pour soutenir nos efforts, il nous faut des armes. Notre clergé, nos écoles, nos paroisses, notre presse, nous offrent des instruments précieux, mais un de nos plus puissants secours, c'est la solidité de la Société des Artisans. Elle est le pilier de chez nous, soutient l'édifice de notre survivance catholique et nationale.

M. Léger, directeur-général, pour les provinces maritimes, au nom des Acadiens, exprime en termes émus, la reconnaissance de la race acadienne, pour l'oeuvre bienfaisante des Artisans chez eux.

M. Chartier, directeur général et représentant de l'agence Hone, a décrit le voyage à Paris.

On fête le grand connétable Cinq-Mars

A l'occasion du dix-neuvième anniversaire de la nomination de M. A. Cinq-Mars, comme grand connétable, des amis lui ont donné un banquet au Club Canadien, samedi soir.

Une centaine d'invités assistaient au banquet qui était sous la présidence du chef de police Pierre Bélanger.

Plusieurs discours ont été prononcés.

Le banquet avait été organisé par MM. Ovide Leclerc, Me Salustre Lavery et Paul Laflamme, secrétaire du grand connétable.

A cette occasion, on présenta à M. Cinq-Mars de magnifiques boutons de manchettes sertis de diamants.

Concert à St-Sulpice

Ce soir a lieu à la salle Saint-Sulpice, le concert organisé par Mlle Anne-Marie Bousquet au profit des oeuvres canadiennes-françaises, sous le haut patronage de Mgr A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université de Montréal. L'ouverture aura lieu à 8 heures et demie précises. Signalons le fait que Mlle Fabiola Poirier et MM. Jacquet et Prieur sont au programme.

Démission de M. Aronovici

M. Arnold Aronovici, agent général des chemins de fer nationaux sur le continent européen, a démissionné. Voilà ce qu'on annonce au bureau général de l'administration, à Montréal. M. Aronovici s'est mis en vedette dans l'achat de l'hôtel Scribe, à Paris.

En remontant vers le passé

(Suite de la première page)

ture du nez, donnent à son aspect comme un faux air de condor ou de vautour. Mais lorsqu'il parle, ses traits s'adoucissent. Il parle peu cependant, mais possède la clarté d'exposition.

Quelle binette peut bien avoir le prédécesseur de M. Taschereau à la charge de procureur-général: Gédéon Ouimet. M. Ouimet a une physionomie ouverte et prévenante, les traits virils, le front large, les yeux intelligents, le ton est grave, la phrase correcte mais substantielle et sans ornementation. C'est un avocat plaidant. C'est de plus un travailleur acharné. Vingt-sixième enfant de Jean Ouimet, de Ste-Rose, il avait été offert comme dîme au curé de sa paroisse. Reçu avocat à 21 ans, il a occupé tous les postes importants de sa profession.

Il y avait dans cette Chambre de 1867, deux députés qu'on prenait pour des frères jumeaux: M. Robertson, trésorier provincial et député de Sherbrooke, et M. Ross, de Compton. Chauves et barbus tous les deux, ayant le même accent, on pouvait facilement les confondre.

Puis nous voyons sir Georges-Etienne Cartier, de taille petite, tête fine, front large, nez mince et droit. Il parle simplement sur un ton familier.

Jean-Charles Chapais est député de Champlain et ancien député de Kamouraska. On dit que les batailles électorales du comté de Kamouraska sont mémorables. M. Chapais s'était présenté dans ce comté en 1867 mais la lutte fut si chaude qu'on ne put aborder les polls et que le siége resta vacant pendant deux ans. Jean-Charles Chapais a la physionomie douce, les traits fins, les cheveux gris et la parole facile. C'est un lutteur politique.

Hector Langevin, publiciste remarquable, ministre fédéral et député de Dorchester est "considéré comme le successeur naturel du parti conservateur dans le Bas-Canada. Il est le lieutenant de Cartier. Sa physionomie toujours souriante reflète l'humeur toujours égale de son caractère. Son affabilité est proverbiale de même que sa ponctualité."

J.-E. Bachand, député de Saint-Hyacinthe, est le ministre des finances de l'opposition en 1867. Il a un jour disséqué d'une manière admirable et surprenante le budget du trésorier provincial. De petite taille, très brun, il parle avec facilité sur presque tous les sujets.

Cheveux en paratonnerre, favoris roux, visage tacheté, grands yeux, grosse voix, occupant son siège avec une raideur magistrale, cultivateur habile et estimé, voilà Célestin Bergevin, député de Beauharnois. M. Achintre lui donne une devise qui paraît être celle de la plupart de nos parlementaires actuels: "Fais ce que peux", ce qui veut dire: "Fais le moins possible."

Le *primus inter pares* de l'Assemblée législative de 1867-1871, c'est-à-dire le président était M. J.-G. Blanchet, député de Lévis, et le plus bel homme de la Chambre. La toge et le tricorne présidentiels lui vont aussi bien que les épaulettes et le shako de lieutenant-colonel. C'était un beau militaire, un digne président de la Chambre et un médecin exemplaire.

Le comté de Montmorency a un homme remarquable: M. Cauchon, en même temps président du Sénat, ancien ministre des terres de 1855 à 1857, et ministre des travaux publics de 1861 à 1862, ancien maire de la ville de Québec. En 1867 il n'avait pu réussir à former le premier cabinet provincial. C'est un polémiste ardent, un écrivain inégal mais la franchise brutale et l'indépendance farouche sont les principaux traits de son caractère. Voilà ce qui explique son échec comme premier ministre à Québec.

Adolphe Chapleau est une des plus belles figures de cette Chambre. Elu député de Terrebonne à l'Assemblée législative de 1867 après avoir fait ses preuves comme criminaliste dans l'affaire Beauvais et comme journaliste au *Colonisateur* avec Ludger Labelle, Mousseau, Montpetit et L.-O. David, il présente l'adresse en réponse au discours du trône, en sa qualité de benjamin de la Chambre. Il discute toutes les mesures importantes, fait partie de plus de vingt comités spéciaux sans compter les comités permanents. Il a combattu le double mandat et travaillé à développer la colonisation dans son comté.

Chapleau a les traits d'une médaille grecque, dit Achintre et la chevelure d'Absalon, un organe vibrant et sympathique, la parole élégante, le langage imagé et, dans ses bons moments, une éloquence communicative et entraînante.

Le chef de l'opposition en 1867 était M. J.-G. Joly, député de Lotbinière à Québec et à Ottawa (le double mandat n'était pas encore aboli).

J.-G. Joly était né en France et avait fait ses études à Paris. C'était le type du gentilhomme: élégance, distinction, affabilité et savoir discret. Durant la première session de 1867-68, M. Joly occupait son siège de simple député. Le 9 mars 1869, au cours d'une discussion sur les subsides, il vint s'asseoir en face des fauteuils ministériels. Les finances provinciales ont été son grand cheval de bataille. Malgré ses critiques sévères, il ne s'est jamais départi de sa politesse native.

Le chef de l'opposition était avocat mais possédait une grande ferme qu'il dirigeait et où il cultivait surtout le chanvre.

Le lieutenant de M. Joly était F.-G. Marchand, député de Saint-Jean et en même temps notaire, journaliste, homme de lettres, colonel de milice et père d'une famille patriarchale. Grand, mince, élancé, Marchand avait "l'envergure d'un officier de cuirassiers", les manières affables d'un notaire, l'impassibilité d'un juge et l'esprit d'un homme de lettres. C'est en un mot un vrai *monsieur*.

Marchand avait proposé les deux mesures les plus radicales du premier parlement provincial: le bill contre le double mandat, et l'abolition de l'indemnité parlementaire.

Et que d'autres figures intéressantes nous pourrions faire passer sur cet écran, à l'aide de M. Achintre. Comme au cinéma, ce sera une pellicule en plusieurs séries. La seconde est remise à huitaine.

Louis ROBILLARD

LA TENURE A HULL

Québec, 3. (D.N.C.) — M. Taschereau vient de déposer un projet de loi pour régler le régime de tenure dans la cité de Hull.

La Commission des services publics a fait une enquête et a appris qu'une grande partie de la cité de Hull est détenue sous un régime de baux appelés constituts, en vertu desquels les propriétaires retiennent la propriété de ces terrains ou lots mais les louent à des personnes qui y ont érigé et construit à leurs frais, des maisons et autres constructions.

Ces baux ont été renouvelés à leur exportation à un prix augmenté.

Les locataires des terrains en constituts, qui ont fait des constructions sur ces lots dont la propriété appartient à d'autres, sont exposés à être chassés à tout moment. Ces locataires, craignant d'être dérangés, ne veulent pas faire d'améliorations et ceux qui ont l'intention de construire n'osent le faire de peur de déguerpir. Cet état de choses arrête le développement d'une grande partie de Hull.

C'est pourquoi on propose de régler la question de la manière suivante:

1. Les lots ou terrains détenus en vertu d'un contrat de louage, d'un bail à rente ou constitut, dans les quartiers Nos 1, 2, 3a, 4 et 5 de la cité de Hull, et sur lesquels le détenteur, le locataire, le rentier ou leurs auteurs, ont construit à leurs frais une maison qui sert de logement ou de place d'affaires au locataire ou détenteur actuel de l'immeuble ou y ont fait des améliorations, dont la valeur égale ou excède celle du lot ou du terrain, peuvent être acquis par ce dernier, en pleine propriété, en en payant la valeur au propriétaire après l'accomplissement des formalités ci-après énoncées.

2. Ce droit d'acquisition peut être exercé pendant trois ans à compter de la date de l'entrée en vigueur de la présente loi.

3. Le locataire ou détenteur de l'immeuble offre au propriétaire, ou à son agent si le propriétaire ne réside pas dans la cité de Hull, le prix qu'il entend lui payer pour l'immeuble. Cette offre est faite par un écrit qui doit indiquer le numéro cadastral de l'immeuble, le montant auquel il évalue les améliorations qu'il a faites et contenant un avis au propriétaire lui signifiant la volonté du locataire ou détenteur d'acquérir l'immeuble pour le prix qu'il offre et d'en faire fixer le prix par la Commission des services publics de Québec, si le propriétaire refuse de vendre volontairement l'immeuble pour ce prix, ou s'il n'a pas consenti à vendre dans les huit jours qui suivent la signification de l'avis.

4. L'écrit peut être fait par un notaire sous forme de sommation ou de mise en demeure et signifié au propriétaire ou à l'agent par le notaire qui l'a dressé. Il peut être aussi sous seing privé, pourvu qu'il soit fait en double et qu'il porte la signature de deux témoins, dont l'un atteste sous serment, devant un juge, un magistrat, ou devant tout fonctionnaire autorisé à recevoir les serments, qu'il était présent à la signature de l'écrit et qu'il a vu le locataire ou détenteur de l'immeuble ainsi que l'autre témoin y apposer leurs signatures.

Lorsque l'écrit est sous seing privé, il est signifié au propriétaire ou à son agent par un huissier de la Cour supérieure, qui en dresse un procès-verbal de signification, comme dans les cas ordinaires.

Si le propriétaire, dans les huit jours de l'avis, il ne donne pas son consentement à la vente de son immeuble, il peut adresser une requête à la Commission des services publics de Québec. La sentence de la Commission est finale et sans appel.

Le prix que la Commission peut fixer pour l'achat de chaque lot ou terrain ne peut excéder un montant égal à une fois et demie la valeur de l'immeuble inscrite au rôle d'évaluation de la cité de Hull pour l'année 1921-1922, déduction faite de la valeur des constructions et améliorations. Le montant de la déduction à faire est établie par toute preuve que la commission peut exiger.

Les parties peuvent cependant choisir trois arbitres pour juger leur cas avant d'aller devant la Commission des services publics. Si la sentence d'arbitrage est satisfaisante, c'est-à-dire conforme à l'article 10 cité plus haut elle est finale et sans appel. Sinon, la sentence des arbitres est nulle.

Lorsque les arbitres ont rendu leur décision, le locataire ou détenteur peut contraindre le propriétaire à lui transporter la propriété de l'immeuble, en procédant de la manière prescrite par l'article 12, et l'enregistrement du récépissé délivré par le protonotaire, et d'une copie de la sentence arbitrale certifiée par le greffier de la cité de Hull, a le même effet que l'enregistrement prévu par ledit article 12.

La prédication à Saint-Patrice

L'ouverture de la station quadragésimale à Saint-Patrice a eu lieu une semaine avant qu'elle ne s'ouvre dans les autres églises. Le R. P. Higgins a commencé à prêcher hier à la grand'messe et prêchera pendant six semaines consécutives, le dimanche matin et soir. En outre, il fera chaque vendredi à midi et demi, une courte instruction sur "Les sept paroles du Christ".

Il commencera à prêcher le soir du mercredi des Cendres dans la chapelle de la Vierge, attenant à l'église, une retraite de quatre jours pour les étudiants catholiques de l'Université McGill.

Le P. Higgins, dans son sermon d'hier, a mis les fidèles en garde contre les idées matérialistes et athées. "Nous avons besoin d'idéal, dit le prédicateur, or seule la religion catholique peut le donner. Un homme sans idéal est un cadavre: l'athéisme et le matérialisme sont une faillite. Celui qui n'a pas la foi ne doit pas parler des tragédies de la grande guerre, ni de la perte de sa famille; il doit plutôt penser à son propre sort qui est une tragédie."

Après avoir demandé à son auditoire si nos actions sont toujours d'accord avec nos paroles, le prédicateur a distingué entre l'idéal possible et impossible.

L'idéal du chrétien est possible. Il n'exige pas de voir le Christ en personne tel qu'il apparaissait en Galilée et en Judée. Le prêtre en est l'image pour le croyant. De plus, tout homme peut ressembler au Christ, en pensant et en agissant comme lui. Le P. Higgins a conclu que l'on peut représenter le Christ, par ses actes et ses paroles, partout où l'on se trouve, au club, à son foyer, au bureau, dans la rue, et partout où l'on est en contact avec les hommes.

Pour supprimer la DOULEUR, chasser les NEVRALGIES, enrayer les RHUMATISMES, rien n'égale le
Baume Analgésique
— de —
Casgrain & Charbonneau, Limitée
Pharmaciens en Gros - Montréal
En vente partout, 35c le tube

Chez Perrino Café
36, RUE NOTRE-DAME EST
Téléphones: Main 5594, 5823, 5860
Dîner des Hommes d'Affaires..... 40cts.
DEMAIN, MARDI, 4 MARS 1924
SOUPES
Pois — Légumes — Crème de Céleri
Soupe aux Huîtres
POISSONS
Doré à la Meunière
Haddock au Gratin
Pâté aux Huîtres
ENTREES
Tendre de Boeuf farci aux Champignons — Foie de Veau aux Oignons
Corned Beef aux Choux
RIGATONI, sauce Tomates
ROTIS
Gigot d'Agneau au Jus
Rôti de boeuf à l'Anglaise
LEGUMES
Patates pilées
Navets nouveaux à la Crème
Blé d'Inde en Epis (10c extra)
DESSERTS
Tartes assorties—Pudding aux fruits
Tarte Citron — Pâtisserie française
Fromages de toutes sortes —
Crème à la Glace —
Café Moka spécial
Cabinets particuliers, Musique
UN VERRE d'EKERS INDIA PALE EN FUT ? — CORROBORE
LE CHAMPAGNE DES BIERES ! — C'EST LE CHAMPAGNE DES BIERES !

Montréal paiera

Le juge Surveyer a condamné samedi la ville de Montréal à payer à M. F.-A. Grothé la somme de $6,083, au sujet de la construction du fameux pont LaSalle. La construction de ce pont avait été suspendue en 1919, par une loi provinciale qui décrétait que la ville avait six mois pour payer aux entrepreneurs Pion et Grothé, l'ouvrage accompli jusqu'à date. Les six mois écoulés, il a fallu, d'après la loi, procéder par arbitrage, et la ville a été condamnée à payer $87,500 à Pion et Grothé. La ville a soldé la note mais a refusé de payer à Grothé une somme de $6,083, que Grothé subrogé dans les droits de pion, avait dû payer pour fins d'arbitrages. La ville soutenait que le montant de $87,500 comprenait toutes les dépenses, tandis que Grothé soutenait le contraire. Le juge Surveyer a décidé que le montant décidé par les arbitres ne mentionnait pas les frais d'arbitrages, et il a comdamné la ville à payer la somme.

Le libéralisme moderne

Au club de la Réforme, samedi dernier, sous la présidence de M. W.-Clement Munn, M. Stanley Weir, ancien recorder de Montréal, a traité du libéralisme moderne. Le conférencier repasse brièvement l'histoire du libéralisme. C'est au début du vingtième siècle que le libéralisme commence à triompher. Une notable application des principes libéraux fut faite lors de la guerre avec les Boers; une autre, plus remarquable, fut faite en Irlande. On a également vu le libéralisme moderne à l'oeuvre en Egypte et aux Indes. Au Canada, les libéraux, en s'efforçant d'établir à la réciprocité, ont prouvé qu'ils sont fidèles à leurs principes. Les libéraux ont une lourde tâche à accomplir au pays. Il faut espérer que le libéralisme aura le courage de ses convictions; qu'il ajoutera aux libertés déjà acquises, le libre-échange. M. A.-R. MacMaster, député de Brome, remercia le conférencier.

Seuls le temps et l'entretien constant feront cela

Plus longtemps une voie ferrée est ancienne plus sa base est solide et par conséquent les trains circulent mieux sur les rails, pourvu comme de raison que la voie soit bien entretenue. C'est l'une des raisons pour lesquelles la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien entre Montréal, Winnipeg, Calgary et Vancouver offre le maximum de confort. De plus les trains circulant sur cette ligne ont la renommée d'être précis et sont composés de wagons les plus modernes. Tout ce qui a rapport à ces trains est calculé pour donner cette caractéristique du Pacifique Canadien, qui fait que chacun se sent chez lui. L'"Imperial" quitte Montréal, gare Windsor, à 10.15 p.m. tous les jours pour Winnipeg, Brandon, Régina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver et les endroits intermédiaires. Il transporte un wagon-observatoire à compartiments, des wagons-lits réguliers et des wagons-lits du plus récent modèle pour touristes avec toutes les plus nouvelles améliorations pour le confort, la commodité et l'économie, en plus des wagons de première classe et des wagons-lits pour colons. (réc.)

VOLEURS SACRILEGES

Des voleurs sont entrés samedi après-midi, dans l'église Saint-Denis, avenue Laurier, et ont pris un calice en or dans le tabernacle.

Albert Ferelli a été traduit, samedi matin, en Cour de police, accusé d'avoir détroussé les quarante membres du club d'échecs Mont-Royal, rue Saitne-Elisabeth, il y a quinze jours. Il a été reconnu par une victime d'après une photographie. Le juge a fixé vingt mille dollars de cautionnement et a refusé d'amoindrir la somme, du moins jusqu'après l'enquête préliminaire.

Les détectives Colangelo et Nassa, qui ont fait cette importante capture, ont aussi coffré Rossetti qui est accusé d'avoir participé au vol cambriolage de la banque d'Hochelaga, à Bordeaux.

Comme on le voit, les immigrants sont à l'honneur.

BULLETIN DU SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Volumes reliés pleine toile ou cartonnés pour ce que coûtaient, avant la baisse du franc, de simples brochures — Une collection brochée à très bas prix — Livres canadiens

Collection Mame

d'Arvor, Gabrielle: Lucie

Rebreyend, D.: Les Français aux armées de la Bulgarie

Maindron, Maurice: Récits du temps passé; Hommes et choses du vieux temps

de Trueba, Antonio: Contes du pays basques

Weyman, Stanley: La chaine d'or

Maël, Pierre: La lande aux loups

Stany, commandant: Le Passager

Drault, Jean: L'Idylle dans la Ville rouge

Price, Georges: L'Etoile du Pacifique

Mazé, Jules: Le carnet de campagne du Sergent Lefebvre; La terre sanglante; Les étapes héroïques

des Gachons, Jacques: Le Ballon fantôme

Dodeman, Ch.: Le secret du livre d'heures; La bombe silencieuse; Le tailleur d'images

Guerlin, Henri: Foules de Jérusalem et solitudes de Judée; Damaris l'Athénienne

Foley, Charles: Les mauvais gas

Bougarel - Boudeville : Pierre Bartay (prisonnier de guerre)

Laumonier, Daniel: Anne-Marie la Providence

Havard, Oscar: Les fêtes de nos Pères

Combes, Paul: Le crâne de mon oncle

de Mathuisieulx, H. M.: Les Zouaves Pontificaux : Explorateurs et terres lointaines

Gourdon, Pierre: L'Autre Guerre; Au vieux Pays

Yalb, Paul: La fille du bayard

de Brissay, Henri: Les contes de l'Epée ; Trémor aux mains rouges

Prix: franco, 55 sous (reliure pleine toile).

Livres Canadiens

	franco
Lettres de Fadette, 3ème série	.55
Lettres de Fadette, 4ème série	.55
Lettres de Fadette, 5ème série	.80
Campanules, vers	.80
Perrine et Charlot	.85
Ames et paysages	.80
Jules Faubert, le roi du papier	1.00
L'huis du passé, vers	1.10
Coups de scalpel, vers	1.10
La Vie du Père Lacombe	2.10

Collection la liseuse

Aigueperse, M.: Le mal du pays

De La Brète, Jean: Un caractère de française

Champol: Cas de Conscience; Soeur Alexandrine

Coz, Edmond: Fatal orgeuil

Lichtenberger André: La petite soeur de Trott

Noël, Alexis: Paulette se marie

Gréville, Henri: Jolie propriété à vendre; L'héritage de Xénie

Pujo, Alice: Rose Perrin

Le Maire, Eveline: La méprise de Colette

Bordeaux, Henry: La jeune fille aux oiseaux

Alciette, Pierre: Le Roman de Maddya

Segonzac, Paul: Fleur de Lys

Coleman, Marguerite : Petite Rose

Lichtenberger, A.: Notre Minnie

Prix: franco, 35 sous (volumes brochés).

Collection Familia

d'Assenoy, M.: Les Sabots de la Reine-Anne

Champol: Les Points noirs

Chandeneux, Claire: Les Terreurs de Lady Suzanne

Cooper, Fenimore: Le Dernier des Mohicans

Fleuriot, Zénaïde: Yvonne de Côatmorvan

de Lys, Georges: Le Toit des Aïeux

Perrault, Pierre: Miguy

Maryan, M.: L'Hôtel St-François

Drault, Jean: Le soldat Chapuzot

Le Mière, Marie: Tante Geneviève

de Coulomb, Jeanne: La Dame aux Oiseaux

Sandol, Jeanne: Le Puits qui parle

du Campfranc, M.: La Comtesse Madeleine

de Lamothe, M.: Les Faucheurs de la Mort (2 volumes)

Maryan, M.: Chez les autres

Prix: franco, 55 sous (volumes cartonnés).

Collection Plon

Pravieux, Jules: Un vieux célibataire

Reynès-Monlaur: Ames celtes

Nesmy, Jean: Le roman de la forêt

Romans à 45 sous franco (volumes brochés).

Ou pour $2.00 en combinaison avec les autres collections, aux conditions suivantes:

	prix normal
Un Plon	45 sous
Un Familia	55 "
Deux Liseuses	70 "
Un Mame	55 "
	$2.25

Pour deux dollars franco

Pour $2.00, pour les ventes au comptoir:

	Prix normal
Un Plon	45 sous
Un Familia	50 "
Un Mame	50 "
Trois Liseuses	90 "
	$2.35

Ou encore, pour la vente au comptoir seulement : 12 livres de la Collection Mame pour 5.00 — 6 pour 2.75.

Prière d'accompagner toute commande d'un mandat, d'un bon postal ou d'un chèque payable au pair à Montréal

Adresser les commandes au service de Librairie du "Devoir"

NEWYORK PLYMOUTH **LIGNE FRANCAISE** HAVRE PARIS
En Europe avec Luxe et Confort
Départ d'un quai couvert à New-York et arrive à un quai couvert au Havre.
SIX JOURS POUR L'ANGLETERRE
"PARIS", 12 Mars, 2 Avril, 23 Avril.
"FRANCE", 21 Mai, 18 Juin, 9 Juil.
Fameux Navires à Une Seule Classe
NEW-YORK — HAVRE — PARIS
Chicago, 12 mars 16 av Rochambeau — La Savoie 29 mrs 3 mai
22 mars 19 avril — Suffren 13 mai, 28 juin
NEW-YORK — VIGO (ESPAGNE) — BORDEAUX
toussillon 25 ms, 6 mai La Bourdonnais 15 av. 27 m
Service canadien de l'Europe à Halifax
Départs de Bordeaux tous les 21 jours des vapeurs confortables Roussillon et La Bourdonnais.
Pour renseignements, s'adresser à GENIN, TRUDEAU & CIE Ltée, Agents généraux, 24 rue Notre-Dame. O., Montréal, ou agents locaux

OVIDO
GRANDEUR CONGRESS
10c
La Perfection en Cigares
GARANTI TABAC DE HAVANE

CALENDRIER

DEMAIN: mardi 4 mars 1924
Saint Casimir, confesseur.

Lever du soleil, 6 h. 37.
Coucher du soleil, 5 h. 59.
Lever de la lune, 6 h. 09 m.
Coucher de la lune, 4 h. 52.

Lever du soleil, 6 h. 42.
Coucher du soleil, 5 h. 47.
Lever de la lune, 4 h. 07.
Coucher de la lune, 1 h. 31.

— DERNIÈRE HEURE —

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET PLUS DOUX
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 32.
Même date l'an dernier, 38.
Minimum aujourd'hui 23.
Même date l'an dernier, 25.

BAROMETRE

8 heures a.m. 30.05. 11 heures a.m. 30.04.
1 heure p.m. 30.03.

Ce qu'on attend des échanges de vue entre MM. MacDonald et Poincaré

La plupart des journaux parisiens du matin attribuent une primordiale importance à la correspondance qui vient d'être publiée — A Londres, les commentateurs reconnaissent que c'est une autre étape vers une entente durable — A Berlin

Paris, 3 (S. P. A.) — La plupart des journaux du matin à Paris reconnaissent une importance primordiale à la correspondance échangée entre les premiers ministres d'Angleterre et de France. Les missives sont généralement publiées au long.

Le *Petit Parisien*, la feuille la plus répandue, déclare que les documents constituent pour ainsi dire le préambule de pourparlers plus précis et plus vastes à inaugurer après que les comités d'expertise sur les réparations auront terminé leur tâche. Le même journal ajoute que la publication de la correspondance a cet immense avantage de faire comprendre aux Etats-Unis que si l'accord anglo-français passe dans l'ordre des choses réelles ils se trouveront, comme s'exprime M. MacDonald, en face d'une Europe unie, désireuse par les sacrifices réciproques et les arrangements de se guérir des maux dont ses peuples souffrent maintenant.

Le *Matin* aussi accorde une grande importance à ces lettres, mais les organes nationalistes, comme on pouvait s'y attendre, en sont moins convaincus. *"Pertinax"* écrivant dans l'*Echo de Paris*, établit un parallèle entre MacDonald et Poincaré à l'avantage de ce dernier, et dit que le premier ministre anglais désire prendre et retenir tout à la façon d'un Jupiter ou d'un Wilson.

Par contre, Robert de Jouvenel déclare dans le journal radical l'*Œuvre*, qu'une des lettres paraît provenir d'un honnête homme avide de résultats, et que l'autre semble avoir été rédigée par un Machiavel passionné pour l'argumentation.

M. POINCARE EST PLUS CONCILIANT

Londres, 3 (S.P.A.) — La deuxième lettre du premier ministre Ramsay MacDonald à M. Poincaré, dont le texte est publié aujourd'hui, est caractérisée par la même franchise que le premier échange de correspondance entre les deux hommes d'Etat. Continuant cette "courageuse discussion" qu'il estime nécessaire pour dissiper les malentendus, le premier ministre travailliste expose les appréhensions de plusieurs Anglais relativement à la politique poursuivie par la France, et dans la réponse le président du conseil des ministres de France essaie d'apaiser ces craintes.

Les commentateurs n'estiment point que cette correspondance va considérablement améliorer les chances d'accord final, mais elle indique néanmoins, comme l'écrit le *Morning Post*, que les deux chefs de gouvernement ont parcouru une autre étape vers l'entente durable. Le *Daily Chronicle* remarque que la réponse de M. Poincaré est peut-être le document le plus conciliant sorti de sa plume.

UNE METHODE NOUVELLE

Berlin, 3, (S.P.A.) — La dernière correspondance MacDonald-Poincaré est mise en évidence dans les journaux du matin. Le "Montagpost" en fait les commentaires suivants: "La lettre de M. MacDonald revêt l'importance d'un document historique. Pour la première fois un homme d'Etat de l'Entente scrute en entier et avec franchise toutes les questions politiques qui couvrent l'Europe comme d'un nuage de miasmes. C'est une méthode nouvelle qui fait son chemin en dépit du secret des chancelleries."

A propos de la réponse de M. Poincaré, le journal écrit: "On ne peut nier que la force morale de la personnalité de M. MacDonald n'ait une salutaire influence sur Poincaré, l'influence à laquelle ce dernier ne saurait se soustraire et qui ne sera pas sans produire des effets sur le peuple français."

LES LIBERAUX REPUDIENT CHURCHILL

Londres, 3, (S.P.A.) — La principale attraction politique à Londres est maintenant le choix des candidats pour l'élection partielle qui se tiendra prochainement dans la circonscription Abbey de Westminster. On se demande si Winston Spencer Churchill va profiter de l'occasion pour essayer de revenir au parlement.

Les conservateurs ont vainement tenté la semaine dernière d'amener M. Churchill à leur parti, mais dans une lettre adressée aux journaux l'ex-ministre se dit prêt à briguer les suffrages à titre de candidat constitutionnel indépendant, si sa candidature est généralement souhaitée. Il déclare aussi ses dispositions à coopérer de son mieux avec le parti conservateur pour enrayer la poussée du socialisme.

Le comité exécutif des conservateurs, qui se réunit aujourd'hui pour nommer un candidat n'a pas encore manifesté l'intention d'avoir le concours de M. Churchill, sauf comme franc conservateur. On a donc hâte de connaitre sur qui s'abattra son choix.

Les libéraux ont laissé entendre que si M. Churchill se présente comme indépendant il lui feront la lutte, qu'autrement ils ne contesteront pas le siège. Il y a déjà un candidat conservateur indépendant sur les rangs, mais le parti ne l'appuiera probablement pas.

Les travaillistes n'ont pas annoncé définitivement s'ils vont prendre part à la lutte, mais c'est probable. Il se pourrait donc qu'il y ait cinq candidats.

Les obsèques politiques de M. Churchill ont été célébrées, au moins en ce qui concerne les libéraux, par la "Westminster Gazette". Son principal article de rédaction ce matin est intitulé "Adieu, Winston."

La "Gazette" dit qu'il serait facile de revenir au régime de deux partis si les avis de M. Churchill étaient suivis et si un parti du centre composé de conservateurs et de libéraux se formait pour faire la guerre à tous les membres du parti travailliste comme autant de socialistes révolutionnaires, mais les libéraux vraiment dignes de ce nom refusent de se prêter à ce jeu et n'ont qu'à dire à M. Churchill "Adieu et portez-vous bien".

LES DEBUTS DES TRAVAILLISTES

Londres, 3 (S.P.C.) — Dans un discours à Bermondsey, hier soir, William Graham, secrétaire financier du Trésor, a donné un aperçu intime des débuts du parti travailliste au pouvoir. Il a déclaré que ce que le gouvernement a fait jusqu'à présent ne se rattache point au programme collectif du parti travailliste ou au parti socialiste. Les chefs travaillistes, dit-il, n'ont fait qu'aborder les nombreux problèmes de l'industrie et du commerce et ils accumulent des renseignements utiles de la plus haute valeur aux points de vue économique et social pour s'en faire des armes aux prochaines élections.

Le parti s'efforcera, dit M. Graham, d'étendre les clauses de la loi les facilités du commerce et de faire voir au peuple ce que l'usage intelligent du crédit national pourrait accomplir dans le sens de la nationalisation et du contrôle démocratique.

Le gouvernement travailliste ne peut qu'effleurer les projets qu'il a en vue, y compris celui des pensions aux vieillards, projet qui, à lui seul, comporterait des millions de livres. Il ferait ensuite appel à l'électorat pour obtenir le mandat requis pour exécuter davantage son programme.

UN HOMME CONSEQUENT

Londres, 3, (S.P.A.) — M. Ramsay MacDonald donne au public un bel exemple de persévérance dans ses idées. Personne en Grande-Bretagne ne fut moins aimé que lui durant les émouvantes années de la guerre. Du commencement à la fin du conflit, il fut opposé à la guerre et il est resté fidèle à ses principes.

M. MacDonald ne s'est pas contenté de la résistance passive. De toutes ses forces, il s'opposa à la guerre, il perdit en conséquence sa position politique et fut même expulsé de son club de golf.

Plus le conflit continuait et plus M. MacDonald intensifiait son opposition. Au début, il constata que la majorité des députés travaillistes lui étaient adverses, de sorte qu'il abandonna la présidence du parti. Plus tard, lorsque les travaillistes entrèrent dans la coalition formée par Lloyd-George, il se tint à l'écart. En 1917, il voulut aller en Russie, mais les membres de l'Union des matelots refusèrent de servir d'équipage à bord du navire où il devait s'embarquer. Quelque temps après, il songea à assister à la conférence de Stockholm par laquelle les Bolchéviques espéraient entrer en pourparlers de paix avec les classes ouvrières des Puissances Centrales. Le gouvernement lui refusa son passeport. La même année, il fut l'un des animateurs de la conférence de Leeds, qui résolut d'essayer d'établir des conseils d'ouvriers et de soldats comme en Russie.

L'élection qui se tint tout de suite après la guerre au cri de "Pendons le Kaiser" fut défavorable à M. MacDonald. Il fut écrasé aux urnes électorales et perdit son siège aux Communes. La forteresse travailliste de Woolwich le renversa. Pendant quatre années, il se tint au guet et finalement les votants d'Aberavon le renvoyèrent à Westminster en 1922.

Aidés par les extrémistes de la Clyde, les plus radicaux de la députation travailliste écossaise, M. MacDonald reconquit la direction du parti, mais avec une mince majorité. Des banquettes oppositionnistes, cet homme, dont les discours parlementaires n'avaient jusque-là éveillé guère l'attention, se révéla peu à peu comme un orateur doué pour les débats. On comprit chaque jour davantage que si les travaillistes arrivaient au pouvoir, M. MacDonald serait le premier ministre.

Politiquement parlant, il est réhabilité, mais il est encore exclus du modeste club de golf de son village de Lossiemouth. Quelques démarches ont été faites cependant avant la Noël pour l'induire à faire de nouveau partie du club. Les conservateurs étaient alors à leur déclin et il était de plus en plus évident que les travaillistes formeraient un gouvernement.

e Grand-Tronc est devenu gênant

LES VOIES DE FRET DE LA GARE BONAVENTURE A LA POINTE-SAINT-CHARLES OBSTRUENT CONTINUELLEMENT LES RUES NOTRE-DAME ET SAINT-FERDINAND

A la séance du conseil municipal, cet après-midi, M. Bédard, membre du comité exécutif, proposera à ses collègues du conseil, le détournement des wagons de marchandises du réseau national dans la partie ouest de la ville; son projet comporte l'utilisation des voies situées au nord de la rue Notre-Dame à la gare Saint-Henri jusqu'au pont Victoria au lieu des voies qui traversent les rues Notre-Dame et Saint-Ferdinand.

M. Bédard invoque dans sa motion la densité du trafic dans cette partie de la ville; les wagons de fret qui traversent les rues Notre-Dame et St-Ferdinand nuisent grandement à la circulation des tramways, des voitures et des piétons, qui est très intense à cet endroit, étant donnée la population considérable de cette partie de la ville.

De plus, ce passage à niveau est un danger constant pour la vie des citoyens, vu qu'il se trouve à proximité de l'église de St-Henri, de deux écoles et de nombreuses manufactures; puis, il existe déjà, au nord de la rue Notre-Dame, des voies de chemin de fer par lesquelles les trains de fret pourraient facilement atteindre, moyennant une courbe à l'ouest de la gare St-Henri, à proximité du pont de la rue Notre-Dame, la ligne principale des chemins de fer nationaux, s'étendant de la gare centrale au pont Victoria, laquelle ligne n'aurait qu'à être doublée.

Et M. Bédard en conclut que ce changement dans le parcours des trains de fret en question rendrait inutile la voie double sur laquelle ils circulent et aurait pour excellent résultat la suppression d'un passage à niveau; cette amélioration pourrait être effectuée à un coût peu élevé; la permission accordée par l'ancienne municipalité de St-Henri à la Compagnie de Chemin de Fer du Grand-Tronc, pour la traverse des rues Notre-Dame et St-Ferdiand, doit ne plus exister aujourd'hui; le changement suggéré dans la présente résolution constituerait une grande amélioration, non seulement pour la quartier St-Henri, mais pour tout l'ouest de Montréal.

DEUX PETITIONS

MM. Budyk et Budyk, avocats, pétitionnent le conseilt au nom d'une association de cordonniers de Montréal, pour protester contre le projet de règlement fixant les heures d'ouverture de leurs établissements de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

M. Wilfrid Parisien, membre de la Chambre de commerce de Montréal, propose au conseil la tenue d'un plébiscite sur le changement de l'heure par l'intermédiaire de la poste. Il suggère que les facteurs distribuent des cartes pour connaître l'opinion des contribuables. Ces cartes seraient déposées dans les domiciles vers le 1er avril, et recueillies par les facteurs les jours suivants, après avoir été remplies par les contribuables. Le conseil nommerait deux personnes chargées de recueillir ces cartes au bureau de poste et d'en faire le décompte. L'on proclamerait ensuite le résultat du plébiscite, qui ferait loi par la suite.

L'exposition de Montréal

Les ouvriers d'Hochelaga et de Maisonneuve favorisent le projet d'une exposition nationale à Montréal, à l'encontre du conseil du *Board of Trade* et de certains ministres de la province. Ils ont approuvé une résolution énergique sur ce point, qu'ils ont soumise au conseil municipal; la résolution est rédigée dans les termes suivants:

"Attendu qu'une exposition industrielle à Montréal sous une forme internationale, permettrait à tous les pays où le Canada fait de grandes dépenses pour ériger des pavillons dans les expositions, comme présentement en Angleterre et en Floride, pour annoncer les produits canadiens tant de la ferme que de l'industrie, de venir prendre connaissance de nos produits sur les lieux et de se rendre compte de nos moyens de transport;

"Qu'il soit résolu par le club ouvrier de Maisonneuve que demande soit faite au premier ministre du Canada, de prendre une partie des argents dépensés à l'étranger pour subventionner la compagnie d'exposition industrielle de Montréal, ou bien de prendre sa part des dépenses qu'une telle exposition encourrait, afin de recevoir dignement les étrangers qui viendraient nous visiter pour nous faire connaitre leurs produits tout en prenant connaissance des nôtres.

"Qu'il soit résolu qu'une copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre, au conseil municipal de Montréal et aux journaux."

Une lettre de Mgr Campeau

Ottawa, 3 (S.P.C.) — Mgr L.-N. Campeau, qui administre le diocèse d'Ottawa, en l'absence de Mgr Emard, en voyage à Rome, a adressé hier une lettre circulaire au clergé du diocèse à l'occasion de l'approche du temps du Carême. La lettre contient l'exhortation suivante:

"Ne conviendrait-il pas de profiter de la sainte quarantaine pour réagir contre l'immodestie du vêtement, les danses lascives et l'intempérance, fléaux qui font tant de mal à nos familles chrétiennes?"

L'infaillibilité du pape et l'union des églises

Londres, 3 (S. P. A.). — Le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, rappelle dans une lettre pastorale adressée aux catholiques de son diocèse qu'il y aura un vide à combler avant d'effectuer l'Union des Eglises chrétiennes. Le cardinal dit que le clergé catholique est prêt à faire de grands sacrifices pour restaurer l'Angleterre à l'unité chrétienne. Il déclare cependant que l'infaillibilité pontificale est une doctrine fondamentale de l'Eglise catholique et que toutes les discussions sur l'union seront vaines et ne constitueront qu'une pure perte de temps tant que les autres Eglises n'auront pas accepté cette doctrine.

Reliques du Dixmude

Rome, 3 (S. P. A.). — On rapporte que les pêcheurs qui tendent leurs filets au large du cap San-Marco, Sicile, ont découvert plusieurs objets ayant appartenu au personnel du dirigeable français *Dixmude*, détruit par la tempête il y a quelques mois au cours d'une envolée au-dessus des côtes africaines. Parmi les articles trouvés, il y a un appareil de télégraphie sans fil, un baromètre, une lumière de poche, un drapeau français, un ordre du jour louant l'équipage du *Dixmude* et quelques cartes de visite.

On présume que la carcasse du vaisseau aérien gît sous l'eau à proximité de San-Marco.

John Bull et les traités

Genève, 3. (S.P.A.) — Le fonctionnaire de la Ligue des nations qui est chargé de l'inscription des traités a été étonné l'autre jour de recevoir du ministère des affaires étrangères britannique la copie d'un traité conclu entre la Grande-Bretagne et la Suède, à l'occasion du mariage récent de lady Louise Montbatten et de son Altesse Royale le prince Gustave-Adolphe, prince héritier du royaume de Suède. Cette convention a été signée à Stockholm, le 27 octobre 1923.

Lorsque le secrétaire suédois permanent à Genève apprit avec quel soin scrupuleux la Grande-Bretagne observe la clause du pacte requérant l'inscription des traités, il se mit aussitôt en communication avec le gouvernement de son pays pour lui conseiller de suivre cet exemple.

Monnaie dépréciée, achats en hausse

Strasbourg, France, (S. P. A.). — Les habitants de Strasbourg, effrayés de la baisse du franc en ces derniers temps, ont fait un grand nombre d'achats supplémentaires. La même chose s'est produite dans la ville lors de la dégrigolade du mark.

A Strasbourg, les prix sont en général de moitié moins élevés qu'au delà du Rhin en territoire allemand.

La population locale est avide de se procurer des dollars américains. Leur confiance en la monnaie américaine est sans bornes. La dépréciation de la livre sterling a rendu la population moins ardente pour la monnaie anglaise.

Le froid en France

Paris, 3 (S.P.C.) — Une vague de froid passe actuellement sur la France. En plusieurs endroits, le baromètre marque extrêmement bas. Dans la région d'Aurillac, département de Cantal, on a eu 11.6 au-dessous de zéro. De certaines autres localités, on raporte une température de 13 en bas de zéro, mais ce n'est pas confirmé.

Quelques décès sont attribués à la rigueur du froid. Ces morts sont survenues justement dans les endroits où il fait le plus chaud l'été, à l'ombre.

Ordinations

Samedi, 15 mars, à la basilique de Montréal, Sa Grandeur Mgr Gauthier conférera le sacerdoce aux RR. PP. Philippe Deschamps, Irénée Lavallée, Paul-Albert Trudeau et Antoine Cholette, C.S.V., et à M. l'abbé Joseph Pelchat, du diocèse d'Haileybury. M. l'abbé Wilfrid Bélanger, de Prince-Albert, sera fait sous-diacre et M. Romuald Chayer, de Montréal, recevra la tonsure.

Fin d'une grève

Lisbonne, Portugal, 3. (S.P.A.) La grève des employés du service civil a pris fin. Les salaires seront haussés. Cette grève durait depuis quelque temps.

Mariage Parrot - Savoie

Ce matin, en l'église Saint-Pierre-Claver, M. l'abbé Aurèle Parrot, professeur de Saint-Jean, a béni le mariage de Mlle Eliane Parrot, fille de M. Adolphe Parrot, avec M. Edmond Savoie, de Montpellier, Vermont. M. Adolphe Parrot a servi de témoin à sa fille, et M. Charles-Edouard Parrot accompagnait son beau-frère.

M. l'abbé Parrot, cousin de la mariée, a prononcé une courte allocution.

Après un déjeuner chez M. Adolphe Parrot, M. et Mme Edmond Savoie ont pris le train pour Toronto et les chutes Niagara; à leur retour, ils habiteront Montpellier, Vermont.

Chanoine honoraire

Rimouski, 3 (D. N. C.). — M. le chanoine Verrault, curé de l'Ile-Verte, vient d'être nommé par Rome chanoine honoraire de Rimouski, en remplacement de S. G. Mgr Ross.

DOUZE HOMMES MALHEUREUX

LES JURES DANS L'AFFAIRE DELORME SE PLAIGNENT DES CONDITIONS DANS LESQUELLES ILS SONT OBLIGES DE VIVRE

La séance de cet avant-midi, au procès Délorme, a été d'un caractère plutôt gai. A l'ouverture de la séance, un juré s'est levé et au nom du tribunal a exposé une foule de doléances sur les pénibles conditions d'existence dans lesquelles ils vivaient.

Tout d'abord, il a exposé que dans l'hôtel où ils nichaient, il faisait remarquablement froid au point que pour se coucher, il leur a fallu revêtir leurs paletots. Par voie de conséquences, les chambres de bain sont d'une froidure sibérienne qui commandent pour les frais stricts de toilette, un ascétisme exagéré. Le désagrément serait encore supportable si à tout le moins les accessoires ne manquaient pas. Le vérité est qu'il n'y a pas une serviette et que les mandataires de la justice sont obligés de suivre l'exemple de Diogène. La guigne les poursuit jusqu'à la cuisine. On leur a servi du beurre que l'on appelle par déguisement poli du beurre de cuisine. Au surplus, les pauvres gens n'ont pas eu la consolation de délibérer en paix et un curieux est venu les écouter.

Me Calder a protesté que la Couronne verrait à rétablir les choses et que les jurés seraient entourés de surveillants irréductibles et survigilants. Là-dessus, Me Lucien Gendron a demandé, puisqu'il existait un système de surveillance pour les jurés, quelle était cette surveillance, le fait étant tout nouveau pour lui. Me Calder piqué par ce qu'il estimait être un reproche, en dépit des dénégations réitérées de Me Gendron, a protesté que pour dorée qu'elle fût, la pilule y était quand même.

Le témoin Dépocas a été rappelé à la barre, ce matin, et réduit à quia par Me Germain. Au récent interrogatoire, Me Germain lui avait demandé si auparavant Me Pruneau auquel Dépocas parlait de l'auto Franklin, lui avait demandé quelle sorte d'auto c'était. Dépocas serait alors allé trouver M. Wilson qui avait un catalogue Franklin et serait revenu dire à Me Pruneau que c'était un Brougham. M. Dépocas avait alors répondu que ce n'était pas vrai et qu'il avait tout de suite répondu à Me Pruneau que l'auto de l'abbé était un vieux Franklin, et avait soutenu cette affirmation énergiquement. Ce matin, Me Germain est revenu à la charge avec des détails très précis et Dépocas a avoué que les choses s'étaient passées telles que l'avait exposé Me Germain.

Le témoin a expliqué cette contradiction absolument flagrante en disant tout d'abord qu'il n'avait pas compris. Puis comme Me Germain anéantissait cette théorie, il a dit qu'il ne s'était pas rappelé ces détails, mais que maintenant il s'en souvenait.

M. Beauchamp a déclaré que en novembre 1921, il avait remisé son auto dans le garage en face de celui de l'abbé Délorme et que les portes de son garage n'étaient pas barrées et qu'on lui avait volé divers articles déjà.

Le chef de police Lorrain raconte qu'après avoir averti le prévenu qu'il irait faire des fouilles le lendemain relatives à l'audition des comptes et pour le testament, a reçu, le matin même du jour où il allait faire des fouilles, la montre de Raoul Delorme, dans une boîte à cigarette.

MM. A. Saint-Mars et O. Turgeon produisent et identifient ensuite la casquette de Raoul Delorme trouvée sur le chemin de la Côte-St-Michel. M. Turgeon raconte aussi qu'il a vu sur le verglas à la côte St-Michel, de grandes taches de sang.

Les funérailles de l'abbé Gaudreau

St-Hyacinthe, 3, (D.N.C.) — Les funérailles de M. l'abbé Gédéon Gaudreau, ancien curé de Saint-Hilaire-sur-Richelieu décédé ici, la semaine dernière, ont eu lieu samedi dernier. Un premier service funèbre a été chanté à la Cathédrale de St-Hyacinthe par M. le chanoine L. A. Sénécal, curé de la Cathédrale, assisté de MM. les abbés C. H. Lafontaine, curé de Saint-Joseph d'Yamaska, et L.-P. Phaneuf, assistant-aumônier de l'Hôtel-Dieu, comme diacre et sous-diacre. Au séminaire où l'inhumation a eu lieu, un deuxième service a été célébré à 10 heures 30. M. le chanoine Léon Pratte, supérieur, officiait assisté de MM. les abbés Auguste Proulx et Hector Bernard, comme diacre et sous-diacre.

Communistes arrêtés à Berlin

Berlin, 3 (S.P.A.) — Deux cents communistes, dont deux députés, ont été arrêtés hier à Jena pour avoir essayé d'empêcher une assemblée d'une organisation de jeunes nationalistes. La police de Jena, avec du renfort venu d'autres villes, a été obligée d'user fréquemment du bâton pour disperser les communistes.

Dans un discours en présence d'un groupe de catholiques allemands, hier soir, le ministre du travail, M. Henrich Brauns, a dit qu'il y a 5,000,000 de sans-travail actuellement en Allemagne et que 15,000,000 de personnes sont au crochet de l'Etat.

Le temps

Toronto, 3 — Température probable dans la région de Montréal: Vents du sud, beau aujourd'hui et demain, plus doux.

Bulletin du service de librairie du Devoir

UNE VEINE INESPEREE

Ceux qui n'ont pas su tirer profit de la "Petite collection" assistent à une chose qui ne se voit pas souvent deux fois: l'occasion qui ne repasse jamais par le même chemin frappe de nouveau à leur porte. Une collection, à tout considérer, meilleur marché que la petite collection

Plusieurs lecteurs nous disent au sujet de la Petite collection *qui est maintenant épuisée: "Offrez-nous quelque chose d'analogue."*

Ou encore: "Je regrette de n'avoir pas profité de l'occasion en commandant davantage."

La Chance est quelquefois bonne déesse. Comme la Fortune, sa soeur, il lui arrive de sourire de nouveau à ceux qui ont eu l'audace ... de la manquer.

Nous offrons aujourd'hui l'équivalent de la Petite collection. *Les prix sont plus élevés, mais les volumes sont bien mieux. Les premiers comptaient de soixante à soixante-quinze pages; ceux-là comptent de cent soixante-quinze à deux cents pages et sont présentés sous une élégante couverture en trois couleurs. On peut les offrir en cadeaux. De plus, tous les auteurs sont connus. Enfin il y a 14 titres bien assortis, c'est-à-dire que la collection compte quatorze ouvrages différents.*

Voici les prix, sans frais postaux, sans frais d'assurance dans tous les cas:

25 *sous* ..... *l'unité*
10 *pour* $2.00
14 *pour* $2.60

C'est-à-dire qu'en prenant les 14 titres ou volumes de la collection on a pour $2.60 sans frais de port et d'assurance ce qui coûterait, avec les frais de port et d'assurance, au tarif de l'unité, $3.80.

N'est-ce pas là une chance magnifique et qui justifie ce que nous écrivions plus haut. Commandez cent fois quatorze titres et vous gagnez cent vingt dollars!

La Revue des Bonnes lectures *écrit au sujet de cette collection qui s'appelle* Foyer-Romans:

"Cette collectino a sa place parmi les meilleures publications destinées à la famille."

Voici maintenant la liste des titres en vente:

14 *TITRES EN VENTE*

1—*LA DAME DE LA PALLE-BLEUE—par Clément d'Olhe*
2—*DEMI-SOEURS—par Salva du Béal*
3—*LA PLUS RICHE—Mary Floran*
5—*NON LICET—Berthe Neuilliès*
6—*LA PETITE CLARY—Maria Donal*
7—*AMES FORTES—O. de Férenzy*
9—*PASCALETTE—B. de Puybusque*
11—*LE CHEMIN DE LONGUE ETUDE—F. O'Noll*
12—*QUI?—Pierre Gourdon*
13—*LE COFFRET BYZANTIN—Lionel de Movet*
14—*ENEZ HEUSSA—S. de Béal*
15—*LE FILS DE STENIO MORELLI—E. Coz*
16—*L'ANCRE AU PORT—Jean Guy*
17—*LE COMTE RAMANES—A. Dreyer*

N. B.—Nous avons laissé les numéros officiels de la série pour faciliter les commandes.

Si vous désirez La plus riche, Le coffret Byzantin *et* Le Comte Ramanes, *vous n'avez qu'à faire chèque payable au pair à Montréal, mandat ou bon postal pour le plein montant et à nous indiquer: "Veuillez m'adresser les nos 3, 13 et 17." C'est simple et rapide.*

On trouvera en deuxième page du Devoir *d'aujourd'hui la liste ordinaire de ce que nous avons pour quelque temps sur nos rayons. On aura profit à la consulter, elle s'est accrue depuis samedi d'un ou deux titres nouveaux dans chaque collection.*

Nous supprimons aujourd'hui l'annonce de S. François de Salles *et* notre Coeur de chair, *qui est épuisé. Il reste encore quelques* Appels souverains *d'Henry Ardel, à 75 sous au comptoir, par la poste 83 sous.*

UNE LOI ARBITRAIRE

Ce que pense un intéressé du nouveau tarif sur les camions

Nous avons eu ce matin une entrevue avec l'un des gérants d'une maison importante qui possède de nombreux camions.

Ce monsieur nous dit que la refonte de la loi à Québec, de l'avis des intéressés, a pour but de supprimer le service des transports par camions et favorise de toute évidence les compagnies de chemin de fer.

Le gouvernement recevra très probablement des protestations véhémentes, si la loi n'est pas modifiée.

On prétend la justifier par la protection des routes, mais les routes doivent être construites de telle façon qu'elles résistent à l'usure nécessaire. C'est ce que l'on fait aux Etats-Unis. Il est ridicule, dit notre informateur, de vouloir bloquer la marche naturelle du progrès.

Il nous fait voir un tableau qui indique les changements. Ils sont en réalité, fantastiques.

En voici quelques-uns:

	Tarif de 1923	Tarif de 1924
Camion de 5 tonnes	$250.00	$440.00
Camion de 3 tonnes	$150.00	$330.00
Camion de 2 tonnes	$50.00	$210.00

Le type *Flyer*, camion à bandages pneumatiques qui payait l'année dernière $75 paiera $150 cette année.

Les compagnies d'autobus sont ruinées, de même que les maisons qui vendent ces camions si le tarif est maintenu. Et les intéressés trouvent la loi d'autant plus inique qu'elle est faite censée pour protéger les routes mais qu'en réalité elle ne les protège pas puisque les camions les plus lourds, ceux de trois tonnes et de cinq, ne peuvent dépasser les limites de la ville de Montréal. C'est donc à tout le moins la ville de Montréal qui devrait percevoir l'impôt puisque ses chaussées sont les seules à en souffrir.

On supprime donc un mode de locomotion en usage dans tous les pays civilisés. C'est la continuation du régime de l'arbitraire. Il va de soi naturellement que les lourds camions de la Commission des liqueurs et de la ville de Montréal pourront continuer à voyager par les rues sans ennuis puisqu'ils sont soustraits à l'impôt.

Les conservateurs n'avaient pas prévu ces concessions à l'Ouest

Ottawa, 3 (D. N. C.). — Libéraux et conservateurs tiendront leur premier "caucus" demain pour discuter diverses questions politiques importantes. M. Meighen parlera ce soir, mais il ne présentera lui-même aucun amendement. L'opposition attendra les discours de MM. King et Forke avant de choisir les termes de cet amendement qui peut porter sur le tarif, la politique générale du gouvernement ou les accusations portées contre divers ministres.

Les conservateurs paraissent un peu désemparés par la tournure que prennent les choses. Ils ne s'attendaient pas à ce que les libéraux oseraient aller si loin dans la voie des concessions aux progressistes ni à ce que ceux-ci sauteraient tout de suite sur l'appât. Ils commencent à soupçonner que M. Crerar et Dunning avaient préparé cette mise en scène lors de leur dernier voyage à Ottawa.

Décès

LIPPE — Le docteur Joseph Lippé, décédé à Saint-Ambroise le 2 mars. Les funérailles auront lieu mardi, le 4. Parents et amis sont priés d'y assister.

LA NAVIGATION

DES COLONS POUR L'OUEST

ARRIVEE DU *METAGAMA* AVEC 427 PASSAGERS DE TROISIEME CLASSE. — CONSTRUCTION DE DEUX NAVIRES. — VENTE DES VAISSEAUX DU GOUVERNEMENT AMERICAIN

Le *"Metagama"* de la compagnie du Pacifique-Canadien, est arrivé à 8h. 30 samedi soir à St-Jean. Il venait de Liverpool et de Belfast. Le *"Metagama"* avait en troisième classe 427 passagers, en grande partie des colons qui se dirigeront vers l'Ontario et vers l'Ouest.

UN NOUVEAU CARGO

Le contrat en a été donné par James Playfair, de la "Great Lakes Transportation Company, Limited," à la "Midland Shipbuilding Company". Ce navire, d'une longueur de 530 pieds, ne sera pas prêt avant 1925. La "Matthews Steamship Company" est aussi à faire construire un navire par la "Collingwood Shipbuilding Company". Il mesurera 550 pieds et sera lancé en septembre prochain.

LE *"HOMERIC"* AMELIORE

On est à construire 37 réservoirs pour l'huile de chauffage à bord du *"Homeric"*. Ces réservoirs auront une capacité de 5,050 tonnes. Différentes améliorations seront effectuées dans les salons du paquebot.

REMIS EN VENTE

Tous les vaisseaux possédés par le "United States Shipping Board" sont remis en vente et seront cédés aux plus hauts enchérisseurs.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le *"Montrose"*, du Pacifique-Canadien, parti de Liverpool samedi pour Saint-Jean. Le *"Marburn"* du Pacifique-Canadien, arrivé à Liverpool. Le *"Berengaria"*, Cunard Line, attendu à New-York, mercredi matin. L'"*America*", United States Lines, attendu à New-York tard après-midi ou demain matin. Le *"Colombo"*, Italia America, arrivé à New-York, samedi, venant de Naples. Le *"Thuringia"*, United American Lines, attendu à New-York, demain soir. Le *"Western World*, Munson Lines, attendu à New-York, ce matin. Le *"Fort Victoria"*, Furness Bermuda Line, attendu à New-York, ce matin. Le *"Tuscania"*, Anchor Line, arrivé à Monte Carlo à 11 h. 30, samedi matin. Le *"Kungsholm"* Swedish American Line, attendu à Halifax pour le 8 mars, en route pour New-York. Le *"Rochambeau"* ligne française, arrivé au Havre à 1 h. a.m. samedi matin.

NOS NAVIRES MARCHANDS

Le *"Canadian Carrier"*, parti de St-Christophe, le 1er mars pour Antigua. Le *"Canadian Importer"*, parti de Port Kembla, le 29 février, pour Vancouver. Le *"Canadian Otter"*, arrivé à Halifax le 29 février.

ARRIVAGES

La Havane, 1er mars. — L'"*Erholm*", St-Jean.

Algers, 29 février. — Le *"Providence"*, de New-York.

Naples, 27 février. — L'"*Empress of Scotland*", New-York.

Fayal, 29 février. — L'"*Asia*", New-York.

Monaco, 1er mars. — Le *"Tuscania"*, New-York.

DEPARTS

New-York, 2 mars. — Le *"Bakken"*, St-Jean.

St-Jean, N.-B., 1 mars. — Arrivées: Le *"Metagama"*, Liverpool; le *"Minas Prince"*, Perth Amboy.

Départs: Le *"Eidsfjeld"*, Portland; le *"Susan Merask"*, La Havane, le *"Munplace"*, La Havane; le *"Chignecto"*, Bermudes.

Deux mars. — Arrivées: le *"Balfour"*, Anvers. Départ: *"Cutty Sark"*, Las Palmas.

LES PASSEPORTS

A partir du 15 mars un passeport coûtera $5 et non plus $2. Ainsi en aurait décidé le gouvernement au dire d'officiers de compagnies de navigation.

Courriers anglais et étrangers

LUNDI, 3 MARS

Destination Chine et Japon, "President Jackson", départ de Victoria le 9 mars. Courrier ferme au bureau de poste à 6 h. p.m.

MARDI, 4 MARS.

Destination Chine et Japon, "Alabama Maru". départ de Victoria 10 mars. Courrier ferme 6 h. p.m.

Destination: Terre-Neuve; courrier ferme au bureau de poste à 4 h. p.m.

Destination: Jamaïque. Départ de New-York 5 mars. Courrier ferme à 6 h. 30 a.m.

MERCREDI, 5 mars

Destination: St-Christophe, Antigua, Barbade, Trinidad, Guyane britannique. Paquets poste et correspondance spécialement adressée seulement, "Canadian Squatter". Départ d'Halifax de 7 mars. Courrier ferme à 3 h. p.m.

JEUDI, 6 MARS

Grande-Bretagne, Europe, Afrique et Asie occidentale, (lettres seulement). "Metagama". Départ de St-Jean, le 7 mars. Courrier ferme à 9 h. a.m.

Destination: Allemagne (paquets-poste seulement), "Balfour". Départ de St-Jean, le 8 mars. Courrier ferme au bureau de poste à 4 h. p.m.

Brésil. Départ de New-York le 9 mars. Courrier ferme à 7 h. a.m.

VENDREDI MARS 7

Grande-Bretagne, Europe, Afrique et Asie occidentale (lettres seulement), "Berengaria". Départ de New-York le 8 mars. Courrier ferme à 7 h. p.m.

Destination: Allemagne, (paquets poste seulement), "Grey County". Départ de St-Jean, le 9 mars. Courrier ferme à 4 h. p.m.

C. GERMAIN,
pour directeur des postes.
Montréal, 1er mars 1924

LES AFFAIRES MUNICIPALES

Deux questions importantes

LE CONSEIL SE PRONONCERA SUR LA TENUE D'UN REFERENDUM TOUCHANT L'AVANCE DE L'HEURE ET SUR UN PROJET D'USINE HYDRO-ELECTRIQUE A CARILLON

Le conseil municipal doit débattre cet après-midi, la question de l'heure d'été. On prévoit que le conseil va accepter le projet d'un referendum sur l'heure. M. Sansregret va proposer qu'il soit tenu le jour des élections, de façon à profiter de la machine électorale une fois mise en mouvement, le tout au profit du trésor.

M. Trépanier va proposer un referendum et demander qu'il ne soit tenu pas plus tard que le 15 avril prochain.

Voici le texte de la résolution de M. Sansregret:

"Attendu que la question de l'avance de l'heure a, ces dernières années, donné lieu à des controverses; que cette question est plutôt une affaire d'opinion qu'une affaire d'administration municipale; qu'il serait opportun de consulter les électeurs sur cette question.

"Il est proposé que, dans le but de s'assurer de l'opinion des contribuables à ce sujet, sans encourir des frais trop considérables, le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander aux électeurs, lors des prochaines élections générales municipales, s'ils sont ou ne sont pas en faveur de l'avance de l'heure pendant les mois d'été, les électeurs devant répondre à cette question au poll où ils doivent enregistrer leur vote pour la mairie, et ce, afin que chaque électeur ne puisse se prononcer plus d'une fois sur cette question et d'obtenir l'expression fidèle de l'opinion de l'électorat."

UNE USINE D'ENERGIE ELECTRIQUE

M. l'échevin Sansregret va proposer aujourd'hui, à la demande du maire Martin, une résolution devant le conseil, pour la construction d'une usine d'énergie hydroélectrique, à Carillon, sur la rivière Ottawa. Elle pourra développer environ 200,000 c.v. et sa construction coûtera environ $40,000,000 à $50,000,000. L'idée du maire et aussi de l'échevin Sansregret est qu'une usine de cette importance pourra fournir l'énergie électrique à meilleur marché, sans compter qu'un grand nombre d'hommes de métier et de journaliers y trouveront du travail. Si le conseil approuve le projet, le gouvernement fédéral sera prié d'édicter toute loi qui sera nécessaire pour que cette vaste enntreprise puise être menée à bonne fin.

"Je crois, dit M. Sansregret, que cette usine serait un grand actif non seulement pour la cité de Montréal, mais aussi pour toute la province. D'ailleurs, il ne s'agira pour le conseil que d'exprimer une opinion simplement, car la ville ne prend aucune part à la construction de l'usine. Le seul inconvénient à craindre pour Montréal serait que la construction causât un abaissement du niveau du Saint-Laurent et des experts nous ont assurés qu'il n'en serait rien. Par conséquent, rien ne s'oppose à ce que nous approuvions la chose et je suis d'avis que tous les échevins appuieront la résolution.

Voici le texte de la résolution qui va être soumise au conseil par M. l'échevin Sansregret:

"Attendu que les journaux de Montréal et d'Ottawa ont annoncé que les plans et devis pour la construction d'une usine hydroélectrique, à Carillon, sur la rivière Ottawa, pour au moins 200,000 c.v. avaient été soumis au gouvernement pour son approbation.

"Attendu qu'un syndicat de capitalistes, à la tête duquel se trouve M. E.-A. Robert, de Montréal, paraît-il, est prêt à financer cette entreprise immédiatement,

"Attendu que la mise à exécution de ce gigantesque projet nécessitera une dépense de 40 ou 50 millions de dollars, dont la ville de Montréal profitera dans une large mesure, et procurera de l'emploi à plusieurs milliers d'ouvriers de métiers et de journaliers pendant une période de trois ans.

"Attendu que la construction d'une usine de cette importance permettra au public d'avoir l'énergie électrique à meilleur marché et assurera, de plus, un ample approvisionnement de force motrice pour un grand nombre d'année à venir et encouragera l'établissement d'industries dans la ville de Montréal à raison du fait qu'il sera possible d'obtenir l'énergie électrique à des prix minimes.

"Pour ces raisons, le conseil se déclare par les présentes en faveur de ce projet, et il prie le gouvernement fédéral d'édicter toute loi qui sera nécessaire pour que cette vaste entreprise puisse être menée à bonne fin; et qu'une copie de la présente résolution soit transmise au premier ministre, le très honorable Mackenzie King, aux membres du cabinet et à tous les députés fédéraux représentant les circonscriptions électorales de Montréal".

Mort de la princesse Louise

Wiesbaden, Prusse, 3. — La princesse Louise, de Belgique, est morte à quatre heures samedi après-midi. Elle souffrait de pneumonie depuis quelque temps. Elle était la fille aînée du roi Léopold II, de Belgique. Elle naquit à Bruxelles le 9 avril 1858. A 17 ans, son père la donna en mariage au prince Philippe de Saxe-Cobourg-Gotha, qui avait quatorze ans de plus qu'elle et dont la conduite était repréhensible. Plus tard, le prince demanda l'interdiction de sa femme et celle-ci fut placée dans un asile en Saxe. Elle s'évada en 1904 avec l'aide du comte de Mattachich. En 1906, le prince Philippe obtint le divorce. Le scandale de l'enlèvement de la princesse écarta cette dernière de la haute société et elle eut à faire face à des embarras financiers tout le reste de sa vie.

Un cabinet catholique en Belgique

Bruxelles, 3. — L'"Etoile Belge", se faisant l'écho de l'opinion générale, dit que M. Renkin constituerait un cabinet catholique-libéral.

SYNDICAT CATHOLIQUE NATIONAL — No 1

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le Syndicat catholique et national des plombiers s'assemble ce soir, à la salle no 1, édifice des Syndicats, 655, deMontigny est. M. M. Dieumegarde présentera un intéressant rapport. Plusieurs questions très importantes sont à l'ordre du jour. Les membres sont tous priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DE LA CONFECTION

Ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle no 2, édifice des Syndicats, 655, deMontigny est, assemblée du Syndicat catholique et national des employés de confection. Le comité exécutif présentera son rapport. Rapport des visiteurs de malades. Tous les membres sont priés d'assister.

Le comité exécutif du Syndicat présente à M. C. Bernier, ex-président du Syndicat et président du conseil, ses plus vives sympathies pour le deuil qui vient de le frapper par la mort de son père bien-aimé.

EMPLOYES DE CHEMIN DE FER

Le Syndicat des employés de chemin de fer se réunit ce soir, à 8 heures 15 à la salle no 3, édifice des Syndicats, 655, deMontigny est, Rapport de l'exécutif et des officiers. Rapport du comité de la constitution. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES PRESSIERS No 2

C'est ce soir, à 8 heures 15, à la salle no 4, édifice des Syndicats, qu'a lieu l'asemblée régulière du Syndicat catholique et national des pressiers de journaux. Rapport de l'agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport du comité du concert-boucane. Par ordre.

EMPLOYES MUNICIPAUX

Le Syndicat des employés municipaux s'assemble ce soir, à 8 heures 15, à la salle de l'Union du Commerce, 149, Berri. Le comité exécutif présentera son rapport. Plusieurs questions très importantes à l'ordre du jour. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

OUVRIERS TEXTILES

C'est ce soir, à 8 heures 30 précises, à la salle de l'Union St-Joseph, 1880, Notre-Dame ouest, qu'a lieu l'assemblée du Syndicat des ouvriers textiles, local no 1. Il y aura initiation de nouveaux membres, discussion sur la question du tarif contre les cotonnades étrangères. Tous les gareurs de métier et les gareurs d'autres départements et les *slashermen* sont invités à la réunion. Par ordre. A. Blais, président.

SYNDICAT DES TYPOS

Le Syndicat des typos tiendra une réunion très importante, mercredi prochain, à laquelle tous les membres du Syndicat sont instamment priés d'assister. L'ordre du jour comporte une très importante questions : l'établissement d'un fonds de pension. Un comité spécial fera rapport sur le sujet. L'agent d'affaires présentera son rapport. Les délégués aux différents conseils : conseil d'imprimerie, conseil central, donneront aussi leur rapport. Il y aura initiation de nouveaux membres. L'assemblée commencera à 8 heures 30 précises et se terminera à 10 h. 30 précises.

Université de Montréal

COURS DE LANGUES ETRANGERES DE L'ABBE HENRI JASMIN

Les cours de langues étrangères de l'abbé Henri Jasmin à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, 185, rue Saint-Denis, ont lieu à huit heures du soir: le mardi pour l'Italien, le jeuli pour l'espagnol et le samedi pour l'allemand. Par exception, il n'y aura pas de cours d'italien mardi le 4.

Espagnol: — 1. "Dime con quiem andas y te diré quiem eres" ; 2. "Uno se engana à si mismo cuando se lisonjea"; 3. "Apartate de esta compania"; 4. "Estacion. . taquilla... guia..."; 5. "El lleger à tiempo ha levantado no pocas veces el pedestal de muchas celebridades, y cenido los laureles à infinitos heroes" (P. Coloma.)

Allemand.: — 1. "Ein Schwert hing ueber dem Haupte des Damokles"; 2. "Vor einigen Jahren haben die Englaender Insel Helgoland an Deutschland abgetreten"; 3. "Eine Sache den Augenblick anfangen und nicht eine Minute, viel weniger eine Stunde oder einen Tag aufschieben, ist en Mittel, die Zeit zu strecken" (Lichtenberg).

Une explosion meurtrière

New-York, 3. — Dix-huit personnes pour le moins ont péri samedi au cours d'une explosion survenue à la fabrique d'engrais chimiques de l'"Ammonite Company" à Nixon, N. J., six milles au nord-est de New-Brunswick. Douze personnes en plus manquent à l'appel et on les a classées parmi les disparus. Au-delà de cent personnes ont reçu des blessures et sur ce nombre il a fallu en conduire 28 aux hôpitaux.

L'explosion a été si violente que les vitres des fenêtres vibrèrent à cinquante milles de distance. La compagnie n'emploie qu'un nombre restreint d'employés le samedi, autrement les pertes de vie auraient été beaucoup plus nombreuses.

Les réparations coûteront environ $100,000.

Eloges inattendus du gouvernement travailliste

Londres, 3. — Stanley Baldwin et Lloyd George ont parlé avantageusement du gouvernement travailliste la semaine dernière. Ces éloges étaient inattendus. Peut-être que le succès ministériel remporté à l'élection complémentaire de Burnley y est pour quelque chose. Les deux hommes d'Etat ont toutefois dit que le pays fait bien de donner aux chefs travaillistes l'expérience du pouvoir.

L'économie rurale

La Société des Agronomes a donné samedi dernier, au Cercle Universitaire, son dîner-causerie régulier, sous la présidence de M. Nagant.

M. H.-C. Bois, professeur à l'Institut d'Oka, et conférencier, a parlé des avantages d'un service économique dans l'agriculture.

Le conférencier a insisté sur la nécessité absolue pour le cultivateur de mettre en pratique les principes de l'économie rurale.

Troisième vacance au Sénat

Toronto, 2 — Un autre lieutenant de Laurier vient de s'éteindre dans la personne du sénateur Valentine Ratz, marchand de bois, de New-Hamburg, Ontario, qui, depuis 1909, représentait North-Middlesex, à la Chambre Haute. Le sénateur Ratz est mort à l'hôpital St-Joseph de Guelph, samedi, d'affection cardiaque. Il était né le 12 novembre 1848, à Saint-Jacobs, comté de Waterloo.

Ottawa, 2—La mort du sénateur Ratz crée une troisième vacance au Sénat, car il en existe déjà une pour le Nouveau-Brunswick et Québec.

M. Churchill candidat indépendant

Londres, 3, (S.P.A.) — Winston Churchill se dit prêt à se présenter comme indépendant dans la division Abbey de Westminster.

M. Arthur Henderson, ministre de l'Intérieur, élu dans Burntey, sera présenté à la Chambre des communes, aujourd'hui, par ses deux fils.

Lundi gras

Les jours gras sont le temps des bons repas et des réjouissances, mais Jules Faubert, le héros du roman de ce nom, par Ubald Paquin, n'est pas devenu le roi du papier en faisant de sa vie un carnaval. Il a conquis la première place à force d'énergie et de travail. "Jules Faubert" est en vente au "Devoir", au prix de $1.

(Communiqué).

LA VOICI!

L'ANNONCE QUE VOUS ATTENDIEZ

$5. *comptant*

OFFRE SPECIALE

Divanette coeur de chêne fini doré ou fumé, 60 pouces de largeur, bras de 4 pouces de larges "flûtes" exactement tel que vignette, rembourrés de cuir impérial, noir ou brun à votre choix.

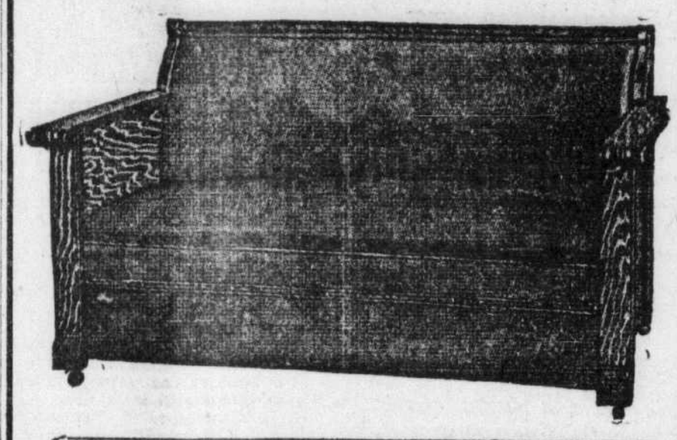

COUPON

SYNDICAT SAINT-HENRI,
1685, Notre-Dame Ouest, Montréal.

Ci-inclus $5.00; veuillez me faire parvenir cette Divanette et matelas tel qu'annoncés. J'ai droit à un essai gratuit de 3 jours; si je décide de garder la Divanette, je vous paierai moyennant $1.25 par semaine ou $5.00 par mois jusqu'à ce que j'aie payé $69.95. Si je ne suis pas satisfait, je vous retournerai la Divanette d'ici 3 jours et vous me remettrez mon argent.

Je consens à ce que les dites marchandises restent la propriété de M. Feldman jusqu'à ce que j'aie intégralement payé la somme totale de $69.95

Fini doré ☐ rembourré de cuir noir ☐ ou brun ☐

Fini fumé ☐ cuir brun seulement ☐

Nom.....

Adresse.....

Faits pour dormir
MATELAS SIMMONS

GRATIS

Ce magnifique Matelas de grandeur ordinaire vous sera donné Gratis avec chaque achat de Divanette. Ce Matelas bords roulés rempli de coton pour couverture en beau Coutil artistique.

Oui, nous échangeons les meubles!

Notre stock d'ameublements est au complet. C'est le temps de visiter tous nos départements, vous y trouverez certainement ce dont vous aurez besoin et ceci à des conditions faciles de paiements.

Au cas où vous auriez besoin d'un Fauteuil et Berçante pour convenir, nous les avons en main, nous vous en donnerons le prix sur demande.

Venez faire votre choix de bonne heure car nous prévoyons que la vente sera très active. Emmagasinage gratis des meubles jusqu'à demande.

Syndicat ST-HENRI

UN SEUL MAGASIN

1685 NOTRE-DAME O. Tél. West. 7500*

J. Achille David

Entrepreneur électricien et président de l'Hôpital N.-D. de la Merci pour invalides.

188 Ann. Tél. Main 8730

PRIX MODERES

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES CORS VERRUES ET DURILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR — EN VENTE PARTOUT 25¢ le Flacon — FRANCO PAR LA POSTE — PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale

J.-PAUL VERMETTE
AUDITEUR et ADMINISTRATION GENERALE
Chambre 707, Immeuble "Power"
Rés. Tel. E. 5153 Tél. Main 2385

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
30, rue Saint-Jacques Tél. Main 2761
Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile Marcotte, LL.B., J.-Edm. Gagnon, LL.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., LLL
AVOCAT
Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest
Immeuble Duluth, chambre 21
Tél. Main 5228
Aviseur légal de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal-Nord.

Jacques Cartier, LL. L. Tél. Main 5328
Jean-Victor Cartier, LL. L.
L.-J. Barcelo, LL. B.
CARTIER ET BARCELO
AVOCATS
Chambre 708a, Immeuble "Power"
83 ouest, rue Craig Montréal

ARTHUR LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes Forest, Lalonde et Coffin
Edifice du Crédit Foncier — Montréal
Résidence, téléphone: Est 2281

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, LL.L., L. Guérin, LL.L.
P. Panet-Raymond, LL.

Anatole Vanier Guy Vanier
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 2632 97, rue St-Jacques

MERCIER, MERGLER, SAUVAGE
AVOCATS ET PROCUREURS
71a, RUE ST-JACQUES MONTREAL
Chambres 600-605. Tél. Main 8297
W.-P. Mercier, LL.L., J.-K. Mergler, B.C.L.
Albert Sauvage, B.C.L.

JEAN-C. MARTINEAU
B.A., L.L.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques
Tél. Main 140. MONTREAL

A. S. ARCHAMBAULT, C.R.
AVOCAT
43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 420 et 421
Téléphone Main 1839 Montréal

COMPTABLES

P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11, Place d'Armes. Tél. Main 4912

PETRIE, RAYMOND & CIE
COMPTABLES CERTIFIES
VERIFICATEURS
J.-T. Raymond, L.A. A.-J.-M. Petrie, L.A.
Suite 909-910, 120, rue St-Jacques, Montréal
TEL. MAIN 2758

DENTISTES

DR AD. L'ARCHEVEQUE
CHIRURGIEN
DENTISTE
Téléphone St-Louis 1301 468, Parc LaFontaine Montréal

IMPORTATEURS DE FERRONNERIE

L.-L. LAFLEUR, LTEE
Importateurs de FERRONNERIES, PEINTURES, ETC.
366, Notre-Dame Ouest
TEL. MAIN 6707
Entrepôt: BOULEVARD DECARIE
Téléphone Westmount 7020
Ciment, Brique, Sable, Bois, Charbon, Foin Grains Glace.

Manufacturiers de Carrosseries

JOS. BONHOMME, LTEE
AUTOMOBILES FORD
Manufacturiers de carrosseries de fabrique. Réparations de tout genre. Vendeurs autorisés de l'automobile Ford. Toujours en main : runabout, touring, coupé, sédan et camions. Pièces de rechange.
200, RUE GUY

CADRES! MIROIRS! MOULURES!

La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail
Bureau et Magasin: 58, rue St-Laurent, Manufacture: 7, rue Clarke
MONTREAL, QUE.
Tél. Plateau 2613

AUTOMOBILE

POUR VOTRE TAXI
Plateau 920
Girouard Auto Service

NOTAIRE

L.-D. CLEMENT
NOTAIRE
30, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 8558. Rés. Westmount 1190j

CHS ARCHAMBAULT
NOTAIRE
755, AVENUE MONT-ROYAL EST
Tél. St-Louis 2143

Placements d'argent, Organisation de Compagnies
HORACE LIPPE
NOTAIRE
11, Place d'Armes. Tél. Main 3225
Administration de propriétés, etc.

RELIEURS ET REGLEURS

RELIEURS & REGLEURS
VILLEMAIRE & FRERE
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES MOBILES DE TOUT GENRE
Main 1735. 27, Notre-Dame E.

RELIEURS & REGLEURS
CONSTANTINEAU, PELLETIER et WILSON, Ltée
Réglage et couverts à feuilles mobiles de tout genre.
Main 956. 7 est, Notre-Dame

MEDECINS

DR J.-M.-E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris, Londres et New-York
Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme: voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
TEL. EST 7580

Consultations de 2 à 5 p.m. Est 6734
DR A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophtalmique
Maladies des yeux, des oreilles du nez et de la gorge
523, RUE ST-DENIS, en face du carré St-Louis

DR ALBERIC MARIN
295, RUE SAINT-DENIS
Tél. Est 6958 Montréal

DR GABRIEL LAMBERT
Spécialiste pour le Diabète
Traitements scientifiques
"INSULINE"
Tél. Est 1954 — 560, Saint-Denis

PROFESSEURS

DROIT, MEDECINE, PHARMACIE, ART DENTAIRE
Cours préparatoires du professeur
RENE SAVCIE I. C. et I. E.
Bachelier ès arts, ès sciences appliquées
Cours classiques, cours commercial, leçons particulières.
Elèves acceptés en tout temps
Prospectus envoyé sur demande
238, RUE ST-DENIS TEL. EST 6162
Près de l'Ecole Polytechnique

LEBLOND DE BRUMATH
259, RUE ONTARIO EST
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal
Qui veut devenir rapidement MEDECIN? AVOCAT? DENTISTE? PHARMACIEN?

INSTITUT LAROCHE ENRG.
Cours classique — Brevets
Cours commercial
303, RUE SAINT-DENIS
(En face du théâtre St-Denis)

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3983-4552 MONTREAL

L'ESTAMPE AVEC INDICATEUR

LA SEULE DU GENRE AU CANADA

A.-E. LACROIX, Président — J.-I. VARIN, Vice-prés.-Gérant — L.-O. BARITEAU, Sec.-trésorier

The Modern Rubber Stamping Works Co. Limited

Manufacturiers et importateurs
Estampes de toutes sortes en caoutchouc et en métal. Patrons, marques de commerce, sceaux, perforeuses à chèques, machines à numéroter et à dater, accessoires, fournitures de bureau, etc.

10-12 E. Av. Mt-Royal. Tél. Belair 8753

Cours d'instruction civique pour les dames

M. Edouard Montpetit donnera demain mardi, à l'Université de Montréal son cours d'instruction civique aux dames à 2 heures 45 précises. On prie les dames de se rendre à bonne heure car les portes sont fermées durant la conférence.

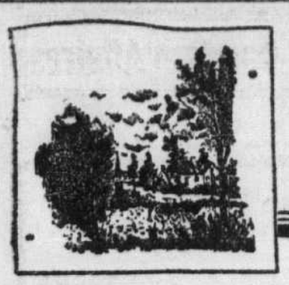

Page du Foyer

Le bulletin paroissial

Le bon Père insistait: "Il me semble qu'avec une annonce, vous doubleriez sûrement le nombre de vos élèves. La paroisse est assez riche, il y a beaucoup d'enfants et le bulletin est bien lu."

Mais elle hésitait. Il lui fallait s'engager à payer pendant six mois, quatre dollars par livraison. C'était un joli montant pour une jeune fille qui avait en somme bien des dépenses à rencontrer. Si cela ne lui rapportait rien, elle serait peut-être forcée de se priver pour s'acquitter de cette obligation. Son seul dédommagement serait alors de songer qu'elle n'aurait pas donné son argent à une mauvaise oeuvre.

A la fin, tout de même, elle se décida.

Au mois de janvier suivant, le bulletin parut, avec son nom imprimé, sa profession, son numéro de téléphone. C'était une époque bien choisie pour commencer l'étude d'un instrument. Et puis, cette petite annonce était vraiment bien placée; elle avait un air d'importan- qui la remplit d'espoir.

Chaque fois que la sonnerie du téléphone retentit ce dimanche-là, elle pensa: c'est mon annonce. Mais non. Ce n'était pas pour elle. Même ses amies qui l'appelaient ordinairement furent muettes cet après-midi-là. Elle se disait: ce sera pour demain ou pour jamais, quand sa petite soeur lui cria: "C'est pour toi, Marie!" et un monsieur à la voix inconnue!"

Enfin! Et le monsieur déclara en effet qu'il venait de voir son adresse dans le bulletin, qu'il était bien content de l'avoir trouvée... Mais ensuite il demanda: "Me reconnaissez-vous?" Et il se trouva que c'était un ami perdu de vue, qui ne savait même pas qu'elle demeurait à Montréal maintenant. Il voulait la revoir. Et il s'invita, avec son acquiescement, pour un soir de la semaine. Cependant, elle attendit, espéra en vain les élèves qui devaient venir. Janvier, février, mars passèrent, avec quelques demandes qui n'aboutirent pas et, en payant, son annonce, elle avait bien envie de rechigner. Le bon Père lui assura qu'à la longue l'annonce ferait son chemin. Elle n'était pas encore assez connue dans ce milieu. Cela viendrait. D'ailleurs, elle déboursait son quatre piastres mensuel de gaieté de coeur. L'argent ne l'avait jamais rendue malade. Elle pouvait s'en passer, lui semblait-il, quand elle était heureuse.

Et elle était heureuse et occupée, sans beaucoup d'élèves, comme elle ne l'avait pas été depuis longtemps. Ce jeune homme retrouvé, s'il ne valait pas un élève, valait bien dix professeurs. Pas une conférence, pas un concert pour lequel il ne l'invitait pas. Peu à peu, elle n'avait même plus le temps de sortir avec ses amies qui commencèrent à maugréer, puis à chercher anguille sous roche.

Or, en cherchant bien, elles découvrirent que Marie s'achetait des nappes, des draps, des linges à vaisselle et brodait une initiale sur des serviettes!

Alors, la plus perspicace et la plus au courant reconstitua pour les autres toute l'histoire et conclut: "Tout de même, une annonce dans le bulletin, on dira que ça ne vaut rien! Mais j'ai envie d'en mettre une, moi!"

Michelle Le NORMAND.

La bonne cuisine

Matelote au vin blanc — Prenez carpe, anguille et barbeau, de grosseur moyenne. Nettoyez, écaillez et coupez par morceaux. Rangez-les dans un chaudron avec un bouquet garni, deux ou trois gousses d'ail, sel, poivre, un morceau de beurre. Couvrez le poisson avec du bon vin blanc sec et faites-le partir à grand feu, laissez bouillir quelques instants et mettez sur le côté du fourneau.

Dans une autre casserole mettez au beurre des champignons et des petits oignons, poivre, sel, muscade râpée, deux ou trois cuillerées de farine, et mouillez avec le jus de la cuisson. Quand la sauce est cuite, liez-la avec des jaunes d'oeufs et masquez-en le poisson, qui devra être bien égoutté avant de le dresser sur le plat.

Macaroni à la ménagère — Faites cuire dans de l'eau bouillante 500 grammes de macaroni avec addition d'un morceau de beurre, un peu de sel et un oignon piqué d'un clou de girofle; faites ensuite égoutter le macaroni, et mettez-le dans une casserole avec un peu de beurre et 125 grammes de gruyère râpé, autant de parmesan, un peu de muscade, de gros poivre, quelques cuillerées de crème; faites sauter le tout et, dès que le macaroni filera, servez.

Utilisation des restes de poisson — Enlever les arêtes et la peau et découper tout ce qui reste en petits morceaux. Découper en même temps, en rondelles, des pommes de terre cuites à l'eau. Faire une mayonnaise aussi épaisse que possible. Dresser sur un plat, lit de poisson sur lit de pommes de terre, le tout bien assaisonné de mayonnaise. Parer avec des coeurs de laitues, des anchois, et, s'il est possible, des oeufs durs.

Conseils pratiques

Vernissage des parquets en rouge — Procurez-vous de l'ocre jaune et de la colle de Flandre en quantités égales et faites-les infuser dans de l'eau bouillante. Cette préparation doit être étendue en une première couche qui sèche assez rapidement. Le lendemain ou le surlendemain, vous vernirez une seconde couche avec du rouge de Venise fin, broyé à l'huile de lin et mélangé de litharge (proportions variables suivant la nuance que l'on veut obtenir). Laissez sécher pendant quarante-huit heures au moins, puis préparez une troisième et dernière couche de deux parties de colle de Flandre pour une partie de rouge fin, que vous ferez bouillir et étendrez à chaud.

L'huile des boîtes de sardines — Ne la prodiguez pas et ne la jetez pas. Recueillie, elle vous permettra d'assaisonner, pour le même repas, une salade de pommes de terre ou de légumes; si on y ajoute une ou deux sardines coupées, cela formera un plat économique, varié, inédit et agréable.

Pour ne pas perdre un oeuf cassé — Un oeuf cassé, mais non "brouillé", peut être conservé plusieurs jours, sans qu'on le fasse cuire, par le procédé suivant: Videz-le de sa coque dans un bol et recouvrez-le d'eau fraîche. Un point, c'est tout.

Un bon conseil — Vous avez probablement des flacons de verre qui ne vous servent à rien. Mettez-y vos clous et vos vis. Ils s'y conserveront comme dans une boîte de fer et vous vous épargnerez ainsi des recherches, un simple coup d'oeil sur le flacon vous permettra d'en vérifier le contenu.

LE SOIR...

Si vous lisez, vous aimerez le livre reposant de Michelle Le Normand, *Couleur du temps*, et celui de Léo-Paul Desrosiers, *Ames et paysages;* les deux sont en vente, 80 sous franco, au *Devoir*, et à l'*Action Française*.

Exemple à imiter

LETTRE D'UNE JEUNE FILLE A MGR O. CHARLEBOIS

On nous communique cette lettre émouvante:

Monseigneur,

J'ai reçu votre lettre qui parle de la fondation d'une nouvelle mission qui sera sous le patronage de la bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus. Je vais faire tout mon possible pour aider à cette mission. Je vais épargner sur mes toilettes du printemps pour aider à cette mission. J'espère que vous recevrez beaucoup pour cette belle oeuvre.

Je suis votre très humble servante, C. B.

VARIATION DANS LE THE NON EMPAQUETE

La qualité du thé vendu en vrac n'est pas recommandable et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, son origine et son âge sont inconnus de la ménagère, par conséquent, on ne sait qui blâmer pour son infériorité. Ensuite, il est exposé à l'air pendant qu'il est en route, et comme résultat, il perd vite son goût et sa fraîcheur. Même, si ce thé au début, était aussi bon que le "SALADA", il se détériorerait vite pour cette raison et, même si cette détérioration ne se produisait pas, le marchand serait dans l'impossibilit d'assurer l'uniformité de la qualité au cours de l'année. Le "SALADA" est toujours maintenu à son haut niveau invariable de qualité, parce qu'il est mélangé avec soin, puis conservé dans des paquets scellés en aluminium.

Mort du général de Salignac-Fénélon

Paris, 20 février, (par courrier). — On annonce la mort du général de Salignac-Fénelon, décédé à l'âge de 82 ans. Il était le petit-neveu de l'archevêque de Cambrai.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au *Devoir*: un dollar l'exemplaire.

A l'Ecole des Hautes Etudes

LA PUBLICITÉ DIRECTE

RESUME DU COURS DONNE PAR M. LEON LORRAIN LE 26 FEVRIER

Les imprimés de publicité présentent une grande variété, depuis la simple annexe jointe à une lettre, jusqu'au catalogue, qui est parfois un gros volume.

Quel que soit le nombre de pages qu'il comporte, le catalogue doit toujours avoir un format commode: il doit être facile à manier et à consulter. Texte et illustrations présenteront les articles à vendre de la façon la plus exacte et la plus attrayante possible. On ajoutera au catalogue une grande valeur publicitaire si l'on a soin d'y insérer des conseils pratiques, des recettes économiques, d'utiles indications se rapportant au genre de commerce de la maison qui l'expédie.

La notice est utilisable dans les cas où il est nécessaire d'expliquer assez longuement la composition ou le mécanisme de la chose qu'on offre en vente. On dresse le catalogue de mille objets dont l'usage est connu. Mais on rédige une notice sur une machine nouvelle. La notice, s'adressant d'habitude à une clientèle spécialisée, peut contenir des termes techniques. Il faut néanmoins se garder d'employer, sans les définir, des mots rares ou difficiles. On doit y apporter toute la concision compatible avec la précision désirable. La plupart du temps l'illustration éclairera opportunément le texte. La notice décrit, compare, argumente.

Le prospectus — terme vague et général — est une annonce imprimée que l'on distribue afin de faire connaître au public les avantages qu'offre une affaire ou une marchandise. Règle générale, le plan d'un prospectus comprend trois parties : le contact (on aborde le client en perspective dont on cherche à capter l'attention); l'argumentation (on fait valoir les arguments propres à le convaincre): l'incitation (on s'efforce de provoquer chez lui l'impulsion désirée).

On donne aussi le nom de prospectus, ou prospectus-réclame, à toutes sortes de petits imprimés et de menus objets portant un texte publicitaire. Certains industriels et commerçants, dont les prospectus-réclame affectent la forme de jouets ou de jeux, s'assurent la collaboration bénévole des enfants.

La publicité directe utilise des brochures de toute sorte, dont le genre et la présentation varient avec les commerces et les clientèles. Le type le plus répandu est le dépliant qui a l'avantage de n'être pas encombrant. Son texte doit se suivre d'un volet à l'autre; mais, lorsque chacun de ses volets porte un entête distinct, le dépliant est plus facile à lire et les arguments qu'il expose se dégagent mieux.

Le périodique privé (*house organ*) est, dans certains cas, un puissant moyen de publicité directe. Son efficacité est d'autant plus grande qu'il traite — en rédaction et dans l'information — des questions d'ordre général susceptibles d'intéresser ses lecteurs. Les meilleurs périodiques privés sont ceux qui ressemblent le plus aux journaux et revues ordinaires.

La publicité par l'objet constitue souvent un excellent moyen de rappel. On utilise une foule d'articles au premier rang desquels il convient de placer le calendrier, qui se glisse partout et que l'on consulte souvent. Des maisons distribuent des buvards, des bloc-notes, des coupe-papier, des thermomètres, etc. Il n'est guère de petit objet usuel qui ne soit propre à ce genre de réclame.

Réunion des Anciens Retraitants

Dimanche prochain, 9 mars, à 8 h. 30, se tiendra au collège Ste-Marie, 232, rue Bleury, la réunion mensuelle des Anciens Retraitants. L'entrée se fait par la porte de l'Union Catholique.

Voici l'ordre des exercices: à 8 h. 30 messe de communion générale, avant et pendant laquelle l'on entend les confessions; courte méditation; à 9 h. 30 léger déjeunes et à 10 h. conférence. Cette fois nous entendrons le R. P. Richer, S. J., sur les miracles de Lourdes. Qu'on se le dise!

Les livres... tonique ou poison

La lecture s'est beaucoup développée en notre siècle. Des éditions populaires, à prix minime, mettent les productions littéraires à la portée de toutes les bourses. Est-ce un bien, est-ce un mal? Hélas, il semble que cette diffusion ait surtout favorisé les mauvaises lectures. Leur nombre dans tous les cas dépasse celui des bonnes; elles s'offrent partout sous des couvertures flamboyantes et des titres aguichants à la convoitise humaine. Aussi faut-il, de toute nécessité, rappeler souvent aux honnêtes gens, en particulier à la jeunesse, les principes qui doivent les guider dans le choix de leurs lectures, afin que les livres soient pour eux un *tonique* et non un *poison*.

C'est ce que vient de faire avec une rare compétence et dans un style attrayant, le distingué curé de la paroisse Saint-Stanislas, de Montréal, l'abbé Charles Lamarche, D. Th. L'*Oeuvre des Tracts* s'est chargée de publier ce travail dans son intéressante collection. Il devrait être répandu à des milliers d'exemplaires dans tous les foyers canadiens où pénètrent maintenant les livres. Pourquoi les cercles de jeunes gens pour qui ce travail fut d'abord fait ne s'en constitueraient-ils pas les actifs propagandistes? L'exemplaire ne coûte que 10 sous, $6 le cent et $50 le mille. S'adresser à *L'Action Paroissiale*, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

Les cours libres donnés le soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, pendant cette semaine, sont les suivants:

Jeudi, 6 mars, 7 à 9 h. — Langue espagnole, Droit public; 7 à 8 h. — Geographie économique; 8 à 9 h. — Organisation des entreprises modernes, économie politique.

Vendredi, 7 mars, 7 à 8 h. — Correspondance commerciale anglaise et française; 8 à 9 h. — Langue italienne; 8 à 10 h. — Comptabilité; 9 à 10 h. — Droit commercial.

Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce

Les voyageurs de commerce, membres du Cercle de Montréal, sont invités à assister aux trois grand'messes recommandées pour le repos de l'âme de M. Charles Langlois, membre bienfaiteur, à l'église Saint-Jacques. La première sera chantée le jeudi, 6 mars, la deuxième vendredi, 7 mars, et la troisième mercredi, 12 mars; toutes les trois commenceront à 7 h. 45.

Une autre grand'messe, recommandée par le Cercle, pour le repos de l'âme de M. P.-J. Plante, sera chantée mardi 4 mars, à 7 h. 15, dans l'église St-Viateur d'Outremont.

Le Lait de Magnésie
de la maison
Casgrain & Charbonneau,
Limitée
Pharmaciens en Gros
Est un produit supérieur
Antiacide, Laxatif, Purgatif
Contre DYSPEPSIE et CONSTIPATION
En vente partout

Contre Rhumes, Influenza
et comme
Préventif
prenez les

Les premières de toutes les pastilles contre le rhume et la grippe.
La boîte porte cette signature
E. W. Grove
Prix 30c.
Fabriquées au Canada

GOODWIN

SEMAINE DE LA COUTURE

Toile à draps 1.95 la verge
80 et 90 pouces de largeur

Pure toile venant de chez J. S. Brown, de Belfast, se vendant ordinairement 3.25 et 3.50 la verge. C'est un de nos spéciaux pour notre semaine de la couture, en vente mardi seulement, à 1.95 la verge.

SERVIETTES de TOILE .98 chacune

Serviettes en pure toile à bordures damassées, avec ou sans espace pour monogramme. Bonne qualité et bonne épaisseur. 20 x 36 pouces. Elles se vendent ordinairement 1.25 chacune. Mardi, chacune .98.

Etoffe quadrillée à manteaux 1.95 la verge

56 pouces de largeur. Fond tan avec carreaux blancs, tan, mauve ou sable.

C'est un spécial de notre semaine de la couture, Mardi seulement, la verge, 1.95.

NANSOUK ANGLAIS .30 la verge

Souple nansouk légèrement mercerisé, pour lingerie et vêtements pour enfants. 35 pouces de largeur.

Toile irlandaise à costumes 1.00 la verge

En toutes les plus jolies couleurs pour le printemps, inaltérables bien entendu. La toile irlandaise fait de belles robes et elle sera très en faveur cette année. 36 pouces de largeur.

—Au deuxième

Goodwin's LIMITED

Les enfants pleurent pour avoir "Castoria"

Un succédané inoffensif de l'huile de ricin, du parégorique, des gouttes et sirops pour la dentition — Pas de narcotiques.

Mères, on emploie le Castoria de Fletcher depuis plus de 30 ans pour soulager les bébés et les enfants de la constipation, de la flatuosité, des coliques causées par les vents et de la diarrhée; il atténue l'état de fièvre résultant de ces malaises et, en régularisant l'estomac et les intestins, facilite l'assimilation des aliments. Il procure un sommeil naturel sans l'aide d'opiacés. Le produit authentique porte la signature

Chas. H. Fletcher.

IL Y A 84 ANS

Samuel Cunard établit le premier service de navires transatlantiques.

Des générations de voyageurs maritimes, hommes et femmes ont grandi à l'emploi de la ligne Cunard et, conservant les traditions qu'ils avaient héritées, n'ont cessé de relever le niveau du service donné aux voyageurs.

Le voyage par la route Cunard canadienne pour l'Europe sur les navires de la classe "A" ou les gros steamers à l'huile CARMANIA et CARONIA n'est pas à considérer seulement pour le surcroît de confort et de plaisir qu'il procure, mais la majesté du Saint-Laurent s'y déploie dans toute sa beauté grandiose; c'est un panorama dont la vision restera bien des années dans votre mémoire.

Demandez informations et taux à votre agent local ou écrivez à

The Robert Reford Co., Lted
Agents généraux
Montréal - Toronto
Québec Saint-Jean, N.-B. Halifax

Ligne Cunard SERVICE CANADIEN

FEUILLETON DU "DEVOIR"

FLEUR DE MONTAGNE

par MARIE LE MIERE

48

(*Suite*)

Il n'acheva pas la phrase.

—Imaginez cela, Bernadette... Mais non, vous ne pouvez pas.

—Réponds donc, insistait mon frère, tandis que je restais là, sans parole et presque sans pensée. Tu étais avec elle avant-hier, vers 7 heures du soir, près de la carrière des Ormes?

—C'est vrai

—Pourquoi l'avais-tu amenée là?

—Mais, Xavier, fallait-il, en pleine route...

—Pourquoi étais-tu monté dans sa voiture?

—Xavier, tu me supplicies! m'écriai-je en me reprenant. Qu'as-tu, au nom du ciel? Que signifient ces allures de juge d'instruction? Il se passe des événements inouïs dont j'ai été victime le premier... Tout s'éclairera, je l'espère... En attendant, de quoi m'accuses-tu?

Il me regarda comme je ne croyais pas qu'on pût regarder jamais; puis, avec un effort visiblement cruel :

—Je ne t'accuse de rien, répondit-il. Je veux seulement que tu m'expliques ta manière d'agir. Que puis-je penser de raisonnable, en retrouvant la malheureuse enfant dans un état pareil? C'est épouvantable... épouvantable... Il faut trois personnes pour la maintenir. Pendant des heures, elle s'est accrochée à moi, criant : "Je savais bien que tu n'étais pas mort... qu'il me trompait... qu'il voulait..."

Je tressaillais à chaque mot, comme sous les morsures d'un instrument de martyre... Et cependant, je ne comprenais pas encore tout!

—Pourquoi lui as-tu dit que j'étais mort? poursuivit-il, impitoyable.

—Parce que je le croyais! proférai-je avec révolte, et que j'étais persuadé de remplir un devoir impérieux. Sans cela, grand Dieu? aurais-je... O Xavier! Xavier!

—Comment pouvais-tu le croire?

—Mais cette dépêche!...

Il eut un mouvement violent.

—Où est-elle? Montre-la.

—Mais je ne l'ai pas... je ne l'ai plus sur moi... J'ai dû la perdre en route... Xavier, tu m'insultes!

Une sorte de sourire, terrible, glissa sur ses lèvres.

—Tu vois, fit-il, tu ne peux pas me répondre.

—Que veux-tu que je réponde? et que prétends-tu insinuer, toi? Je te jure devant Dieu que j'ai tenu ici même cette dépêche entre mes mains, au reste...

J'ébranlai désespérément la sonnette, et mon domestique apparut:

—M'avez-vous remis deux dépêches à mon retour de Saint-Vaast? questionnai-je.

—Oui, Monsieur,

—Vous ai-je montré celle qui m'annonçait la mort de mon frère?

—Oui, Monsieur.

—Assez! ordonna Xavier d'un ton si impérieux que le domestique se retira. Ceci ne prouve rien. Alors, tu ne peux me fournir aucune explication plausible. Tu rencontres ma femme seule, sur la route; tu montes en voiture à côté d'elle, tu lui racontes une fable atroce qui lui fait perdre la notion des choses, tu l'entraînes sur un chemin désert, au bord d'un précipice...

—Ah! Dieu! râlai-je. C'est abominable. Ainsi, j'ai bien entendu! Toi, mon frère, tu m'accuses d'en avoir voulu à ta femme... à sa vie!... d'avoir imaginé cette comédie monstrueuse pour attirer ta femme dans un guet-apens! Non, non, c'est impossible, m'écriai-je en me précipitant sur lui, en étreignant ses mains... ces mains inflexibles, humides et glacées. Dis-moi que tu ne l'as pas cru... Dis-moi que j'ai rêvé.

Quelque chose trembla sur son visage.

—Défends-toi! prononça-t-il d'une voix rauque; je ne te demande que cela. Surtout, ne me mens plus comme tu me mens depuis tantôt.

Je me sentais devenir fou.

Le dernier soir...

Près du piano, sous la lueur rosée des petites lampes de cristal, Bernadette feuilletait machinalement un album, pendant que Mme Le Vallier fait le tour du salon, réparant le léger désordre laissé par les enfants.

— Vous avez trop chanté, ma chère petite fille, dit la mère de Jacques, posant la main sur la tête qui se renverse, lasse.

— Peut-être, chère Madame... Grondez-moi un peu: c'est si bon!

Pendant plus d'une heure, elle a fait de la musique avec Raymonde; la belle voix a éclaté dans le chalet avec une telle ampleur que tout en vibre encore. Bernadette a chanté pour s'étourdir, pour ne pas pleurer, pour ne pas se dire : "Fini! Fini!"

Que leur a-t-elle donné, qu'a-t-elle reçu d'eux au cours de ces semaines? Pour elle, ils sont plus que des amis, ils sont la vie du coeur. Elle n'imagine pas ce qu'elle deviendra loin d'eux, elle ne se voit plus sans eux. Allons! il ne faut pourtant pas qu'elle s'attendrisse sur elle-même. L'heure est aux résolutions fortes, au sang-froid, à l'action.

En bas, la grille joue avec une sorte de sifflement; l'instant d'après, Jacques se présente au seuil du salon et paraît hésiter avant d'aller plus loin.

— Entre, mon enfant, tu ne nous déranges pas, lui dit sa mère.

Seules, toutes deux? interroge-t-il en souriant.

— Les enfants désiraient voir partir le *Héron;* ton père a bien voulu les conduire au port.

Il s'est assis et il regarde. Mme Le Vallier, tout en parlant, enveloppe d'un bras les épaules de Bernadette... La mère et la fille! Illusion aujourd'hui, réalité demain, s'il plaît à Dieu. Et combien, déjà, l'illusion est délicieuse dans le petit salon si bien clos, baigné d'une lueur de rêve, isolé de tous les bruits humains par le grand bruit doux de la mer... Oh! la mer... On croirait ce soir qu'elle a une âme, ou plutôt des millions d'âmes, et Bernadette murmure:

— Ecoutez!

— Jacques s'approche et répond:

— Vous l'aimez?... Elle a pourtant failli vous prendre.

— Oui; mais voyez: sans elle...

Mlle Josselin s'arrête, puis regardant Mme Le Vallier avec une tendresse débordante:

— Sans elle, je n'aurais pas vécu ces bienheureux jours. Enfin, il ne s'agit pas surtout de bonheur en ce monde, mais d'activité, d'utilité... J'entrerai dans une maison d'enseignement chrétien. Ce ne sera pas la vie de famille — et Bernadette laissa échapper un soupir involontaire;—mais ce ne sera pas non plus la vie isolée que je ne pourrais supporter, je crois.

— Et vous allez revoir vos montagnes? reprit Jacques, dont la voix s'étouffait de plus en plus.

— Mes chères montagnes.

— Et vous les aimez tant que, peut-être, pour rien au monde, vous n'accepteriez de leur dire adieu?

Les mains de Bernadette glissent en dehors de la table. Il lui semble qu'autour d'elle les murs reculent, se fondent... qu'un horizon inattendu, étrange, commence à se révéler.

— Sans espoir de retour, répond-elle néanmoins, ce serait un sacrifice.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), Jos.-J. Bouchard, gérant

COMMERCE ET FINANCE

LE TAUX DE L'INTÉRÊT

Le dernier bulletin de l'économiste américain Babson nous apporte une longue dissertation sur les variations corrélatives du taux de l'intérêt et du prix des actions et des obligations.

Après avoir établi par des graphiques quelles ont été, au cours des vingt-cinq dernières années, les variations du prix de l'argent, et avoir montré comment ces variations influent sur le cours effectif des actions et des obligations, Babson continue:

"Nous signalons ces faits à nos clients et leur rappelons que si, il y a un an, le taux de l'intérêt inclinait à la baisse, les conditions actuelles du marché ne peuvent qu'accentuer cette tendance. Les réserves d'or agissent sur le taux de l'intérêt. Or, déjà considérables au début de l'année, ces réserves se sont encore accrues de $300,000,000 au cours des douze derniers mois. Elles donnent aujourd'hui au crédit bancaire une telle ampleur que seul un événement de grave importance pourrait le restreindre et déterminer une hausse du prix de l'argent. Bien que les effets de commerce ne rapportent aujourd'hui que 4 3-4 pour cent, les banques en achètent cependant beaucoup plus qu'elles n'en achetaient en 1920, alors que le papier de cette catégorie payait 8 pour cent. Il découle de ceci que le prix d'achat des effets de commerce peut monter longtemps encore sans déterminer un rétrécissement du crédit bancaire et sans provoquer une hausse du taux de l'intérêt."

Quoique le taux des banques s'applique plutôt aux prêts à court terme qu'aux prêts à long terme, il existe toutefois entre le prix de ceux-ci et le prix de ceux-là une étroite relation. Le coût d'achat des titres à long terme, émis à des taux raisonnables varie ordinairement en sens inverse du prix de l'argent, de sorte que le rendement de ces titres tend constamment à se rapprocher de l'escompte bancaire.

A l'heure présente, l'escompte bancaire inclinant fortement à la baisse, et les prévisions étant que cette tendance ne fera que s'accentuer, il est à présager que les prix des titres solidement garantis maintiendront au moins leur cote actuelle; il est même infiniment probable que ces prix chercheront plutôt à monter, et que le taux de rendement baissera à proportion.

(Communiqué par la maison V.-V.-B.)

Les fourrures au Canada

La valeur totale des fourrures brutes produites au Canada en 1922-23 est de $16,761,567, suivant le rapport préparé par le Bureau fédéral de la statistique. Ce montant représente la valeur des 4,963,996 peaux d'animaux à fourrures prises par les trappeurs ou provenant des fermes d'élevage, ces dernières ne représentant que 3 1-2 p.c. de la valeur totale. Comparé à la dernière saison, c'est une augmentation de 597-206 peaux et une diminution de $667,300 comme valeur. Ainsi que pour la saison précédente, le rat musqué est le premier quant à la valeur; le nombre total des peaux de rat musqué vendues dans tout le pays en 1922-23 est de 3,846,161, d'une valeur de $5,077,886. Le renard blanc a dépassé le castor montrant une valeur totale de $3,015,348, le castor montre une valeur totale de $2,461,667; le vison, $1,371,411, la martre commune $1,045,810 et le renard argenté, $774,348.

La valeur combinée de ces six sortes d'animaux à fourrures pour leurs peaux s'élève à $13,746,470 ou 82 pour cent de la valeur totale de la production de la fourrure au Canada.

Pour la saison 1922-23 les prix des principales fourrures ont été généralement moins élevés que pour la saison précédente.

L'Ontario a produit pour $3,616,692 de fourrures; le Québec, pour $3,049,656; la Saskatchewan pour $2,242,937; les territoires du Nord-Ouest pour $22171,424; l'Alberta, le Manitoba et la Colombie pour un peu plus d'un million; le territoire du Yukon pour $199,522; le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince Edouard, pour $738,816.

Les répercussions d'un rapport

Paris, 1er, (S.P.A.) — Les milieux politiques attendent du rapport des experts l'éclaircissement de la situation politique européenne. On croit qu'il exercera une importante influence sur les prochaines élection en France et peut-être sur celles de la Belgique.

La seule circonstance défavorable que l'on appréhende dans les milieux des réparations, c'est le rejet par l'Allemagne du plan qui sera proposé par les experts, mais l'opinion générale prévoit que les Allemands ne pourront rejeter le plan ni même retarder une décision pour attendre le résultat des élections.

Les experts s'attendent maintenant de terminer leur rapport la semaine prochaine.

Cours du change

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, 50, Notre-Dame ouest, Montréal.

Cours moyens le 3 mars 1924

	N.-Y.	Mont.
Angleterre	$4.30	$4.44
France	.0418	.0433
Belgique	.0366	.0378½
Italie	.0431	.0445
Suisse	.1735	.1785
Hollande	.3725	.3853
Espagne	.1251	.1295
Suède	.2612	.2702
Norvège	.1340	.1385
Danemark	.1584	.1638
Brésil	.1200	.1239
Etats-Unis	Prime 3½ p.c.	

LE RAPPORT DE L'ASBESTOS CORP.

L'industrie de l'amiante traverse actuellement une période difficile. Le rapport que vient de publier l'Asbestos Corporation of Canada Ltd, pour l'exercice clos le 31 décembre 1923 l'indique bien nettement. Les profits d'exploitation ont diminué de 50 pour cent comparativement à l'année précédente. Avant les déductions pour la dépréciation, le surplus n'est que de $22,330 quoique les dividendes pour l'année aient été diminués. Le bilan indique également une situation moins bonne; le capital courant a diminu de plus d'un demi-million de dollars.

Les profits d'exploitation pour l'année, déductions faites pour l'impôt sur le revenu, ont té de $368,936 au lieu de $727,093 en 1922. Les revenus de placements ont été de $183,394 au lieu de $152,192. Cette somme comprend le profit sur la vente de placements; les placements de la compagnie ne se totalisent plus qu'à $350,000. Le revenu total a été de $552,330 au lieu de $879,285. Les intérêts obligataires ont employé une somme de $150,000. Aucune déduction n'a été faite pour la dépréciation et l'appauvrissement du minérai comparativement à une dduction de $194,299 en 1922. L'an dernier la déduction avait été faite surtout à cause de l'extraction du minérai et comme la mine King n'a été exploitée que pendant deux mois de 1923, les directeurs ont cru qu'ils pouvaient ne rien déduire. La mine King est la principale de celles qu'exploite la compagnie.

Les dividendes, le dividende commun ayant été passé, ont pris une somme de $380,000 au lieu de $460,000, laissant un surplus de $22,330. Avec le surplus précédent il reste à reporter une balance de $2,233,406 au crédit de Profits et Pertes.

Voici le détail du compte de Profits et Pertes:

	1923	1922	1921
Profits	$368,936	$ 727,093	$ 756,644
Rev. de plac.	183,394	152,192	136,414
Rev. net	$552,330	$879,285	$893,058
Int. oblig.	150,000	150,000	150,000
Balance	$402,330	729,285	$743,058
Déprec.	.....	194,299	199,800
Balance	$402,330	$534,986	$543,258
Dividendes	380,000	460,000	460,000
Surplus	$22,330	$74,986	$83,258
Surplus pré.	2,211,076	2,136,090	2,052,831
Surp. total	$2,233,406	$2,211,076	$2,136,089

LA SITUATION LIQUIDE

	1923	1922
Actif courant	$3,306,962	$3,815,438
Passif courant	188,500	249,004
Capital liquide	$3,118,462	$3,566,434

LE BILAN

Voici le bilan comparatif des deux dernières années:

ACTIF

	1923	1922
Propriété	$ 8,957,279	$ 8,657,252
Dépôt en fiducie	16,520	7,603
Placements	1,876,398	2,208,486
Inventaires	615,425	836,749
Comptes reçus	209,443	318,328
En caisse	605,695	451,876
Charges différées	18,414	32,345
Totaux	$12,299,178	$12,512,639

PASSIF

	1923	1922
Obligations	$ 2,784,700	$ 2,825,400
Actions préf.	4,000,000	4,000,000
Actions com.	3,000,000	3,000,000
Comptes pay.	123,189	131,491
Comptes accum.	5,340	2,514
Div. pay.	60,000	115,000
Rés. taxes, etc.	92,570	227,158
Surplus	2,233,407	2,211,076
Totaux	$12,299,178	$12,512,639

COTES HORS-LISTE

(Fournies par L.-G. Beaubien et cie.

Dryden Paper, 3 acheteur⅛ 4 vendeur; 100 à 3 ventes.

Eastern Engineering, 24 vendeur; 25 de 23¾ à 24 ventes.

Laurentide Power, 93½ acheteur.

Montreal Tramways and Power, 5⅞; acheteur; 6 vendeur; 25 à 5⅞ ventes.

St. Maurice Power, 64 acheteur; 65 vendeur.

Argonaut Gold Mines, 51 acheteur; 53 vendeur.

Hollinger Gold Mines, 300 à 11.50 ventes.

Indian Mines, 30 acheteur; 31 vendeur.

McIntyre Porcupine Mines, 100 à 17 ventes.

Montréal-Ontario, 18 vendeur.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Geoffrion et Cie, courtiers, 101 ouest, rue Notre-Dame

	Ouv.	Midi
American Beet Sugar	41¼	41¼
American Can	113¾	114
American Locomotive	74½	74¾
American Smelting	60¼	60⅛
American Tel. and Tél.	128⅛	128⅞
American Woolen	73¼	73⅞
Anaconda	33¾	34
Atchison T. and S.F.	99½	99½
Baldwin Locomotive	122⅝	122½
Baltimore and Ohio	56½	56½
Bethlehem Steel	57½	57
California Petroleum	25	24¼
Canadian Pacific	144	144
Central Leather	15	14⅞
Chandler Motor	60⅝	60½
Chicago Rock Island	23½	23½
Chino Copper	17¼	17½
Corn Products	174	172⅝
Cosden Oil	35¼	34¾
Crucible Steel	63¼	63½
General Motor	14½	14½
General Electric	207	207½
Erie RR.	24⅞	24⅝
Inspiration Copper	24½	24¾
International Nickel	13⅛	13⅛
International Paper	38	38
Keystone Tire	2⅞	2¼
Missouri Pacific	12¼	11⅞
New-York Central	101½	101⅜
Northern Pacific	49½	48⅞
New-Haven	20⅛	19½
Pan-American Petroleum	47⅝	47⅝
Pan-American B.	45⅝	45
Pennsylvania RR.	43⅝	43⅝
Vanadium	30⅝	30⅝
Pierce Arrow w	9¾	9¾
Reading	55⅝	55¾
Republic I. and S.	56⅝	56
Royal Dutch	53⅛	56
Sinclair Oil Cons.	21½	21¼
Southern Pacific	86⅝	86⅞
Studebaker	101⅛	101
Texas Oil	43	42½
Union Pacific	128	128
U.-S. Industrial Alcohol	75½	75¾
U.-S. Rubber	33½	32¼
U.-S. Steel	103½	103
Westinghouse	61¾	60¾
Willys Overland	11⅝	12

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Date, 3 mars 1924

Echéance	Prix	Rendement
1 déc. 1925	100.95	4.50
1 oct. 1931	101.25	4.83
1 mars 1937	103.10	4.69
1 déc. 1927	102.85	4.71
1 nov. 1933	105.25	4.83
1 déc. 1937	107.60	4.75
1 nov. 1924	100.80	4.15
1 nov. 1934	102.80	5.03
1 nov. 1927	101.60	5.07
1 nov. 1932	102.50	5.14
15 oct. 1928	100.35	4.88
15 oct. 1943	99.90	5.02

Nouveau directeur du Tram-Power

M. Oscar Dufresne, de la maison Dufresne et Locke, vient d'être élu directeur de la Montreal Tramways and Power Company.

TROIS OFFRES A LA SAGUENAY-PULPE

Québec, 8 — Trois offres seront faites aux obligataires et aux actionnaires de la Compagnie de Pulpe et de Pouvoirs d'eaux du Saguenay qui se réuniront à 3 h., cet après-midi, à Montréal. Cette nouvelle provient d'un groupe d'intéressés de Chicoutimi qui sont passés ici hier, en route pour Montréal et qui ont donné une entrevue au correspondant de la *Gazette* de Montréal. Les trois offres sont la réorganisation, la liquidation et l'acceptation d'une proposition de la compagnie *Price Brothers*.

Depuis quelque temps déjà on savait que la compagnie du Saguenay et ses subsidiaires avaient autorisé les directeurs à tirer des plans pour permettre la reprise des opérations sur une base payante. L'assemblée de cet après-midi sera appelée à prendre des décisions de la plus haute importance pour la destinée de la compagnie.

La réorganisation serait celle des trois offres que l'on accepterait le plus volontiers — c'est du moins l'impression des intéressés de Chicoutimi—mais le projet de liquidation sera sûrement pris en très sérieuse considération. Ce moyen de rétablir les affaires de la compagnie permettrait la reprise des opérations d'une façon plus solide. Actuellement la situation est très compliquée du fait que la position de quelques-unes des subsidiaires, les unes à l'égard des autres et de toutes à l'égard de la compagnie de contrôle n'est pas facile à établir.

L'offre de Price, telle que faite actuellement, est fort simple: Price assumerait le passif et l'actif de la Compagnie du Saguenay sans aucune compensation aux actionnaires, ce qui revient à dire que la Compagnie Price est prête à absorber la Compagnie du Saguenay comme elle se trouve actuellement et à l'administrer. Sir William Price et lord Rothermere sont attendus au Canada vers le 15 mars. Lord Rothermere visitera la région de Chicoutimi et s'il juge à propos d'intéresser du capital anglais dans l'entreprise, l'offre à la Compagnie du Saguenay pourrait être un peu plus favorable.

Des personnes qui sont en mesure d'être bien informées disent cependant que la visite de lord Rothermere en compagnie de sir William Price n'a pour but que de juger de l'opportunité d'acheter la Bay Sulphite qui est actuellement en liquidation.

Les gens de la région de Chicoutimi attendent naturellement avec beaucoup d'anxiété la décision qui sera prise à l'assemblée de cet après-midi. On considère généralement que l'arrangement, quel qu'il soit, vaudra mieux que la situation actuelle. Les quelques ouvriers qui travaillent actuellement pour la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi ne recevront de salaire qu'au printemps. Les chômeurs sont le plus grand nombre cependant et tous ces gens désirent voir au plus tôt reprendre la production.

Le marché des vivres

Les arrivages de beurre à Montréal pour la semaine dernière ont été de 1,076 colis, une augmentation de 294 colis sur la semaine précédente une diminution de 1,092 colis comparativement à la semaine correspondante l'an dernier. Pour la période du premier mai 1923 au premier mars 1924, les arrivages marquent une diminution de 155,026 sur la période correspondante 1922-23.

Les arrivages de fromage à Montréal la semaine dernière ont été de 777 meules, une augmentation de 471 meules sur la semaine précédente et une augmentation de 132 meules sur la semaine correspondante de l'an dernier. Pour la période du premier mai 1923 au premier mars 1924, il y a une augmentation de 135,403 meules dans les arrivages.

Les arrivages d'oeufs, à Montréal, la semaine dernière ont été de 11,272 caisses au lieu de 7,473 caisses la semaine précédente et de 11,230 caisses la semaine correspondante l'an dernier. Les arrivages pour la période mai 1923, et mars 1924, indiquent une augmentation de 19,631 caisses sur la période correspondante 1922-23.

A Wall Street

New-York, 3. — En ouverture ce matin à Wall Street, les mouvements de la cote ont été irréguliers: la tendance générale était à la hausse. Quelques vedettes spéculatives comme le Baldwin, le Studebaker, le Cuba Cane Sugar de préférence, le Houston Oil étaient en baisse d'un point.

Quelques valeurs industrielles se sont activées par la suite mais les mouvements de la cote manquaient d'uniformité. Les cuivres et les moteurs tendaient à la hausse tandis que les caoutchoucs et les aciers mollissaient. L'United States Cast Iron Pipe s'est haussé de 2 points ½. le Fisher Body, de 3 points ¼. Le Dupont, le Chandler, le Mack Truck et la première préférence Market Street Railway ont avancé d'un point ou plus. L'United States cisco de préférence, le General Electric, le Royal Rutch et le Pullman ont marqué de la lourdeur, perdant de 1 à 2 points. Les changes étrangers ont ouvert ferme.

Midi. — Tirant parti du ton irrégulier du marché et profitant aussi de la nouvelle de la mise en liquidation de la Virginia Carolina Chemical, les baissiers ont exercé une pression contre un bon nombre de valeurs. Divers pétroles, les chimiques, les sucres, les caoutchoucs et les matériels ont été attirés par en bas. Tous les titres Virginia Carolina Chemical ont touché de nouveaux bas et les obligations de cette compagnie ont également fléchi. Le Davison Chemical a perdu 2 points 1-4 et plusieurs autres valeurs industrielles ou ferroviaires ont perdu de 1 à 2 points. Sur certains points de la liste les haussiers ont obtenu quelques succès, particulièrement au compartiment des cuivres, par suite de la nouvelle de la hausse des prix pour ce métal sur le marché de Londres. Le prêt à vue s'est ouvert à 4 1-2 p.c.

LA MATINEE A LA BOURSE

LE MARCHE LOCAL TEND DE NOUVEAU A LA BAISSE — LES PAPIERS, A L'EXCEPTION DE L'ABITIBI, S'ALOURDISSENT

La semaine en Bourse locale s'ouvre par une bien petite séance. De dix heures à midi et demi il s'est vendu 4,387 actions, dont 685 Abitibi, 525 Canadian Industrial Alcohol, 139 Bell Telephone, 880 Brazillian, 145 Detroit, 135 Canadian Car, 180 Dominion Glass, 125 Smelting, 485 Spanish River, 110 Lake of the Wods, 280 Canadian Car de préférence et 120 préférence Spanish River.

Le Brazilian Traction, par suite d'une liquidation assez accentuée, s est alourdi peu après l'ouverture de la séance. A l'heure de la close, son cours était en baisse de ¾ de point comparativement à la fermeture de samedi.

Les papiers étaient généralement en baisse à l'exception de l'Abitibi qui s'est haussé d'une légère fraction. Le Laurentide a perdu ¼ de point de même que la préférence Spanish River. L'action commune Spanish River, liquidée assez fort, a perdu un point complet. Le Provincial Paper a cédé d'un point et demi tandis que le Howard Smith maintenait sa position. Le Brompton a perdu un point complet. Le Wayagamack fait 40.

Le Bell Telephone, sur le déplacement de quelques lots seulement, s'est amélioré d'un point: la préférence Canadian Car a réalisé un gain semblable. Le Smelting s'est haussé d'un demi-point. Le Southern Canada Power a perdu point.

Les hors-cote sont négligés, Le Tram-Power est tombé à 5⅞. Le Hollinger fait 11.50 et le McIntyre Porcupine 17.

Les fonds américains font prime de 3⅜ pour cent à Montréal; le franc français fait à Montréal .0431 et la livre sterling $4.44.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie)

BOURSE DE MONTREAL
DE 10 à 11 HEURES

Abitibi P. and P. 415 à 66¾.
Asbestos Corp. 10 à 30.
Bell Telephone, 110 de 130¾ à 131.
Brazilian Traction, 410 de 52¼ à 52.
Brit. Emp. Steel, 1ère prf., 5 à 57.
Lake of the Woods, 110 à 175.
Provincial Paper, 50 à 109½.
Canada Cement, 2 à 87.
Detroit United, 120 à 65.
Consolidated Smelting, 10 à 35½; 2 à 35¼.
Dominion Glass, 130 à 107½.
Laurentide Co. 35 de 92 à 91¾.
Montreal Power, 52 à 156.
Spanish River, 315 à 109.
Spanish River Prf., 95 à 114.
Shawinigan, 3 à 127.
Canada Car, 5 à 43¾.
Can Converters, 35 à 80¼.
Tucketts 3 à 61.
St. Maurice Paper, 10 à 100¼.
Howard Smith, 10 à 70.
Howard Smith Prf., 10 à 99⅞.
Bell Telephone Rights, 1198 de 4¾ à 4⅝ à 4½.

De 11 h. a.m. à 12 (midi).

Abitibi P. and P. 250 à 66.
Bell Telephone, 10 à 131.
Bell Rights, 19 à ¾.
Brazilian Traction, 385 de 52 à 51½.
Brompton P. and P., 30 de 41¼ à 41.
Canada Cement, 20 à 87½.
Detroit United, 60 à 65.
Consolidated Smelting, 88 de 35¾ à 36.
Dominion Glass, 50 à 107½.
Quebec Power, 2 à 67½.
Spanish River, 105 à 109.
Southern Can. Power, 25 à 53½.
Mackay, 5 à 115.
Tucketts 2 à 61.
Canada Car, 25 à 43¾.
Wayagamack, 25 à 40.
Canadian Industrial Alcohol, 250 à 27⅞.

BANQUES

Montréal, 34 à 240.
Toronto, 5 à 77.

OBLIGATIONS

Québec, Ry., $400 à 81¾.
Canada Cement, 100 à 102½.
Wayagamack, 1000 à 78½.

FAITS DIVERS

DETROUSSE

Louis Ferraro, 23, rue Iberville, a été attaqué hier soir, près de chez lui, par deux individus qui l'ont détroussé d'une somme de $40.

IMMIGRANTS A L'HONNEUR TUE PAR UN TRAM

Joseph Cathcart, 50 ans, 205, rue Riel, a été tué instantanément, samedi soir, par un tram sur la rue Church, à Verdun. Il est tombé sous le choc du tram et s'est fracturé le crâne dans sa chute.

CONDAMNATIONS

Le juge Wilson a condamné samedi, Arthur Champagne dit Gamache, Roméo Beaulieu et Gaston Champagne dit Lavigne, accusés d'avoir tiré sur un agent de police, lors d'un cambriolage, au no 185, rue Villeneuve, le 28 novembre dernier, à vingt ans de pénitencier: ce qui leur fait en tout une trentaine d'années à faire si l'on compte les autres sentences déjà rendues.

Mikeli Lambertini, accusé d'avoir tiré sur un agent de police, a attrapé, lui aussi, vingt ans de pénitencier.

Le juge a ensuite condamné Charles Wallet, coupable d'homicide involontaire, à 23 mois de prison. La preuve avait démontré que Wallet avait donné des narcotiques à un noir, Robert Muse, qui en est mort. Toutefois, Wallet était sous l'influence des narcotiques lui-même lorsqu'il a donné les narcotiques, ce qui était une circonstance atténuante.

E. T. Reeves, 18 ans, et Henry Mercer, 17 ans, coupables d'avoir assommé un épicier pour le voler ont été condamnés à cinq ans de pénitencier. Les deux prévenus ont demandé la clémence du juge, mais le juge Wilson a déclaré que la presque totalité des attentats étaient commis par des jeunes gens de leur âge et qu'il fallait des exemples.

Joseph Côté, coupable de vol d'auto, a été condamné à un an de prison. Côté, considère le juge, est jeune et en plus, n'a pas de mauvais antécédents et peut faire un bon citoyen une fois sa sentence purgée.

EPICIER BLESSE

Deux bandits ont attaqué vers onze heures samedi soir, l'épicier Dominici Colucci, 65 ans, à son magasin, 28, rue du Carmel et l'ont abattu de trois balles.

Colucci est dans un état critique.

Emprunt de remboursement

Montreal Tramways and Power Company, Limited

Obligations 6% — 5 ans

Jouissance: 1er mars 1924. Echéance: 1er mars 1929.

Titres de $1000, $500 et $100.—au porteur ou nominatifs

Capital et intérêts payables à Montréal ou à New York, au choix du porteur.

Prix: 99.50 et l'intérêt - pour rapporter environ 6⅛%

Conversion.—Les obligations venant à terme le 1er mars, et munies de leur dernier coupon, seront acceptées en paiement de nouvelles souscriptions pour tout ou partie. Le change à bonifier sur le capital et le dernier coupon, sera ajusté à la date d'encaissement et sans aucune déduction.

Demander notre circulaire.

RENÉ-T. LECLERC
Incorporée

MONTRÉAL 160, rue Saint-Jacques — QUÉBEC 74, rue Saint-Pierre

(Maison fondée en 1901)

148

AUGMENTEZ VOTRE REVENU

Peut-être pouvez-vous, vous aussi, augmenter le revenu sur vos placements.

Vous pouvez le faire sans rien sacrifier aux qualités essentielles qui caractérisent le placement solide.

La preuve:
Supposons que votre rendement actuel est de 5½%. Un placement solide peut vous rapporter 7%.
La différence dans votre rendement est 1½% ou un
rendement accru de 27%.

Pourquoi ne pas demander notre liste de placements? Elle en vaut la peine. Servez-vous du coupon ci-contre.

CREDIT-CANADA
Limitée
ETABLIE EN 1910
"120, Rue Saint-Jacques, Montréal"

ADRESSEZ-MOI LA CIRCULAIRE O-2
Nom _____
Adresse _____

Montreal Tramways & Power Company, Limited

Obligations-Or 6% à 5 ans
Remboursables le 1er mars 1929

Capital et intérêt payables à Montréal et New-York.

Coupures: $100, $500, $1,000

PRIX : $99.50 par $100 (valeur au pair)
Rendement: 6⅛%

Geo. Beausoleil & Cie
Bons - Obligations
112, RUE ST-JACQUES - - MONTREAL

POUR LA FRANCE
Un Service Satisfaisant

Que vous vous rendiez en France par plaisir ou par affaires, la courtoisie des employés, l'excellente cuisine et le confort des paquebots des compagnies White Star, Red Star et American vous assurent une traversée agréable.

New-York—Cherbourg

Canopic 11 mars 15 avr. 20 mai
Olympic 12 mars 12 avr. 3 mai
Mongolia 27 mars 1 mai 3 juin
Pittsburg 1 avr. 6 mai 10 juin
Belgenland 8 avr. 8 mai 5 juin
Majestic 5 avr. 26 avr. 17 mai
Zealand 17 avr. 29 mai
Homeric 19 avr. 10 mai 31 mai
Lapland 24 avr. 22 mai

Tarifs et renseignements à
211, RUE McGILL
ou chez les agents locaux.

84

WHITE STAR DOMINION LINE

La Société d'Administration Générale

AVIS

est par les présentes donné que l'assemblée générale des Actionnaires de LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE aura lieu le vendredi, 21 mars 1924, à 3.30 heures de l'après-midi, aux bureaux de la Société, 35, rue Saint-Jacques, immeuble du Crédit Foncier Franco-Canadien.

J.-C. BROSSEAU,
Secrétaire.

Montréal, le 3 mars 1924.

AVIS LEGAUX

Province de Québec. COUR DE MAGISTRAT
District de St-François,
du comté de Richmond, Richmond.
No 1663.

Percy-E. Duboyce, notaire, de Richmond, district de St-François, demandeur, vs William Astrof, de Montréal, défendeur.

Le 12ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 55, rue Sussex, (appt. 1), en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

M.-J.-A. DECELLES, H.C.S.

Montréal, 3 mars 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal
No 1204.

A. Goyette et fils, demandeurs, vs Armand Charest, défendeur.

Le 12ème jour de mars 1924, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 579, rue Fabre, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J.-A. BOUCHARD, H.C.S.

Montréal, 3 mars 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 166.

Peter Shamko, demandeur, vs K. Hanson, défendeur.

Le 12ème jour de mars 1924, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 2593, rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J. A. LAUZON, H. C. S.

Montréal, 3 mars 1924.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal
No 4807.

Edgar Arpin, demandeur, vs Edouard Arthur McKee, défendeur.

Le 12ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 285, rue Sherbrooke ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en machines à coudre, coffre-fort, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J.-A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 3 mars 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 3729.

A. Charland, demandeur, vs W. Chamberland, défendeur.

Le 12ème jour de mars 1924, à 11 heures de l'avant-midi, aux domicile et place d'affaires dudit défendeur, au no 1314, rue Parthenais, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en clavigraphe, piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

Aug. VINSON, H. C. S.

Montréal, 3 mars 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 12611.

Alfred Blouin, de Montréal, demandeur, vs Euel. Malo, du même lieu, défendeur.

Le 12ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 314, rue parc LaFontaine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

R. ROBITAILLE, H.C.S.

Montréal, 3 mars 1924.

Province de Québec,
District de Montréal.
No 3668.

Cour Supérieure

J. CLEOPHAS LAMOTHE, avocat et conseil du roi, de la cité d'Outremont, district de Montréal,

Demandeur,

— vs —

Wm FREDERICK CHAUNCEY DOUGLAS WILKES, ci-devant de la ville de Beauharnois, et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 26 février 1924.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 2553.

James M. Aird, Ltée., demanderesse, vs Thomas Midgley, défendeur.

Le 13ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 3328, rue Ste-Adèle, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 piano, un gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J.-A. LAUZON, H.C.S.

Montréal, 3 mars 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 9540.

J.-A. Comeau et al, demandeurs, vs Ernest Petit, défendeur.

Le 12ème jour de mars 1924, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 39, rue Montgomery, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J. A. BOURDEAU, H. C. S.

Montréal, 3 mars 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 20458.

W. Daigneault, demandeur, vs dame L. Corbeil et vir, défenderesse.

Le 12ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de ladite défenderesse, au village de St-Michel-de-Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en chevaux, voitures, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J.-E. DESMARAIS.

Montréal, 3 mars 1924.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal
No 2232.

Rita Marie Vallières Sims, demanderesse, vs Randolph Percy Sims, défendeur.

Le 12ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à l'entrepôt de J.-B. Baillargeon Express Ltée., au no 329, rue Ontario est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano "Baby Grand".

Conditions: ARGENT COMPTANT.

S.-C. MARSON, H.C.S.

Montréal 3 mars 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 1205.

A. Goyette et fils, demandeurs, vs F.-X. Laurin, défendeur.

Le 12ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 748, rue Garnier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

J.-A. BOUCHARD, H.C.S.

Montréal, 3 mars 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 23273.

International Business Machines Cie, Ltée., de Montréal, demanderesse, vs madame A. Lafortune, de Montréal, défenderesse.

Le 12ème jour de mars 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de ladite défenderesse, au no 1569, rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

M.-J.-A. DECELLES, H.C.S.

Montréal, 3 mars 1924.

LA VIE SPORTIVE

CLOUETTE, DU MOLIÈRE, ARRIVE BON PREMIER

Ce vétéran a gagné le steeplechase du National samedi après-midi, Drolet ,deuxième et Edouard Fabre, troisième

Eugène Clouette, du Molière, a gagné samedi, pour la deuxième année consécutive, le steeplechase en raquette organisé par le National. E.-H. Drolet, du National, s'est classé deuxième et Edouard Fabre, également du National, s'est classé troisième. Se sont ensuite classés, par ordre d'arrivée, John Sabo, du C. P. R. A. A. A., E. Marquis, du Sainte-Brigide, Clarke, du C. P. R. A. A. A., et Donald Darnell, du même club.

La température était idéale pour une course de ce genre. Le temps était sec sans être trop froid et pour traverser la montagne la neige juste durcie à point. Le trajet était d'environ trois milles et demi, de la Côte-des-Neiges à la palestre du National en traversant la montagne. Le départ s'est fait à 3 h. précises, de chez Lumkins. Clouette a couvert la distance en 24 minutes, soit quarante secondes de plus que l'an dernier, alors qu'il n'avait pris que 23 minutes 1-3. Clouette a pris le devant dès le départ et il n'a pas été dépassé une seule fois; Drolet également a pris la deuxième place dès le début et l'a conservée jusqu'à la fin. Edouard Fabre, qui avait commencé en queue n'a pris la troisième place qu'à l'entrée du cimetière, le long du chemin Shakespeare. Drolet a couvert la distance en 24 minutes 20 secondes et Fabre, en 25 minutes.

Tout le long du parcours, il y avait une foule de spectateurs, surtout après la sortie de la montagne, avenue des Pins, au haut de la rue Peel. Les coureurs suivaient ensuite l'avenue des Pins, l'avenue Laval, le square Saint-Louis et la rue Cherrier jusqu'à la Palestre. A cet endroit, cinq ou six cents personnes s'étaient massées. Quand Clouette est arrivé, la foule l'a acclamé Drolet qui est arrivé peu après et ensuite Fabre et les autres qui ont terminé la course ont tous reçu des ovations.

Deux des coureurs qui n'ont pas terminé la course ont été forcés d'abandonner après avoir perdu la piste à suivre dans la montagne. Ils sont revenus à la palestre en voiture.

Le juge du départ, chez Lumkins, était M. Charles Cardin. Les juges à l'arrivée étaient MM. F.-C. Laberge, président du National, Théo. Bonin, ancien directeur du National, Paul-G. Majeau, directeur du National, Achille Racicot, secrétaire de l'Union canadienne des raquetteurs. Les chronométreurs étaient MM. Henri Hébert et Evariste Pellettier, ce dernier, président de la section des raquetteurs du National.

La course avait réuni quinze partants. En plus de ceux qui se sont classés nommons: Paul Tessier et Paul Courtois, du National; Gustave Ladrière, de la section du Y. M. C. A.; Laferrière, de l'Université de Montréal; Gow, du C. P. R. A. A. A.; Victor Messier, du National; Gagnon, de la Feuille d'érable, et R. Saint-Onge, du National.

Tout le long du parcours ainsi qu'aux points de départ et d'arrivée, le service d'ordre était parfait et la police ne mérite que des félicitations. Le long du parcours, M. Hector Maurault, président de la sous-commission des coureurs du National, agissait comme juge et comme surveillant.

LA DISTRIBUTION DES PRIX

Au retour de tous les coureurs, la distribution des prix a eu lieu dans la salle du fumoir, au premier étage de la palestre. Le grand salon n'aurait pu contenir toute la foule qui se pressait à la palestre.

M. F.-C. Laberge, le président de l'Association a prononcé une courte allocution pour féliciter les vainqueurs et nommément chacun des coureurs qui avaient pris part au steeplechase. M. Laberge a profité de l'occasion pour souligner la belle tâche que le National accomplit pour la propagation de tous les sports sains et rationnels. Il a aussi remercié les associations qui avaient bien voulu répondre à l'invite du National en inscrivant de leurs membres dans le steeplechase.

M. Laberge a ensuite remis à Clouette une magnifique coupe en argent ciselé, sur base d'ébène. L'an dernier Clouette avait obtenu une première coupe comme vainqueur du même steeplechase. Drolet a reçu le deuxième prix, une médaille en or; Fabre, le troisième prix, une médaille en argent. Des médailles en bronze ont été décernées aux trois suivants, J. Sabo, E. Marquis et Clarke.

Somme toute, le steeplechase en raquettes du National a remporté cette année encore un magnifique succès et reste l'un des grands événements de la saison de la raquette à Montréal. Les organisateurs ont droit à toutes nos félicitations et nous les leur offrons bien sincèrement.

LES TIGERS SONT SORTIS VICTORIEUX

LE CLUB HAMILTON A VAINCU LES SENATEURS DANS LA DERNIERE JOUTE LOCALE DE LA SAISON — NIGHBOR ET BENEDICT ABSENTS — RESULTAT: 5 à 2

Hamilton, 3. — Le club Hamilton a remporté la victoire sur le club Ottawa samedi soir dans la dernire joute locale de la èsaison, par un résultat final de 5 à 2. Cette joute fut de toute beauté malgré que le résultat de cette rencontre n'avait aucune conséquence sur le championnat de la ligue car les Tigers étaient hors la course et les Sénateurs étaient assurés de participer aux parties de détails.

L'Ottawa a joué sans Nighbor, au centre, et Herbert remplaçait Benedict dans les buts. L'absence de ces deux joueurs se fit vite sentir et la défense fut facile à pénétrer. Si les Hamilton avaient lancé avec précision le score aurait été beaucoup plus élevé.

Dans la première période, on vit du pauvre hockey. Les deux clubs jouaient comme s'il s'était agi de remplir un engagement et les spectateurs commencèrent à protester. Mais le jeu s'améliora graduellement et finalement il devint intéressant.

L'action se produisit lorsque Red Green fut lancé dans la mêlée. Red a semblé s'y plaire à cogner ses adversaires et lorsqu'il fut remplacé par son frère, celui-là fit la même chose.

Au début il y eut plusieurs efforts individuels et Forbes eut beaucoup d'ouvrage. L'Ottawa semblait lancer avec précision et le gardien des buts du Hamilton fit des arrêts difficiles. A l'autre bout, Hebert n'avait pas beaucoup d'ouvrage. Ceci n'était pas dû au manque d'entrain des Hamilton, mais les Hams ne semblaient pas capables de localiser les filets. Le premier point a été enregistré après 15 minutes de jeu et Boucher en fut responsable. Cet avantage ne dura pas longtemps car Billy Burch égala le score en lançant de loin.

Dans la deuxième période on vit du meilleur hockey. Les deux clubs y mirent plus d'entrain et cette fois on aurait cru qu'il y avait quelque chose en jeu. Dans cet engagement Herbert dut faire plusieurs bons arrêts mais en 18 minutes de jeu Red Green compta.

Dans la dernière période il y eut plusieurs points. Boucher prit le deuxième point de l'Ottawa. Ensuite le jeu fut enlevant et Red Green et Hitchman se donnèrent de bons coups d'épaules. Finalement Shorty Green brisa l'égalité. Il revint à la charge encore une fois et donna l'avantage à son club. Trois minutes plus tard son frère Red déjoua Herbert et il revint le prendre en défaut une autre fois.

Dans la deuxième période Clancy et Goldie Prodgers se frappèrent et le premier se fit fendre la langue. Il fallut lui faire trois points de suture.

Alignement des équipes:

Hamilton		*Ottawa*
Forbes	buts	Herbert
Spring	défenses	Hitchman
Randall	défenses	Boucher
Burch	ailes	Broadbent
Prodgers	ailes	Denneny
R. Green	subst.	Darragh
S. Green	subst.	Finnegan
Bouchard	subst.	

Arbitre: Art. Ross, Montréal.

SOMMAIRE

Première période
1.—Ottawa, Boucher 15.00
2.—Hamilton, Burch 1.40

Deuxième période
3.—Hamilton, R. Green 18.05

Troisième période
4.—Ottawa, Boucher 4.45
5.—Hamilton, W. Green 4.55
6.—Hamilton, R. Green 3.10
7.—Hamilton, R. Green 6.00

Dans la ligue des Banques

L'équipe de hockey de la banque Royale, en battant l'équipe de la banque Montréal, samedi après-midi s'est adjugé le droit de rencontrer la banque Hochelaga dans une partie de détail pour le championnat de ce circuit. Le résultat fut de 3 à 2 en faveur de la Royale.

La partie Hochelaga-Royale aura lieu mercredi prochain au même endroit et devrait être une excellente exhibition.

Alignement des équipes:

Montréal		*Royale*
Bleau	But	Gervais
Magee	Déf.	Campbell
Davison	Déf.	Anderson
Savard	Centre	Jupp
Perram	Avant	Arnold
Cole	Avant	Sullivan

Substituts, Montréal: McKinnon, Jessop, McKell; Royale, Telfer, Davine, Serigen.

SOMMAIRE DE LA PARTIE

Première période
1—Montréal, Perram..... 1.25
2—Royale, Arnold..... 8.10

Deuxième période
3—Royale, Davine..... 1.55
4—Montréal, Perram..... 3.25
5—Royale, Arnold..... 3.50

Troisième période
Pas de point.

Arbitre: Cooper Smeaton.

Résultat final: Royale, 3; Montréal, 2.

Le billard au National

Voici le résultat des dernières parties de billard jouées entre les membres du National et ceux des Chevaliers de Colomb:

	points	moyenne	séries
Marchessault	250	4 14-59	17-15-15
A. Tessier	150	2 42-59	14-11-10

Arbitre, H. Labbé.

Deuxième partie

	points	moyenne	séries
C Allard	250	4	21-18-18
L. Rochon	187	3	24-13-12

Arbitre, J.-H. Esinhart.

LE BILLARD A BLOUSES

Le tournoi de billard à blouses pour la coupe Lamoureux se continue à la palestre du National. Ces jours derniers M. J.-E. Brunelle a rencontré M. L. Goudron et l'a défait. Le résultat a été de 100 à 84.

LE CANADIEN A TRIOMPHÉ DU ST-PATRICK

LE BLEU-BLANC-ROUGE, PAR SA VICTOIRE SUR LES IRLANDAIS, S'EST ASSURE LA DEUXIEME POSITION DE LA LIGUE ET S'EST QUALIFIE POUR LES JOUTES DE DETAIL. — RESULTAT: 4 A 1

Toronto, 3. — Le Canadien a remporté une brillante victoire sur le Saint-Patrick, samedi soir et ce succès lui a définitivement assuré la deuxième position de la ligue et le Bleu-Blanc-Rouge sera maintenant appelé à rencontrer le club Ottawa dans une série de deux parties pour décider du championnat de la N.H.L. Le Bleu-Blanc-Rouge a vaincu le club torontonien par un résultat de 4 à 1.

Le Canadien a remporté une victoire méritée, même plus décisive que le résultat ne l'indique car il eut continuellement l'avantage. Les Habitants avaient l'offensive en leur faveur et c'est ce qui manquait aux Irlandais.

L'attaque du Canadien a rappelé les souvenirs de la ligne de combinaison Lalonde-Pitre-Berlinguette d'il y a plusieurs années. Le jeune contingent d'attaque du Canadien était à son meilleur et les avants étaient autour des buts de Roach comme des abeilles. Leur attaque s'est vite fait sentir dans le territoire des Irlandais. Et lorsque les visiteurs perdaient la rondelle, ils retournaient tout de suite dans leur territoire pour être là pour recevoir les locaux.

Noble et Dye ont été suivis de trop près pour faire quelque chose et Jack Adam n'a pu pénétrer la défense Coutu-Cleghorn. Et lorsque les Irlandais paraissaient dangereux, le vétéran Vézina arrêtait leurs efforts.

Le Canadien prit l'avantage au milieu de la première période, mais l'attaque des visiteurs était supérieur à celui de la ligne Dye-Adam-Noble et de suite les spectateurs réalisèrent ce que serait le résultat. Encore une fois, à la deuxième période, les visiteurs comptèrent mais lorsque Noble eut enregistré un point la situation sembla s'améliorer. Mais Joliat ne fut pas serré d'assez près et il ne manqua pas sa chance et la deuxième période se termina avec un résultat de 2 à 1 en faveur des visiteurs.

Dans la troisième période, Joliat porta le résultat à 4 à 1 et le sort en fut jeté. Ensuite les visiteurs tuèrent le temps jusqu'à la fin de la joute.

Alignement des équipes:

Canadien		St-Patrick
Vézina	but	Roach
S. Cleghorn	défense	Corbeau
Coutu	défense	Stuart
Morenz	centre	Adams
Joliat	avant	Noble
W. Boucher	avant	Dye
O. Cleghorn	sub	Holway
R. Boucher		Arbour
Cameron		Jackson
Bell, Mantha		Speyer

Arbitre: M. J. Rodden, Toronto.

SOMMAIRE

Première période
1. Canadien, Morenz, 9.30.

Deuxième période
2. Canadien, Coutu, .50.
3. St-Patrick, Noble, 5.10.
4. Canadien, Joliat 5.00.

Troisième période
5. Canadien, Joliat, 15.45.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.	C.
Ottawa	15	8	66	50
Canadien	12	11	61	53
St-Patrick	10	13	55	77
Hamilton	9	14	60	62

Le St-Eustache a écrasé le Ste-Scholastique

St-Eustache, 3. — "Si le St-Eustache se sent trop *faible* pour rencontrer le Ste-Scholastique, qu'il engage des joueurs de Montréal", tel était le défi du Ste-Scholastique paru dans la *Presse*, il y a quelques jours.

Le lanceur de ce "défi" a dû mal digérer sa défaite de mercredi soir à St-Eustache. Au delà de 300 personnes assistaient à cette joute qui était commentée depuis plusieurs jours. Le résultat a été de 6 à 1 en faveur du St-Eustache, et peu s'en fallut que le Ste-Scholastique s'en retournât blanchi. Mais la partie n'en fut pas moins très intéressante du commencement à la fin, et il convient de féliciter les deux équipes de leur beau jeu. Le jeu de combinaisons du club local fut superbe et les joueurs étaient en forme. Charron et McKinney du club Ste-Scholastique offrirent une résistance digne de mention et il est regrettable pour eux qu'ils ne fussent pas supportés par le reste de l'équipe. Il est clair que le Ste-Scholastique n'était pas de taille à rencontrer le St-Eustache : il parut apprécier considérablement le fait d'avoir entré un point: il faut avouer que c'est se contenter de peu. Les visiteurs se retirèrent satisfaits de la réception qui leur fut faite à St-Eustache. Comme on le voit par l'alignement du St-Eustache, ce dernier n'avait pas engagé de joueurs spéciaux pour cette partie comme d'ailleurs la chose n'a pas été faite depuis le commencement de la saison, et pourquoi l'aurait-il fait?

La partie fut arbitrée par M. Labelle, de St-Jérôme.

St-Eustache		*Ste-Scholastique*
Stevens	But	Beauchamp
Dorion	Défense	Charron
Doherty	Défense	McKinney
Paquin Paul	Centre	Regimbalt
Lahaie	Aile	Sauvé
Pesant	Aile	Gratton

Substituts — St-Eustache : Brunelle, Paquin, Duquette; Ste-Scholastique : Landry, Savage, Sauvé.

Première période
St-Eusetache — Lahaie, Pesant.

Deuxième période
St-Eustache — Dorion, Doherty, Pesant.

Troisième période
St-Eustache — Pesant.
Ste-Scholastique — McKimmey.

LETTRES DE FADETTE
3ème et 4ème séries, 55c, franco
5ème série. . . . . 80c, franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

LE VOLTIGEUR EST CHAMPION

L'EQUIPE DE M. MAURICE S'EST ASSURE LES HONNEURS DU CHAMPIONNAT DANS LES SERIES DE LA LIGUE DE LA CITE ET DU DISTRICT EN TRIOMPHANT DU POINTE-CLAIRE

Le Voltigeur a remporté, hier soir, à l'Arena Mont-Royal, le championnat de la Ligue de la cité et du district en battant le Pointe-Claire par 5 à 0.

Vu l'enjeu de la partie, les joueurs des deux côtés se sont plutôt occupés à rester sur la glace. Cependant dans la dernière période, voyant la partie perdue, une couple de joueurs du Pointe-Claire eurent un peu de tendance à être durs et à bousculer, mais Art. Ross qui arbitrait la joute, ne les laissa pas exagérer et les envoya se reposer au banc du pénitencier.

Alignement des équipes:

Voltigeurs		Pointe-Claire
Morin	buts	Jérôme
Leduc	défense	L. Brunet
Pearson	défense	N. Brunet
A. Lépine	Centre	Boileau
D. Kent	avant	Daignault
L. Kent	avants	Mallette

Subs. Voltigeurs: — Crevier, Vien. Pointe-Claire: Lavery et O. Brunet.

SOMMAIRE

Pas de point.

Deuxième période
1. Voltigeurs, Leduc 5.00.
2. Voltigeurs, Pearsin, 14.00.

Troisième période
3. Voltigeurs, A. Lépine, 4.00.
4. Voltigeurs, A. Lépine. 6.00.
5. Voltigeurs, Leduc, 5.00.

Arbitre: Art. Ross.

CHAMPIONNAT DE MONTREAL

Comme le Voltigeur se trouve maintenant champion il devra rencontrer, cette semaine, un adversaire dans le détail du championnat de Montréal. Le président Riopel, de la Ligue de la cité et du district doit conférer avec qui de droit à ce sujet, aujourdw'hui, et il est probable qu'il y aura joute à l'Arena, jeudi soir.

La victoire aux étudiants du McGill

Le club de hockey de l'Université McGill en disposant de l'Université de Montréal, par 6 à 0, samedi soir à l'Arena Mont-Royal, a pris possession pour cette année de la coupe Beaubien donnée par M. Pierre Beaubien pour le championnat local intercollégial de nos deux grandes universités montréalaises.

Alignement des équipes:

McGill		*Montréal*
Reid	Buts	Lajeunesse
Dempsey	Déf.	Poirier
McMahon	Déf.	Beaubien
McGerrigle	Centre	Lapointe
Dineen	Avant	Leduc
Glennie	Avant	Lord

Substituts: Montréal, Gauthier, Emard.

Arbitre: Cooper Smeaton.

SOMMAIRE

Première période
1—McGill, Dineen..... 12.00

Deuxième période
2—McGill, Glennie..... 4.00
3—McGill, McMahon..... 0.10
4—McGill, Dempsey..... 1.50

Troisième période
5—McGill, Dineen..... 5.00
6—McGill, Wyse..... 14.50

Les raquetteurs à Lachine

Les raquetteurs du National ont fait une sortie avec dames hier. Ils se sont rendus à Lachine où ils ont pris un dîner d'habitant au Luxor Inn. La plus franche gaieté a marqué cette fête de famille. Les raquetteurs et les raquetteuses étaient costumés. Le groupe a fait le voyage aller et retour en tramway spécial.

Tournois de Montréal

L'assemblée des joueurs d'échecs qui doivent participer aux tournois majeur et mineur qui commenceront mercredi prochain, à l'A. A. d'A. Nationale, était très nombreuse, mercredi soir.

Elle était présidée par M. S.-B. Wilson et M. Alexis Cartier agissait comme secrétaire. Le trésorier, le docteur Winfrey, fit rapport qu'il avait reçu les inscriptions suivantes:

Pour le tournoi majeur (championnat de Montréal): MM. Blanchard, Winfrey, S.-B. Winson, A. Cartier, Jos. Sawyer, Griffin, Falconer, Harvey, Rawlings et Ledain.

Pour le tournoi mineur: MM. Lamothe, Schulman, Décary, Gaudet, Richard, Brault, Vidal et W. Manseau Jr. On a accordé à MM. Décary, Vidal et Manseau jusqu'à samedi, le 1er mars, pour s'inscrire.

M. Alfred Lambert, qui a si généreusement offert une coupe, assistait à l'assemblée et il fut décidé que le nouveau champion deviendrait le propriétaire de cette coupe, étant donné que M. Joseph Sawyer a généreusement offert une autre coupe emblématique du championnat, pour l'an prochain et M. A. Cartier a renchéri en promettant au nom d'un donateur anonyme, une autre coupe pour 1926. Enfin, les échecs vont recevoir l'encouragement qu'ils méritent.

Sons of Ireland vs Victoria

La première joute de la série de détail entre les Sons of Ireland et le Victoria, pour le championnat de la Ligue de l'Est du Canada, aura lieu ce soir à l'Arena Mont-Royal.

Les deux clubs seront au grand complet. Le Sons of Ireland alignera encore McNaughton, qui a joué une superbe partie contre le National, jeudi dernier, et on dit que le Victoria aura aussi Sig Slater sur son alignement.

Comme d'habitude les Québecois seront accompagnés par un grand nombre de partisans. Et comme les Sons s'attendent aussi à tout, ils ont fait des arrangements avec le Pacifique-Canadien pour que le train retarde de quelques minutes au cas où il y aurait une période supplémentaire. Il a été entendu que si les Sans ne sont pas à la gare à temps, ils prendront le train au Mile-End.

Hier on a annoncé que Art. Ross avait été nommé pour arbitrer cette joute.

Distribution de prix au Mont-Saint-Louis

Dimanche dernier, vers les 4 heures, se réunissaient dans la salle académique du Mont-St-Louis, les parents, amis et bienfaiteurs des élèves de l'institution. La réunion avait pour objet la proclamation des vainqueurs aux différentes épreuves disputées à l'Arena, le 23 février dernier, et la distribution des prix aux heureux gagnants.

Ce fut au milieu d'un enthousiasme débordant que la soirée s'écoula. Les bienfaiteurs furent vraiment généreux car au dire des habitués, jamais pareille profusion de réelle valeur ne se rencontra à cette occasion. Inutile de dire que tous se retirèrent contents, esquissant déjà pour une prochaine année le désir de prouesses dignes d'être couronnées. Le comité sportif du Mont-Saint-Louis tient à remercier bien cordialement tous ceux qui se sont intéressés au succès de cette fête.

Séance au collège Sainte-Marie

La séance traditionnelle des jours gras aura lieu au collège Ste-Marie ce soir et demain soir.

On jouera les "Benoitons" de Victorien Sardou, pièce populaire qui a toujours remporté un très grand succès.

M. Hector Charland, si bien connu et apprécié du Gesù, y tiendra le principal rôle.

LES ÉCHECS

59ème chronique.

AVIS

Toute demande de renseignements ou correspondance concernant les échecs devront être adressées au chroniqueur échiquéen du "Devoir", au no 1155, rue St-André, Montréal.

ASSEMBLEE DE LA LIGUE

L'assemblée mensuelle de la Ligue d'échecs, qui devait avoir lieu, n'a pu être tenue, faute de quorum, mais cependant, les délégués présents se sont occupés officieusement des choses de la ligue et ont approuvé le comité chargé des tournois majeurs et mineurs qui auront lieu bientôt, sous le patronage de la Ligue.

Il y aura lundi, le 25 courant, une assemble spéciale de la Ligue, à la palestre du National.

NATIONAL vs WESTMOUNT

CLASSE B

Lamothe, A.	1	Kenrick	0
Saunders D.	0	Schulmann	1
R.-P. Couture	0	Michaels	1
Paquin, J.-C.	0	Gaudet, G.	1
Richard, L.	½	Saunders	½
Manseau, C.	1	Smith	0
	2½		3½

POSITION DES CLUBS

CLASSE A

	G.	P.	P.C.
1. Westmount	21	11	.657
2. National	20	11	.646
3. North-End	6	25	.197

CLASSE B

1. Westmount	23	10	.714
2. National	24	12	.667
3. McGill	10	20	.333
4. North-End		23	.207

CLASSE C

1. La Patrie	20½	9½	.685
2. Iberville	19½	9½	.679
3. National	13	10	.565
4. Maisonneuve	12	17	.414
5. Lachine	12	18	.400
6. North-End	11	24	.315

Comme on peut s'en rendre compte, la lutte pour le championnat dans les trois classes est très serrée. Dans la classe A, il ne reste plus qu'une partie individuelle à jouer, celle de M. L. Blanchard vs D. Ledain. Si M. Blanchard réussit à vaincre son adversaire, il faudrait nécessairement une rencontre entre le National et le Westmount pour décider du titre.

Dans la Classe B, le National, sous l'énergique impulsion de son capitaine, D. Saunders a fait une lutte de corsaire au Westmount, et arrivera peut-être au détail, si les deux protêts du National lui sont accordés. Dans la Classe C, la lutte se fait entre les clubs La Patrie et Iberville avec chance pratiquement égale.

ALEXANDRE ALEKHINE

M. Alexandre Alekhine continue ses succès sans précédents aux Etats-Unis. Lors de son passage à Chicago — Pork City, — il rencontra au Hamilton Club, 40 adversaires en parties simultanées dont deux à l'aveugle et s'en reitra avec le brillant résultat de 30 victoires, 5 nulles et 5 défaites.

TOURNOI DU WESTMOUNT CHESS CLUB

1. Sawyer, J.	5½	½
2. Robertson, E.-A.	4½	1½
3. Wilson, S.-B.	5	2
4. Falconer	4	3
5. Kenrick	3	3
6. Cartier, A.	3½	3½
7. Griffin, G.	3	4
8. Bardoff	2½	3½
9. Schulmen	1	5
10. Kirkham	0	6

COUPE ALFRED LAMBERT

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Alfred Lambert a offert une belle coupe pour celui qui gagnera le prochain tournoi pour le championnat de Montréal. Nos plus sincères félicitations à M. Alfred Lambert pour son superbe geste.

Nous profitons de la même occasion pour remercier M. L. Prince d'avoir offert deux prix de beauté pour les deux plus belles parties qui seront jouées dans le cours des prochains tournois.

MM. CARTIER ET SAWYER

Il est maintenant presque certain que M. Alexis Cartier se classera premier dans le tournoi handicap du Westmount et que M. J. Sawyer sera le prochain champion du club Westmount. Il nous fait plaisir de reconnaître les succès de nos Canadiens français.

LE TOURNOI DE MONTREAL

A une assemblée du comité d'organisation du tournoi pour le championnat de Montreal, il a été décidé d'organiser deux tournois: l'un qui sera appelé "tournoi majeur", ouvert à tous les joueurs qui n'auront pas le droit de jouer dans le tournoi majeur, ce tournoi étant limité aux joueurs reconnus de première force, (classe "A") résidant sur l'île de Montréal.

Ces tournois commenceront le samedi, 1er mars prochain, ou le mercredi suivant, d'après la décision de l'assemblée générale des joueurs, qui aura lieu le mercredi, 27 février courant, à l'A.A. d'A. Nationale.

Les joueurs joueront une fois par semaine et les parties ajournées devront être jouées dans un délai de six jours après leur ajournement.

La limite de temps sera de 90 minutes pour les 30 premiers coups et ensuite, 20 coups dans l'heure.

Les droits d'entrée seront de: $5.00 pour le "tournoi majeur". $3.00 pour le "tournoi mineur". Ces droits d'entrée ne seront pas remboursables après le 27 février. Les prix consisteront en une valeur équivalente de: 1er prix 40 p.c.; 2ème prix, 25 p.c., 3ème prix, 15 p.c. du montant des droits d'entrée.

Le résidu, 20 p.c. sera versé dans la caisse de la Ligue d'échecs de Montréal, dans le but d'acheter des feuilles d'enregistrement de parties (score sheets) ou autres objets d'échecs, pour l'usage de ces tournois annuels. Les arbitres seront choisis dans les différents clubs et leur décision, après discussion raisonnable sera strictement finale. Les règlements seront ceux du code international des échecs (Routledge 1918).

La moitié des rondes sera jouée à l'A. A. d'A. Nationale et l'autre au club Westmount.

Partie 71.

DEFENSE FRANCAISE.

Blancs		Noirs
L. Richard	Rév. E.	Lambert
1. P4R		P3R
2. P4D		P4D
3. C3FD		C3FR
4. F5CR		F5CD
5. P5R		P3TR
6. FxC? Le coup usuel est F2D ou FxC		6. PxF
7. C3FR		C3FD
8. F5C		F2D
9. FxC		FxC
10. Roquent		D2R
11. C2R		Roq. T.D.
12. T1FDP		T1CR
13. C4FR		F4CD
14. C3D		FxC?

Rien ne pressait de faire l'échange. Les noirs auraient pu gagner du temps dans leur attaque sur l'aile du roi des noirs soit en jouant P4TR ou soit PxP, plus avantageux, car ce coup pourrait être suivi de D4CR, menaçant le mat.

15. DxF	P4TR
16. P4FD	

La faiblesse du 14ème coup des noirs permet aux blancs cette attaque sur leur aile de la dame

	16. T3CR
17. PxPD	TD1CR
18. P5D!	FxP!
19. PxF	DxP
20. T3CR	P4R
21. D5FR éch.	R1C
22. PxP	PxP
23. CxP	T3R?
24. CxP?	

24. DxP eut été préférable; les noirs ne pouvant prendre le cavalier ou jouer T1F à cause de DxT, échec suivi de DxP; qui auraient forcé le gain

	24. D2R
25. TR1D	T1FR
26. T8D	DxT
27. DxT?	D7D
28. T1R	P3C
29. T7R	D8D échec
30. T1R?	D6FR!
31. C3CR	DxP éch.
32. R1T	T4FR
33. D8C échec	R2C
34. T1FD	D7R?
35. C3T	D6FR échec!
36. R1C	D6R éch.
37. R2C	DxT

Les blancs abandonnent.

PHILIDOR.

Le commerce du caoutchouc

Le congrès de l'Association du Caoutchouc du Canada s'est terminé hier soir par le quatrième dîner annuel à l'hôtel Mont-Royal. Le dîner était présidé par le président de l'Association, M. J.-N. Candee.

Les élections ont donné le résultat suivant: directeurs, MM. W.-H. Miner, président, F.-E. Partridge, vice-président, John Westren, trésorier, Joseph O'Meara, assistant-trésorier, et A.-B. Hannay, gérant; conseillers: MM. H.-E. Besaw, C.-H. Carlisle, W.-A. Eden, J.-D. Haaway, W.-B. Wiegand et C.-H. Candee. Il y a eu 175 membres d'inscrits durant le congrès.

Le président du banquet souhaite la bienvenue à tous et en particulier aux délégués des différentes parties du continent. Il résume l'histoire de l'association et fait remarquer que l'année 1923 a été la meilleure depuis la fondation de l'association.

On vendit pour 45 millions environ et l'on importa pour 29 millions. Il présente ensuite M. W.-O. Rutherford, représentant de l'Association du caoutchouc des Etats-Unis, qui fait remarquer que le Congrès a baissé de moitié la taxe sur les pneus et les accessoires d'automobile.

Prenant la parole, M. Cody parle de la démocratie au Canada et en fait remarquer les avantages. Chaque citoyen, affirme-t-il, devrait prendre de l'intérêt à la démocratie pour le bien de sa propre patrie. Enfin M. W. Mitchell dit quelques mots sur les taxes au pays et en fait ressortir la nécessité.

Congrès de vétérans en avril ou mai

Un grand congrès des représentants des vétérans de la grande guerre de toutes les parties de la province de Québec aura lieu à Montréal durant le mois d'avril ou de mai prochain. Telle est la décision qui a été prise, hier soir, à la réunion annuelle de la Montreal and District Veterans Alliance, tenue dans la salle de l'Union Nationale, sous la présidence du Dr C. Laviolette.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDE D'ELEVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
TROUVE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES: — tarif sur demande.
AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agate.
NAISSANCES, DECES, MESSES: — 50 sous par insertion.
REMERCIEMENTS: — 50 sous.
CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — $1.00 par insertion.

DORURE, ARGENTURE
SUR CALICE, CIBOIRE, ETC.
VERNISSAGE A L'OR
SUR ORNEMENTS D'EGLISE
PLACAGE D'ARGENTERIE
NICKELAGE, REPARATION
Cie ROYAL SILVER PLATE
A. GIROUX, gérant, 48, CRAIG OUEST

COLLEGE DE BARBIER
Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 62, St-Laurent.

A VENDRE
Ahuntsic, 3 lots à bâtir coin Berri et Boulevard Gouin, près de l'Eglise et Tramway. Vendra, conditions faciles, ou échangera pour maison de rapport. Main 2202. J.-T. Armand, 58 St-Jacques.

$2,000,000
UN MILLION DE MARKS ALLEMANDS et UN MILLION DE ROUBLES RUSSES, en billets séparés de 100,000 chacun, valeur normale $758,000. BEAU SOUVENIR A CONSERVER. Les 20 billets envoyés à n'importe quelle adresse sur réception de $2, ou cinq millions pour $4. Prix spéciaux pour plus grande quantité. Adressez à E.-L. Hardy et Cie, courtiers, 98, rue Saint-Pierre, Québec.

EN ANGLETERRE

UN EFFORT DE COMPREHENSION MUTUELLE

M. MacDonald continue les échanges de vues avec M. Poincaré — Publication de deux nouvelles lettres — Les réparations et la sécurité de la France

Londres, 3 (S. P. A.). — Désireux de créer une atmosphère favorable à l'ouverture des négociations qu'il espère devoir résulter des délibérations des deux comités d'experts, le premier ministre MacDonald a continué sa correspondance avec M. Poincaré. Peut-être aussi le chef travailliste songe-t-il en arrière-pensée aux prochaines élections françaises. Le texte de ces lettres a été publié hier soir à Londres et à Paris.

Celle de M. MacDonald est remarquable par sa franchise à exposer le point de vue britannique et ses idées sur la politique de la France depuis la guerre. Jamais depuis la fameuse dépêche de Curzon, qui donnait cours à l'opinion anglaise que l'occupation de la Ruhr était illégale, les soupçons anglais à l'égard de la France n'ont été aussi innocemment exposés.

Et le fait que M. Poincaré, dans sa réponse, ne prend aucun ombrage de cette franchise si nouvelle dans la diplomatie européenne, est un indice très encourageant, bien que la lettre de M. Poincaré ne soit guère que la répétition de ses nombreux discours sur le même sujet.

Ni l'un ni l'autre n'essaiera de formuler des propositions concrètes avant que les experts aient présenté leur rapport. M. MacDonald exprime de nouveau l'espoir d'établir un état de choses tel en Europe que les Etats-Unis seront attirés à coopérer à la reconstruction de l'Europe.

M. Poincaré répudie tout dessein d'annexer la moindre particule de territoire allemand et quant aux soupçons de l'Angleterre au sujet des motifs auxquels obéit la France en appuyant militairement les pays de la Petite Entente, il déclare que les buts de la France sont absolument pacifiques.

Il désire que l'Angleterre coopère avec le même groupe de pays dans le but de maintenir la paix en Europe. M. Poincaré semble croire qu'il s'écoulera bien du temps avant que les comités soient en état de présenter leur rapport.

En attendant, il partage la plupart des aspirations du premier ministre anglais quant à la coopération des deux pays dans l'intérêt d'un juste règlement et, en somme, la correspondance, si elle ne les avance pas considérablement, ne diminue certainement pas les chances d'un règlement final.

La lettre du premier ministre MacDonald à M. Poincaré, datée du 21 février, dit qu'encouragé par la nature amicale de la réponse de M. Poincaré à sa première lettre, il désire préparer la voie à une entente mutuelle plus complète par un exposé sans détours des "difficultés auxquelles je dois faire face et de la manière que je dois moi-même envisager la situation".

Il ne veut pas entrer dans les détails ni avancer des propositions spécifiques. "Mon dessein actuel, écrit-il, est de vous exposer clairement qu'à mon avis les divergences et les altercations du passé étaient la plupart tout à fait inévitables et vous assurer de ma disposition à reexaminer tout le problème dans ses grandes lignes et ses éléments essentiels."

Il veut non seulement interpréter les vues de ses compatriotes, mais comprendre d'une façon sympathique les opinions et les besoins de la France.

"On soupçonne la France en plusieurs milieux en Angleterre, écrit-il, de vouloir, contrairement aux dispositions du traité de Versailles, créer une situation qui lui assure ce qu'elle n'a pu obtenir durant les négociations de paix alliées. Les vues de ce groupe de mes compatriotes sont que cette politique ne peut que perpétuer l'incertitude et les dangers d'un état, non de paix, mais de guerre, en ce qu'à la fin il détruira toute sécurité temporaire que la France pourra obtenir.

"Il y avait beaucoup de gens en France qui s'imaginaient qu'avec la complète défaite de l'Allemagne, ils seraient automatiquement et à jamais délivrés d'une menace qui, je comprends, était réelle. Quelques-uns croyaient que pour arriver à une absolue sécurité, les frontières de la France devraient s'étendre jusqu'au Rhin. Ils furent désappointés dans leur attente. On leur offrit au lieu de cela une garantie commune de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Par l'abstention des Etats-Unis, cette offre ne vaut plus et le peuple français a depuis, avec une certaine justification, cherché d'autres sauvegardes plus tangibles à la place.

"Au sujet des réparations également, le public français a été désappointé. Ni les espoirs virtuellement sans limite suscités au moment de la victoire ni les indemnités fixées en 1921 n'ont eu de relation réelle avec la situation économique, telle qu'elle est aujourd'hui.

LA SITUATION DE L'ANGLETERRE

"La position de notre pays est tout à fait différente. Notre sécurité par terre et par mer est à l'abri de tout menace. Mais notre existence économique a été gravement mise en péril à cause non de l'incapacité de l'Allemagne à payer une certaine somme en réparations mais de la dislocation aiguë et persistante des marchés de l'Europe, occasionnée principalement par l'incertitude des relations entre la France et l'Allemagne, le continuel chaos économique de l'Allemagne si clairement démontré par les violentes fluctuations de la valeur de sa monnaie et l'incertitude dans les relations entre la France et nous-mêmes.

"C'est pourquoi certaines gens de notre pays en sont venus à considérer avec inquiétude ce qui leur paraissait la détermination de la France à ruiner l'Allemagne et à dominer le continent, sans égard à nos intérêts raisonnables et aux conséquences futures sur un règlement européen, à craindre les grandes installations militaires et aériennes maintenues non seulement à l'est mais aussi dans l'ouest de la France, à s'émouvoir de l'intérêt manifesté par votre gouvernement aux organisations militaires des nouveaux Etats de l'Europe centrale et finalement à se demander pourquoi le gouvernement français encourage ses activités au mépris du fait que le contribuable britannique doit trouver plus de 30,000,000 de livres par année en intérêt sur des emprunts contractés aux Etats-Unis et que nos contribuables doivent aussi trouver de fortes sommes pour payer l'intérêt de la France envers nous, dette que la France n'a ni payée ni songé à payer.

"Ces sentiments populaires, quelque erronés qu'ils puissent être, ne constituent pas moins des facteurs que vous et moi devons prendre en considération.

"Je suis ardemment désireux que vous et moi cherchions ensemble à donner à ces courants de l'opinion française et anglaise quelque impression de confiance que la base de leurs craintes et de leurs ressentiments est en train de disparaître.

"Je n'ai pas l'intention dans le moment d'entrer longuement dans ces questions de l'occupation de la Ruhr et de la Rhénanie ou du Palatinat, à part de dire que quiconque veut observer l'opinion britannique anglaise ne peut négliger la nécessité urgente d'en venir à des arrangements sans délai.

"Je vois peu de possibilité d'accord sur ces questions sans discussion franche et courageuse afin d'obtenir quelque unanimité touchant les buts essentiels dont ces problèmes ne sont qu'accessoires.

"Car lorsque je considère nos relations sous leurs aspects les plus larges, je ne crois pas que nos buts essentiels soient si divergeants. Le peuple français veut la sécurité. Le peuple anglais chérit ce même idéal. Mais, tandis que la France n'entend par sécurité que la sécurité contre l'Allemagne, l'Empire britannique attribue à ce mot une signification beaucoup plus large. Ce que nous désirons est la sécurité contre la guerre.

"De même, le peuple français désire des réparations. Il les conçoit principalement sous sa forme concrète de paiements par l'Allemagne pour dommages physiques occasionnés en territoire français. Le peuple anglais désire ardemment réparer les dégâts de la guerre mais pour lui cette dévastation doit être interprétée dans un sens plus large, marchés ruinés, pouvoir d'achat décroissant, baisse de l'industrie du transport et du commerce étranger, baisse et fluctuations des monnaies, chômage.

"Avant que nous puissions discuter cette question, cependant, il nous faut attendre les rapports des deux comités d'experts et je le fais dans l'espoir qu'ils réconcilieront votre pays et le mien. Je ne vois pas de raison pour que ce problème, approché de son côté le plus large et étudié à la lumière du problème connexe des dettes interalliées, ne soit bientôt résolu.

"Et de plus, si la France et l'Angleterre peuvent s'entendre, la coopération des autres pays européens sera assurée et il nous sera possible d'approcher les Etats-Unis, non en débiteurs se disputant les uns les autres, mais en Europe unie désireuse par des sacrifices et des arrangements mutuels de guérir les maux dont nos populations souffrent.

"C'est sur cette base que j'aimerais à discuter avec vous nos problèmes en souffrance.

"Je répète, mon cher président du conseil, que l'état de l'Europe ne saurait être modifié que par l'action collective de la France et de l'Angleterre, action entreprise avec une entière sympathie pour les besoins respectifs et la considération due aux intérêts du monde en général. Je suis entièrement prêt à cette coopération."

M. POINCARE

Après avoir protesté de son parfait accord avec M. MacDonald sur les questions à régler et les méthodes que ce dernier se propose, M. Poincaré écrit:

"Pas plus que vous je ne désire en ce moment entrer dans trop de détails ni formuler de propositions concrètes. Mais je désire vous assurer que je suis prêt à commencer avec vous l'examen de ces grands problèmes pendants et que je commencerai cet examen dans cet esprit de conciliation et de loyauté dont vous êtes vous-même animé.

"Je crois qu'avec du bon vouloir mutuel nous réussirons sans trop de difficultés à résoudre les regrettables malentendus qui se sont élevés entre les deux pays.

"Depuis la signature du traité de paix, la France a été obsédée par deux préoccupations légitimes. Elle vise à la réparation de ses pertes matérielles et à l'établissement définitif de sa sécurité. De son côté, la Grande-Bretagne, dont la vie économique avait été profondément bouleversée par la guerre, désire par-dessus tout la restauration des marchés européens, la reprise générale du travail et des relations internationales stables.

"Loin d'être irréconciliables, les intérêts et les désirs de nos deux pays sont en harmonie et peuvent être satisfaits par les mêmes moyens. Lorsque nous demandons nos réparations et notre sécurité, nous ne cédons pas à d'étroits sentiments égoïstes: nous cherchons simplement à créer les conditions d'une paix durable en Europe.

"D'un autre côté, le jour où la France sera indemnisée de ses ruines et à l'abri des attaques, tout le continent aura grandement l'impression de reprendre sa tranquillité.

"Ceux parmi vos compatriotes qui croient que la France rêve ou a rêvé d'annihilation politique ou économique de l'Allemagne se trompent. Créancière de l'Allemagne, la France n'est pas assez folle pour désirer réduire sa débitrice à la pauvreté.

"Elle ne nourrit non plus les desseins ambitieux qu'on lui attribue quelquefois en Angleterre et qui sont en contradiction avec tous les principes d'une république démocratique. Aucun Français raisonnable n'a jamais rêvé d'annexion d'une parcelle de territoire allemand, ni de changer un seul citoyen allemand en citoyen français. Jamais, soit durant les négociations de paix, soit depuis, prétention de cette nature n'a été avancée. La France, qui a combattu côte à côte avec l'Angleterre d'enfreindre cette liberté.

"A part de l'Alsace, nous n'avons jamais demandé le Rhin pour frontière. Nous avons simplement demandé que l'Allemagne ne soit plus en état de se servir du Rhin comme de base militaire en de nouvelles attaques contre la France.

"Quels que soient les désappointements qui peuvent avoir été éprouvés, désappointements que vous avez la bonté de ne pas vouloir discuter, la France n'a jamais cherché à se procurer ce que le traité de Versailles ne faisait pas sien. Si ce traité avait été exécuté, elle ne se serait jamais plainte.

"Parmi les erreurs d'appréciation à notre égard qu'une partie de l'opinion anglaise se permet, celle qui nous est la plus incompréhensible et qui nous chagrine le plus est celle concernant nos armements militaires. Y a-t-il réellement des Anglais qui supposent que la France serait capable de faire des préparatifs fratricides contre leur pays?

"Nos établissements militaires et aériens sont exclusivement destinés à nous défendre contre les tentatives de revanche de l'Allemagne.

"Notre politique à l'égard des Etats de la Petite Entente a toujours été de nature pacifique. En attendant que nous soit accordée, si possible, une garantie plus efficace, pour le maintien de la paix, nous sommes désireux de nous tenir en contact avec toutes les nations qui sont intéressées à l'application loyale des traités dont la nouvelle constitution de l'Europe est née.

"En cela, il n'est rien qui puisse porter ombrage à l'Angleterre, car durant les quatre dernières années, nous n'avons jamais cessé de proclamer que nous devrions considérer son adhésion à ce groupe d'amitiés comme la meilleure garantie de la paix.

"De plus en prêtant aux Etats alliés de l'Europe centrale les ressources nécessaires pour cette défense, nous n'avons rien fait qui puisse nous appauvrir ou nous empêcher de payer nos propres dettes, étant donné que les prêts que nous avons consentis ne le furent qu'en échange de gages positifs.

"Sur tous ces points, je suis convaincu que des explications sincères données ouvertement mettront fin en nos deux pays à des interprétations inexactes et détruiront les préjugés.

"Afin d'amener nos deux opinions publiques plus sûrement à une juste appréciation des choses, je crois comme vous, que nous devons nous élever au-dessus des questions d'ordre secondaire et par-dessus tout ne pas perdre de vue l'avenir de nos pays et le bien-être de l'humanité.

"Avant peu de temps, sans doute, les experts présenteront leurs rapports. La Commission des réparations et les gouvernements alliés examineront, suivant leur compétence respective, les opinions données par les experts. Nous pourrons alors, j'espère, en arriver rapidement à un règlement compréhensif et prendre les moyens nécessaires pour que l'Allemagne s'y conforme.

"Je vous remercie de m'avoir dit que vous considérez la question des dettes interalliées comme reliée à celle des réparations. Il est infiniment désirable que ces questions soient réglées en même temps.

"Le gouvernement de la république, tout comme le cabinet britannique, a fermement l'intention de raffermir et d'agrandir le rôle de la Ligue des nations. S'il n'avait dépendu que de nous, la Ligue aurait eu dès le début des moyens d'action plus puissants que ceux dont elle dispose.

"De plus, qu'il soit question d'accroître le prestige de la Ligue des nations ou de hâter la réparation des désastres de guerre ou de consolider la paix du monde, je partage votre conviction que plus l'entente entre nos deux pays sera étroite, plus le résultat sera heureux et rapide.

"C'est un devoir envers la civilisation que de rester unis. Tant que nos deux pays resteront conscients de ce devoir, il est impossible que nous n'agissions pas de concert pour l'accomplir."

IRLANDE

UNE MENACE A LA VERTU

LE CARDINAL LOGUE S'ELEVE CONTRE LES MODES PAIENNES ET LA DANSE QUI FLETRISSENT LA MODESTIE DES FEMMES D'IRLANDE, PATRIMOINE GLORIEUX DE SA PATRIE

Armagh, Irlande, 3. (S.P.A.) — Dans une lettre pastorale à ses ouailles avant d'entrer dans le saint temps du Carême, Son Eminence le cardinal Logue, primat d'Irlande, s'élève contre les tendances de la femme moderne à se vêtir peu décemment et sa passion croissante pour la danse.

Voici quelques passages de cette lettre qu'on a lue hier dans toutes les églises de l'archidiocèse:

"S'il était un patrimoine dont l'Irlande se glorifiait par-dessus tout autre, et à bon droit, c'était la réserve et la scrupuleuse modestie de ses femmes et de ses jeunes filles. Dans quelque pays qu'elles soient essaimées, cette distinction ne les a pas quittées. Soit perte de cette délicatesse de conscience, soit amour dérégié de la mode, je crains que nous ne puissions plus nous en enorgueillir."

"Le vêtement, ou plutôt le déshabillé des femmes de nos jours est un scandale criant. Il semble que c'est à qui porterait le moins de linge sans encourir la réprobation universelle. Nous en voyons suffisamment dans la vie ordinaire, mais si nous pouvons en juger par les réclames des journaux nous n'avons pas vu le pire.

"Ce qui choque le plus, c'est de voir des personnes se présenter à la Sainte Table vêtues de la sorte. Je me suis souvent senti l'envie de passer tout droit devant elles. A Rome, le cardinal-vicaire, sans doute avec l'approbation du Pape, a publié un décret interdisant au clergé de donner la sainte communion aux femmes qui se présenteront indécemment vêtues. Je crains que nous ne soyons obligés d'en agir de la sorte si nous voulons mettre un terme au scandale.

"Un autre abus est celui de la danse, surtout de la danse nocturne. A vrai dire, il semble qu'on ait la manie de la danse. Quant à la nature de ces danses, je n'en sais rien, surtout de ces danses importées dont on voit les noms dans les journaux, et il faut avouer que les noms en sont assez bizarres. Ceux qui les connaissent me disent qu'elles sont des plus condamnables sous le rapport de la moralité. Elles semblent l'aboutissement de la corruption de notre époque."

LE SCANDALE DU "TEA POT DOME"

Tout le monde en parle : peu de gens savent ce que c'est — Dans le résumé ci-dessous l'écheveau est démêlé

Washington, 3 (Spécial). — L'enquête sur l'administration du procureur général Daugherty est sur le point de commencer. Lenquête sur les baux des réserves pétrolifères bat son plein. On peut donc s'attendre que les prochaines semaines vont être des plus intéressantes dans la capitale.

L'histoire des réserves de terrains pétrolifères pour la marine, dont le louage à des compagnies particulières sous l'administration Harding, a dégénéré en scandale national, date d'un passé assez lointain. Leur création et leur conservation étaient la mise en pratique d'une politique nettement définie à laquelle avaient souscrit les deux grands partis politiques américains. Cette politique, pour des motifs partiellement révélés et loin d'être convaincants, fut soudainement mise au rancart sans que le pays n'ait été au préalable averti et au mépris de l'opinion publique.

Ces réserves comprenaient de vastes gisements de pétrole mis à part par ordre de l'exécutif dans le but avoué d'être exploités pour parer aux besoins futurs de la marine dans les moments pressants. On les regardait comme l'un des appoints de la défense nationale et elles l'étaient en réalité.

En 1905, le président Roosevelt demanda à la commission de géologie des Etats-Unis d'aller examiner les régions du domaine public qui pourraient servir de réserves pétrolifères à l'usage de la marine. En 1912, le président Taft créa deux réserves pétrolifères navales, l'une dite de Elk Hills et maintenant en affermage par la corporation Doheny. En 1915, le président Wilson établit une troisième réserve navale dans le Wyoming, autrement dit le "Tea Pot Dome", occupée aujourd'hui par la corporation Sinclair en vertu d'un bail.

LE LOUAGE DES RESERVES

Par la loi du 4 juin 1920 adoptée sous l'administration Wilson, le Congrès décidait que le contrôle des réserves pétrolifères navales devait être confié au secrétaire de la marine. Des compagnies particulières avaient tenté de temps à autre d'obtenir la permission de creuser des puits dans les réserves, mais Josephus Daniels, secrétaire de la marine, s'était constamment opposé à toutes concessions de cette sorte. Certains droits antérieurs détenus par quelques particuliers dans les réserves mêmes constituaient un problème différent. Le Congrès chargea le secrétaire de la marine de le résoudre en utilisant les pouvoirs à lui conférés en 1920, mais jamais il ne fut question de consentir à laisser exploiter toutes les réserves pétrolifères par des compagnies particulières en aucune circonstance.

Le président Harding entra en fonctions le 4 mars 1921. A.-B. Fall, du Nouveau-Mexique, devint secrétaire de l'Intérieur et Edwin Denby, du Michigan, fut nommé secrétaire de la marine. Quelques semaines après l'avènement au pouvoir du gouvernement Harding, le mouvement tendant à louer les reserves pétrolifères navales prit corps. Les premières démarches faites dans ce sens échappèrent à l'attention du Congrès et du public. On a depuis tenté de justifier ces démarches en disant qu'il était dangereux que le pétrole des réserves navales fût amoindri par l'extraction au moyen de puits perforés en territoire avoisinant. Les officiers de marine servant de conseillers officiels au secrétaire Denby s'objectèrent vigoureusement à toute intrusion dans les réserves pétrolifères navales, mais leurs avis ne furent pas écoutés.

LE CONGRES DANS L'IGNORANCE

Le secrétaire Fall rédigea les contrats, le secrétaire Denby les signa, puis on les fit porter au président par le sous-secrétaire de la marine, Théodore Roosevelt, en même temps que la publication d'un ordre de l'exécutif daté du 31 mai 1921 transférant du secrétariat de la marine au secrétariat de l'Intérieur le contrôle des réserves pétrolifères navales. A partir de ce moment, le secrétaire Fall dirigea les négociations, dressa les termes et prépara les baux qui mettaient les compagnies Doheny et Sinclair en possession des réserves à pétrole.

Pendant que toutes ces transactions s'opéraient, ni le Congrès ni la presse ne savait ce qui se passait dans la coulisse. Ce n'est qu'en avril 1922, soit environ une année après, qu'on attira l'attention du Sénat sur la situation. Par voie indirecte, le sénateur Kendrick, du Wyoming, apprit que les réserves pétrolifères navales de Tea Pot Dome, dans le Wyoming, avaient été louées à Harry-F. Sinclair, de la *Mammoth Oil Company*. Le bail accordé à Sinclair avait été signé par Fall, le 7 avril. Une semaine plus tard, le Sénat adoptait une résolution demandant des copies de tous les baux et au bout de deux semaines il adoptait la résolution du sénateur La Follette demandant une enquête. Il y eut de l'émoi pendant quelque temps au Sénat, quelques témoins furent cités devant la commission d'enquête La Follette, puis la tempête s'apaisa pendant le congé de la belle saison.

Le comité sénatorial des terres publiques, qui se chargea de poursuivre l'enquête, eut finalement recours aux experts qui firent rapport sur le dessèchement du pétrole des réserves navales par les perforations pratiquées à proximité, mais on n'entendit peu parler de toute la question des baux avant le commencement des séances publiques du comité sénatorial au mois d'octobre dernier. Les experts en général, sauf quelques-uns, étaient alors opposés à livrer les réserves à l'exploitation commerciale soi-disant pour prémunir le gouvernement contre la perte du pétrole souterrain. C'est une question de haute portée scientifique qu'il était très difficile de trancher dans les circonstances. Mais la plupart des hauts fonctionnaires de la marine estimaient que l'affermage des pétroles de la réserve constituait un sérieux danger pour les intérêts de la marine, d'autant plus que les droits à payer sur le pétrole par les locataires au gouvernement étaient incertains et en tout cas relativement peu élevés.

LES CHEQUES NON CHANGES

Le secrétaire Fall avait donné sa démission au commencement du mois de mars, cinq mois avant que M. Coolidge devint président des Etats-Unis après la mort de M. Harding. Le bruit courut qu'il avait accepté une position dans la corporation Sinclair, à laquelle il avait, l'année précédente, loué les réserves pétrolifères de *Tea Pot Dome*. Peu à peu la commission sénatoriale d'enquête parvint à savoir que M. Fall, propriétaire d'une ferme considérable à Three-Rivers, Nouveau-Mexique, avait amélioré et agrandi sa propriété pendant son stage de secrétaire de l'Intérieur en achetant des biens adjacents, en installant une usine d'énergie hydro-électrique et en faisant exécuter divers autres travaux, ainsi qu'en payant des arrérages de taxes qui se chiffraient à de fortes sommes et qui étaient depuis longtemps échues. Les affaires personnelles de M. Fall, ses relations particulières avec Harry-F. Sinclair et l'essor soudain de son état financier éclipsèrent un moment en intérêt la déviation de la politique du gouvernement concernant les réserves pétrolifères navales. L'ancien secrétaire de l'Intérieur avait vigoureusement pris la défense de l'affermage de ces réserves navales; il voulait justifier la transaction en disant qu'ainsi le gouvernement serait protégé et ne perdrait pas le pétrole que les puits environnants pourraient drainer. M. Denby, le secrétaire de la marine, qui ne se rappelait pas très clairement ce qui s'était fait auparavant, appuya la politique de M. Fall. Mais on ne sut jamais d'où provinrent les grosses sommes d'argent que M. Fall obtint pour améliorer son "ranch".

LES EMPRUNTS DE M. FALL

Ce n'est que le 26 décembre 1923 que M. Fall écrivit au comité sénatorial, après avoir préalablement refusé de donner aucune information à ce sujet, qu'il avait emprunté $100,000 d'Edward-B. McLean. M. McLean est un homme qui a reçu un riche héritage. Résidant à Washington et propriétaire du *Washington Post*, il fut l'ami intime de M. Harding au temps où celui-ci fut sénateur, puis président. M. McLean confirma tout de suite la déclaration de M. Fall à propos d'un prêt personnel de $100,000. Ces déclarations tendaient à prouver que M. G. Fall avait raison de dire qu'il n'avait pas reçu de pots-de-vin de Sinclair ou de Doheny pour les baux du pétrole ou pour toute autre chose.

Le sénateur Walsh, du Montana qui a fait preuve d'une grande habileté en dirigeant l'enquête du Sénat, se rendit à Palm-Beach, en Floride, où Edward-B. McLean vivait dans la retraite, apparemment pour améliorer son état de santé, avec M. Fall comme hôte. Pour la première fois dans cette affaire, M. McLean fut mis sous serment. Il déclara avoir rempli des chèques pour $100,000 en faveur de Fall, mais ajouta que celui-ci les avait retournés sans les changer. En apprenant la déposition assermentée de M. McLean, Fall avoua les avoir renvoyés. Ainsi, la source où le secrétaire de l'Intérieur puisa l'argent requis pour ses achats de terrain et l'amélioration de sa propriété n'est pas encore connue, et c'est un mystère qu'il faut éclaircir.

TEMPETE AU SENAT AMERICAIN

Washington, 1er, (S.P.A.) — Le conflit au sujet du procureur général Daugherty a occasionné une violente séance au Sénat hier, séance presque sans précédent par l'échange d'amères personnalités et d'insinuations de toutes sortes. C'est pour cette raison qu'on a remis à aujourd'hui la décision sur la proposition de scruter le passé officiel de M. Daugherty.

La tempête fut déclanchée par la résolution d'enquête du sénateur démocrate Wheeler, du Montana. L'excitation des sénateurs ne connut plus de bornes ni de décorum.

Accusations et contre-accusations se succédèrent en un feu nourri. On se récriait qu'on voulait camouffler le comité d'enquête. On attaqua de nombreux fonctionnaires, actuels et anciens. La Maison Blanche ne fut pas épargnée et l'on s'ingéra dans la conduite personnelle et les affiliations des candidats à la présidence et des sénateurs.

La bataille fit rage pendant plus de cinq heures au milieu de fréquentes interruptions des tribunes bondées, en dépit des avertissements répétés du président.

Plusieurs accusations anciennes furent répétées contre le procureur Daugherty. Une nouvelle fut lancée par le sénateur démocrate Heflin, de l'Alabama, qui déclara que le procureur général avait écrit une lettre cherchant à protéger contre une poursuite un membre du comité républicain de l'Ouest.

Le sénateur Wheeler accusa M. Daugherty de vouloir intimider les sénateurs et M. Coolidge de manquer d'énergie.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères LIMITEE

Nouveaux Tissus Lavables

TISSUS à rayures de soie appropriés pour chemises; magnifique assortiment de nuances, comprenant gris et mauve; largeur 32 pouces; prix réduit de 1.25 la verge à ..... **.79**

GUINGAN de fantaisie importé, effet ratine; aussi guingan à dessins quadrillés; 32 et 36 pouces de largeur; qualités de .50 et .60 la verge pour ..... **.38**

CREPON de soie lustrée, fini mercerisé, 32 pouces de largeur, un nouveau tissu approprié pour sous-vêtements; spécial, la verge ..... **.79**

Nous avons le plus bel assortiment de patrons Butterick.

—Au premier, en haut.

2ième Jour de notre Grande Vente

d'Etoffe à Robes, à Costumes et à Manteaux

pour le printemps 1924, à des prix extraordinairement réduits.

SERGE TOUT LAINE QUALITE DE 1.49 POUR..... .95 — Choix complet de nuances ainsi que bleu marine et noir.

ETOFFES ET DRAP TOUT LAINE. QUALITES DE 2.50, 2.95, 3.50 pour .98 — Etoffes à costumes et à manteaux; 54 pouces de largeur; drap Polo, Diagonal, Tweed écossais, Tweed de fantaisie, etc., etc.

ETOFFES — QUALITES DE 2.95, 3.50, 3.95 pr 1.89 — Pour robes, costumes et manteaux; toutes les plus nouvelles textures pour le printemps; Tricotine française, Croisé Poiret, Drap Velours, Drap Polo à dessins quadrillés, etc., etc.

Rideaux et Tissus à Draperies

RIDEAUX en mousseline, nuances blanc, ivoire ou écru; 2½ verges x 30 pouces; finis avec joli entre-deux ou dentelle; qualités de 2.50 à 3.00 la paire, spécial..... **1.49**

CRETONNE venant d'arriver pour la saison du printemps; grand choix des plus jolies nuances; 36 pces de largeur; qualités de .50 et .60 la verge; pour **.29**

MARQUISETTE à dessins de pois; largeur, 36 pouces; coupons de 3 à 10 verges; qualité se vendant régulièrement .70 la verge, pour..... **.35**

TULLE "Tuscan" de nuance écrue; nouveaux dessins unis ou à carreaux; 40 pouces de largeur; approprié pour rideaux sur vitre; qualité de 75c la verge pour **.45**

RIDEAUX en tulle Nottingham; dimensions: 2½ verges x 45 pouces; très belle qualité se vendant régulièrement 3.00 la paire, pour..... **1.98**

—Au troisième

Achetez vos Meubles chez Dupuis. Nous Vendons nos Meubles à Termes Faciles sans aucune Augmentation dans nos prix déjà Incontestablement les plus Bas à Montréal

MOBILIER DE SALLE A MANGER en véritable noyer choisi, style Reine Anne, 9 morceaux: 1 buffet de 66 pouces; grand cabinet à porcelaine, modèle à panneaux en noyer assorti; table oblongue, extensible de 46 x 52 pouces, et 6 chaises avec siège en cuir solide **375.00**

MOBILIER DE SALLE A MANGER, fini fumé; 9 morceaux; buffet de 48 pouces, avec miroir biseauté; cabinet à porcelaine, modèle avec doubles portes; table oblongue extensible; et 6 chaises avec siège rembourré en véritable cuir **98.00**

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER en véritable noyer, main-d'oeuvre et fini de premier ordre; 4 morceaux: bureau de 44 pouces, chiffonnette, table "vanité' et lit double **228.00**

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER en frêne fini fumé ou doré; 4 morceaux: 1 bureau, 1 chiffonier, 1 coiffeuse, modèle à 3 miroirs, et un banc avec siège en jonc **78.00**

MOBILIER en rotin brun de 3 morceaux; dos rembourrés; coussins et sièges couverts en cretonne. **39.75**

BERCEUSES en jonc fini naturel; modèle avec bras roulés **4.90**

COIFFEUSES, 2 tiroirs; dessus de 30 pouces; ces coiffeuses pourront être finies de n'importe quelle couleur désirée **14.95**

—Au deuxième.

Laine

Shetland Floss, marque "Spécial de Dupuis; choix de nuances; qualité de .25 la balle d'une once pour ..... **.10**

—Au rez-de-chaussée.

Chandails Blancs pour Hommes 2.95

qualité de 4.50 pour

qualité tout laine; modèle passant par-dessus la tête, col roulé; confection et fini soignés; grandeurs: 36 à 44; 65 seulement en vente à ce prix.

—Au rez-de-chaussée.

Complets à 2 culottes, pour garçons de 9 à 17 ans; nouveau modèle Norfolk; spécial . . **12.95**

—Au premier, en haut.

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant

rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.